

78 Necmettin SEVİL

ANALYSE DU DISCOURS SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Un essai de lexicologie appliquée.

(Yüksek Lisans Tezi)

Yöneten: Prof. Dr. Berke VARDAR

İ.Ü. SOSYAL BİLİMLER ENSTİTÜSÜ
YABANCI DİLLER EĞİTİMİ ANABİLİM DALI
FRANSIZCA BİLİM DALI

1985

TABLE DES MATIÈRES

O.Introduction	1
I.Objet de l'analyse du discours:énoncé, texte ou discours ?	11
II.Modalités de l'analyse du discours	28
III.Spécificité des lexèmes terminologiques	32
IV.La Synthématique	39
IV.1.a)La Définition du synthème	39
IV.1.b)La Définition de la synthématique	40
IV.1.c)Identification : critères	41
IV.1.d)Synthème et mot	43
IV.1.e)Synthème et monème	44
IV.1.f)Synthème et syntagme	45
IV.2.La Formation des synthèmes	51
IV.2.a)La Dérivation	52
IV.2.b)La Confixation	57
IV.2.c)La Composition	58
IV.3.La Morphologie synthématique	62

IV.4.L'Axiologie synthématique	68
IV.5.La Dynamique synthématique	75
IV.5.a)Le Modèle	75
IV.5.b)Le Figement	76
IV.5.c)Transformation du synthème en syntagme	77
V.Proposition d'un modèle d'analyse synthématique	79
VI.Présentation du corpus	81
VII.Analyse synthématique : applications	86
VIII.Conclusion	129
IX.Annexe terminographique	134
X.Résumé en turc	164
XI.Bibliographie	167

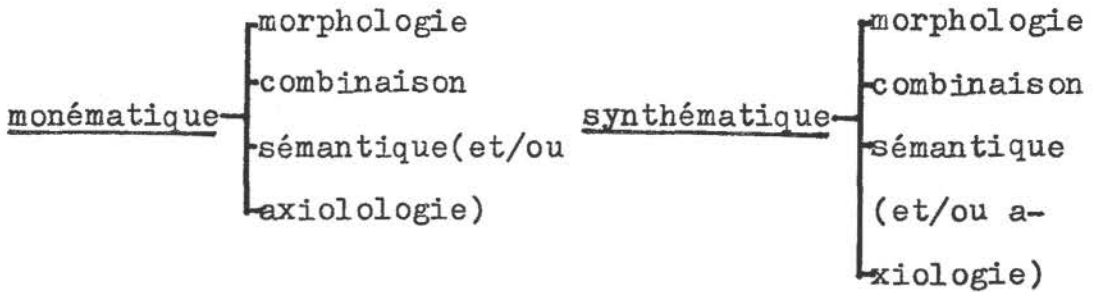
INTRODUCTION

Dans ce travail, nous nous proposons d'établir un cadre méthodologique susceptible de servir de point de départ dans l'acquisition de la compétence de manipulation des textes scientifiques et techniques dans un cursus d'études françaises. Comme les textes scientifiques et techniques sont essentiellement caractérisés par leur organisation terminologique, nous avons centré notre analyse du discours sur l'analyse lexicologique ou, pour mieux dire, sur l'analyse terminologique des termes d'écologie à travers les textes d'une série de communications, présentées au colloque d'écologie tenu à Dinard (France) en 1957 et réunies sous le titre d'Ecologie des algues marines (Cf. infra , VI. Présentation du corpus). Notons que nous allons procéder à une analyse fonctionnelle relevant d'un enseignement à orientation fonctionnelle / instrumentale, "le français scientifique et technique n'étant plus, dans cette perspective, qu'une modalité particulière d'un usage fonctionnel de la langue"¹.

Par ailleurs, notre analyse terminologique sera de nature synthématique et axiologique, dans la mesure où nous allons nous inspirer des travaux placés sous le signe de la théorie fonctionnelle d'André Martinet. En effet,

notre étude portera essentiellement sur les synthèmes, "unités significatives formellement et sémantiquement analysables en deux ou plus de deux monèmes"², présentant le statut de terme d'écologie. D'où le rôle central que joue la synthématique au sein de notre travail. La synthématique, qui est l'étude des synthèmes, désigne, d'autre part, la création lexicale, au sens large du terme, résultant de la combinaison de plusieurs unités de sens et couvre aussi bien le figement que la dérivation, la confixation et la composition (Cf. infra, IV. La Synthématique). Dans notre perspective termino-synthématique, nous allons recourir également à l'axiologie (linguistique), qui est "l'étude des valeurs (...) dégagées par opposition"³, au sein d'un contexte donné, et il est évident qu'il s'agira, dans notre cas, d'une axiologie lexicale.

Comme le comportement des synthèmes ne diffère point de celui des monèmes, nous réservons, dans notre analyse synthématique, une place à part à la morphologie afin d'y étudier, comme dans la monématique, les variantes de formes qui n'affectent pas le sens. Le schéma envisagé au 5^{ème} Colloque international de linguistique fonctionnelle⁴ et qui sert à saisir les niveaux que comporte la monématique, peut être transporté en synthématique puisque le comportement des synthèmes est analogue à celui des monèmes. On obtient ainsi le schéma suivant:



En partant de ce schéma, nous allons réaliser notre étude (termino-)synthématique en trois étapes:1)identification(composition et ses modalités) ;2)morphologie synthématique(variantes des signifiants constituant le synthème) ;3)axiologie(en fonction du contexte).

Du point de vue de la didactique des langues, les regroupements élaborés par l'intermédiaire de cette analyse au sein des synthèmes à caractère terminologique peuvent servir, du point de vue de l'enseignant, à conceptualiser, dans son analyse pré-pédagogique⁵, la terminologie qu'il va présenter aux apprenants(étudiants qui se forment en la pédagogie du français, et les professionnels qui travaillent dans le domaine de la spécialité en question) et du point de vue de l'apprenant(niveau débutant), à acquérir la compétence textuelle⁶.

Ces deux facteurs pédagogiques paraissent d'autant plus bénéfiques que les champs termino-synthématiques obtenus sont plus accessibles.Méthodologiquement parlant, nous procéderons à une analyse en partant des signifiants, c'est-à-dire en suivant une voie sémasiologique et nous prendrons essentiellement en considération le contexte des unités retenues pour pouvoir pénétrer dans l'univers

sémique et axiologique du discours scientifique et technique, le discours écologique en l'occurrence.

Il est à remarquer que notre corpus n'a qu'une exhaustivité relative. Car le corpus que nous avons choisi est naturellement bien limité (les textes parus dans Écologie des algues marines). Mais sa représentativité est évidente étant donné que les textes que nous avons dépouillés se réfèrent à une situation de communication bien précise (colloque scientifique) et relève d'une synchronie bien déterminée (Cf. VI. Présentation du corpus).

D'autre part, il convient de noter que "l'objectif du linguiste ne se limite pas à la description exhaustive du corpus ; son but ultime est de découvrir le système sous-jacent qui gouverne la langue, à partir des données initiales que lui fournit le corpus"⁷. L'essentiel est donc de découvrir les principes du fonctionnement linguistique du domaine sur lequel on s'attarde, et de se contenter des "données initiales que lui fournit le corpus". Ces considérations méthodologiques sont susceptibles d'expliquer certains des aspects de la démarche empirico-déductive que nous adoptons. Cette approche pourrait être caractérisée par une relation dynamique instaurée entre la théorie et l'objet. Le fait que "les entités abstraites reposent toujours, en dernière analyse, sur les entités concrètes"⁸ donne le pas, dans l'analyse, à l'étude des entités concrètes, aux éléments de signification dans la saisie du sens. La question que se pose L.Hjelmslev apparaît comme un principe méthodologique qui pourrait aider le linguiste dans le choix de sa méthode : "est-ce l'objet

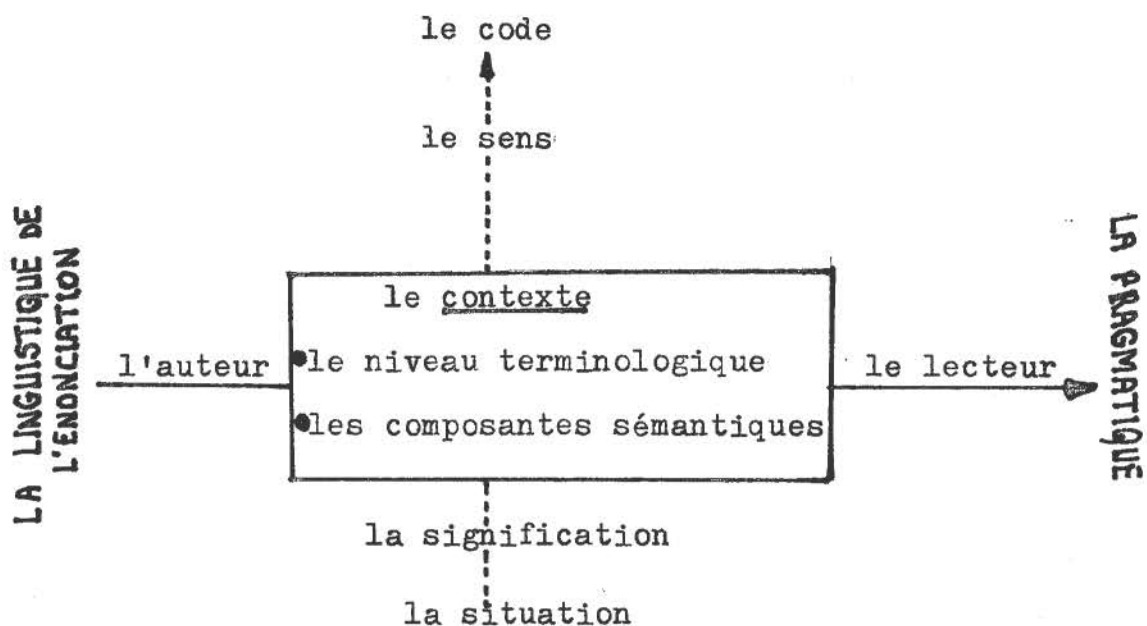
qui détermine et affecte la théorie, ou est-ce la théorie qui détermine et affecte l'objet?"⁹. Au cas où l'analyse de l'objet prime la théorie, la démarche adoptée est empirique et on agit au nom des principes réalistes. Dans ce cas-là, l'objet d'analyse est transformé en des "données observables de la parole et des comportements concomitants"¹⁰. La théorie précède l'application dans cette approche.

Quant à notre démarche, elle se situe dans la lignée de la théorie martinettienne. Car nous procédons à un repérage empirique des faits terminologiques figurant dans notre corpus, pour ensuite en déduire les conséquences.

Il est, d'autre part, nécessaire de souligner que cette démarche, qui est celle de l'école fonctionnaliste, recourt au principe de pertinence qui a une portée immense dans toutes les sciences. On doit tenir compte de ce principe pour la constitution du corpus. En évitant l'hypothèse en faveur de l'observation dans les cas favorables à l'observation directe, on collecte les matériaux, qui constituent le corpus, à l'aide des enquêtes minutieuses et on cherche à isoler les unités fonctionnelles à la lumière du principe de pertinence¹¹. Et il ne faut pas oublier que le principe de pertinence a une grande importance méthodologique au niveau de l'épistémologie. Car, "comme toute science, la linguistique aussi peut déterminer son objet en partant d'un certain point de vue ; c'est-à-dire, elle implique une conception de pertinence sui generis"¹².

L'usage croissant des documents authentiques dans le domaine de la didactique des langues étrangères, textes produits non pas à des fins pédagogiques, mais élaborés pour remplir la fonction de communication au sein de la société, nous a amené à choisir, comme échantillon de textes scientifiques, un recueil d'exposés, présentés pendant le colloque cité plus haut.

On peut, d'autre part, considérer les textes authentiques comme autant de messages linguistiques, et comme tout message linguistique, ancrés dans une situation de communication. Etant donné que le texte comprend en lui-même plusieurs strates dont chacune constitue un objet d'analyse, les modalités de l'analyse du discours se multiplient et se diversifient en fonction des "contextes minimaux"¹³, autrement dit, des facteurs extralinguistiques comme les croyances, les conventions sociales, etc. Ainsi considéré, tout texte, qu'il soit scientifique (et/ou technique) ou non, comprend trois niveaux d'analyse linguistique : a) niveau de production (objet de la linguistique de l'énonciation) ; b) niveau immanent (le texte considéré en lui-même et pour lui-même) ; c) niveau pragmatique (le rapport texte-lecteur). Il est possible de réduire les considérations précédentes à la représentation schématique suivante :



La flèche horizontale situe le texte dans le processus de communication, et la flèche verticale, indiquée par pointillé et qui traverse la structure textuelle en partant de la signification des éléments textuels concrets, remonte au sens situé au niveau du code par des séries paradigmatiques. Nous privilégions le niveau terminologique dans notre modèle d'analyse et, par compléments sémantiques, nous entendons les faits d'ordre syntactico-sémantiques, autrement dit la cohérence et la progression thématique. La syntaxe y prend part au niveau cognitif, pour expliquer, par exemple, l'organisation thématique. On doit noter que l'étude des déictiques, celle des modalités de l'énonciation et du sujet énonciateur composent les chapitres de la linguistique de l'énonciation. Dans ce contexte, l'argumentation et la présupposition qui indiquent la stratégie de l'auteur à l'égard du sujet qu'il traite constituent

l'objet de l'analyse pragmatique. Il est possible d'effectuer une analyse globale ou fonctionnelle selon le but que l'on se fixe. Pour la typologisation aussi on peut procéder à des classifications globales ou partielles : on peut typologiser les textes selon la distribution des exophoriques par exemple (Cf. infra, I. Objet de l'analyse du discours : énoncé, texte ou discours ?).

En partant de la constatation selon laquelle "le lexique constitue la caractéristique la plus évidente de la langue de spécialité"¹⁴, nous avons privilégié le niveau terminologique en fondant l'analyse notamment sur une lexicologie appliquée où l'on utilise le concept de champ. Ce concept implique l'idée suivant laquelle "tout monème (lexème ou morphème), c'est-à-dire toute unité significative élémentaire, est relationnel et structural, aussi bien au niveau de la forme du signifiant (expression) qu'à celui de la forme signifiée (contenu)"¹⁵. Les structures terminologiques, de même que les différentes aires lexicales qui se trouvent dans le lexique général sont traversées par les champs "qui se définissent par les microstructures qu'ils englobent"¹⁶, étant donné qu'ils sont organisés par "un système de rapports synchroniques"¹⁷.

Voici certains des faits dont doit tenir compte une analyse du discours portant sur les textes scientifiques et techniques.

Les termes énoncé, texte et discours qui dénotent les faits constituant l'objet de cette analyse vont composer, tout comme les qualifications scientifique et technique, les thèmes du premier chapitre.

NOTES

- 1)G.Vigner, Didactique fonctionnelle du français, Paris, Hachette, 1980, p.18.
- 2)A.Martinet(sous la dir.de), Grammaire fonctionnelle du français,Paris, Crédif-Didier, 1979, p.233.
- 3)Ibid.,p.22.
- 4)Cf. Actes, 5^{ème} Colloque international de linguistique fonctionnelle (Ioannina) 10-15 juillet 1978, Paris, Sorbonne, 1979, p.136.
- 5)D.Lehmann(sous la dir. de), Lecture fonctionnelle de textes de spécialité, Paris, Crédif-Didier, 1980, p.7
- 6)M.Charolles, "Introduction aux problèmes de la cohérence des textes" in Langue française, 38, mai 1978, p.8.
- 7)J.-P. Corneille, La Linguistique structurale, sa portée, ses limites, Paris, Larousse, 1976, p.27.
- 8)F.de Saussure, Cours de linguistique générale, éd. critique de T.De Mauro, Paris, Payot, 1979 (1916), p.190.
- 9)L.Hjelmslev, Prolégomènes à une théorie du langage, trad. fr., Paris, Minuit, 1971 (1968), p.23.
- 10)Cf. A.Martinet, "Pour une approche empirico-déductive en linguistique" in Linguistique et sémiologie fonctionnelles, İstanbul, İ.Ü.Yabancı Diller Yüksek Okulu yay., 1981, p.13.
- 11)Cf. B.Vardar, Dilbilimin Temel Kavram ve İlkeleri, Ankara, T.D.K. yay., 1982, pp.102-103 et "İşlevsel Dilbilimde Temel İlkeler ve Yeni Yönelişler" in Dilbilim IV, İstanbul, İ.Ü. Yabancı Diller Yüksek Okulu yay., 1979.
- 12)B.Vardar, art.cité, p.25.

- 13) J. Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, trad. fr., Paris, Larousse, 1970, p.321.
- 14) R. Galisson, Lexicologie et enseignement des langues, Paris, Hachette, 1979, p.74.
- 15) B. Vardar, Structure fondamentale du vocabulaire social et politique en France, de 1815 à 1830, İstanbul, İ.Ü. Edebiyat Fakültesi yay., 1973, p.6.
- 16) Ibid., p.24.
- 17) Ibid., p.24.

I

Objet de l'analyse du discours : énoncé, texte ou discours ?

L'objet de notre travail est l'analyse d'un discours à visée déterminée ; l'étude de l'organisation des termes d'écologie présentant une formation synthématique. Mais comment identifier le tout que composent les communications des écologistes ayant participé au colloque tenu sur l'écologie des algues marines ? (Cf. infra., VI. Présentation du corpus). On peut postuler que ce tout est un échantillon du discours d'écologie, exemple du discours scientifique, et que les communications qui font partie intégrante de ce discours sont apparues sous forme de texte. Pourtant, il est nécessaire de préciser les contours et les parties qui se recouvrent des termes de discours et texte, en tenant compte de l'existence du concept d'énoncé. On utilise le terme d'énoncé comme pierre de touche dans la comparaison du discours et du texte, car, premièrement ses limites sont amovibles : il peut parfois s'identifier à la phrase, parfois au texte ; deuxièmement, il constitue l'objet d'étude de l'énonciation où l'on traite, en effet, des conditions de production de ces unités transphrastiques . Ce sont des unités découpées du même continuum¹ linguistique avec des buts fixés préalablement. Donc la même substance du contenu, con-

crétisée différemment suivant diverses substances de l'expression donne accès à une première classification : énoncé, texte et discours parlés vs énoncé, texte et discours écrits. Bien sûr, la classification ne s'arrête pas à cette division substance phonique et/ou écrite de l'expression, surtout dans le cas du texte : la caricature et la bande dessinée, considérées comme des textes scéniques, sont dotées de l'image et soutenues de l'écriture au niveau de la substance de l'expression. Ce sont des textes à fonction référentielle². Les quatre critères : critère de la fonction, celui de la forme de représentation, et celui de la fiction vs non fiction proposés par L.Lundquist pour les textes, peuvent aussi caractériser les discours. Car on peut parler aussi bien d'un texte de compte rendu, par exemple (texte de non fiction, à fonction référentielle et ayant comme forme de représentation, la description, selon la classification de L.Lundquist) que du niveau discursif des comptes rendus. Ici, il faut préciser qu'il s'agit bel et bien d'un "niveau" du discours, puisque le discours est un produit de conceptualisation dans lequel on cherche à établir les régularités d'ordre textuel.

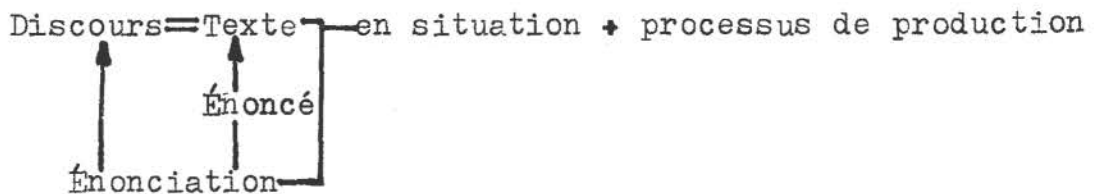
En se plaçant dans cette perspective J.C.Beacco et M.Darot avancent que "par discours il faut(...) comprendre le modèle auquel des textes doivent se conformer si l'on désire qu'ils soient tenus pour appropriés"⁴. Le discours est donc un concept opérationnel dans l'étude des textes.

Cette classification est conforme à celle de R.-L. Wagner qui, mettant en relief un autre aspect méthodolo-

gique de l'analyse textuelle, dit : "accordant la primauté aux textes, nous considérons ceux-ci comme des spécimens de discours"⁵.

Dans cette optique, le texte dénote ce qui est individuel, ce que l'on possède concrètement et le discours renvoie à un effort de conceptualisation, qui nous permettra d'élaborer des modèles textuels à partir des régularités que l'on rencontre dans un texte. D'autre part, le discours présente un aspect individuel, puisqu'on peut parler d'un "discours hugolien" par exemple. Car, "au plan de l'individu 'discours' dénote un continuum, le déroulement ininterrompu des monologues et des paroles audibles que chaque sujet dévide au nom de son je"⁶. Ainsi, les conditions de production de ces unités linguistiques transphrastiques étudiées au sein de la linguistique de l'énonciation s'imposent corollairement à l'action du sujet énonciateur qui dévide "le continuum au nom de son je".

Dans le cas de la linguistique de l'énonciation, le discours devient l'énoncé en situation ou le "texte en situation"⁷, le tout concourant à dessiner les contours de l'énonciation :



D'autre part, selon certains linguistes, c'est la prise en considération ou non des facteurs extralinguistiques qui est déterminante dans l'identification du texte,

du discours ou de l'énoncé.

Il est possible d'utiliser le terme d'énoncé pour les énoncés dépassant les limites de la phrase si on les considère dans leur structuration strictement linguistique, et d'utiliser celui du discours quand on considère les conditions de production d'un énoncé"⁸.

A la suite de cette remarque qui permet de préciser les positions respectives des termes texte et discours, il faut aussi passer en revue les valeurs respectives des termes énoncé et discours. La différence entre énoncé et discours devient claire, dans la mesure où on la compare à l'opposition énoncé / phrase, établie selon la dichotomie chomskyenne compétence / performance⁹. Le discours, en tant qu'objet d'analyse, se rejoint à la performance puisque cette dernière désigne l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes. Quant au problème de départ, c'est-à-dire aux valeurs respectives de la phrase et de l'énoncé au sein de la terminologie que nous adoptons, nous pouvons dire que, abstraction faite des facteurs "paralinguistiques"¹⁰, l'énoncé devient l'équivalent de la phrase. Ainsi l'énoncé est l'unité qui se prête aux analyses outrepassant l'étude phrastique.

Nous nous rangeons, par ce biais, dans la lignée des linguistes qui prennent comme critère de classification énoncé / phrase, l'intention de production de ces unités transphrastiques. Finalement, nous pouvons dire que "quand nous employons la langue pour communiquer entre nous, nous produisons non pas des phrases mais des énoncés"¹¹.

Ce qu'on peut dire sur les dimensions du texte et

celles du discours à la lumière des observations, particulièrement pour une méthodologie de l'analyse linguistique, c'est que le(s) texte(s) présente(nt) la forme concrète, individuelle du discours, les deux étant des unités transphrastiques. Méthodologiquement parlant, le terme de discours comprend chez J.-C. Beacco et M. Darot¹², tout comme chez R. Eluird, "l'ensemble des textes soumis à l'examen"¹³. Une autre observation méthodologique nous permet de déterminer les modalités de l'ancrage de la linguistique sur l'extralinguistique, en partant des traits particuliers de l'énoncé. C'est ainsi que dans son ouvrage intitulé Linguistique textuelle et enseignement du français¹⁴, H. Rück procède à l'analyse de texte avec un énoncé d'une seule phrase, en précisant les modalités de son contexte extralinguistique au sein d'une situation. Aussi faut-il citer l'existence des unités textuelles ou discursives intermédiaires, obtenues par la diversification des analyses discursives. Ainsi sont les résumés charnières qui, "situés à proximité du commencement ou de la fin de développement ayant au moins la dimension d'une série de paragraphes (à l'exclusion des textes introductifs à l'article ou des conclusions) ces paraphrases sont (...) déterminants pour la cohérence textuelle"¹⁵. Il faut donc fixer un critère méthodologique selon lequel les valeurs d'emploi des termes texte et discours ne suscitent pas d'ambiguïté dans l'analyse du discours et dans l'analyse textuelle. L'approche de R.-L. Wagner apparaît donc purement méthodologique (Cf. supra, note 5). En adoptant la même démarche, nous allons étudier l'organisation interne textuelle, de statut pri-

naire, pour comprendre le fonctionnement discursif. Le terme texte qui remonte, en latin, à l'étymon textus(tissé, tressé), dérivé de texere(tisser) en est venu à signifier, par la suite, "enchaînement d'idées et suite de mots"¹⁶. Il s'agit, pour nous, de dégager les modalités de cet enchaînement.

Pour ce faire, il convient de procéder à l'étude des "éléments déterminants dans la constitution textuelle"¹⁷, éléments qui ont une récurrence régulière dans la structure de tout texte. Nous les appellerons, à la suite de F. Mariet, "invariants du discours"¹⁸.

La structure immanente du texte se révèle d'abord par sa clôture et son autonomie. Un texte est clos parce qu'il renferme des marques typographiques qui le limitent spatio-temporellement. La deuxième condition qui permet d'établir la clôture impose un classement typologique: un texte littéraire est clos parce qu'il est "sans relation avec l'extérieur"¹⁹, autrement dit, le texte littéraire est clos parce qu'il ne renvoie pas nécessairement à un référent extralinguistique. Or "les objets de la connaissance scientifique font partie de l'environnement naturel, (...) le domaine scientifique n'est pas un domaine clos que l'on pourrait appréhender de l'intérieur sans qu'il y ait interférence avec une connaissance antérieure empirique ou déjà théorique"²⁰. Le texte (ou discours) scientifique et technique se caractérise ainsi par sa fonction référentielle et cette fonction est marquée, avant tout, dans son organisation terminologique (Cf. infra, VII. Analyse synthématique : applications). Les champs terminosynthématiques sont calqués sur les classements des scientifiques (les écologistes, dans notre cas), classements effectués

à partir de leurs connaissances.

Cette fonction référentielle se caractérise d'avantage par un élément d'un autre invariant textuel que l'on appelle la cohérence. Comme le texte est un "enchaînement d'idées et suite de mots" (Cf. supra , note 14), cet enchaînement doit être cohérent pour pouvoir répondre aux exigences sémantiques. Car il est bien évident que la "base du texte (sa représentation structurelle profonde) est de nature logico-sémantique"²¹. On peut définir la cohérence du discours comme "l'ensemble des procédures linguistiques et discursives qui fondent la stabilité et l'homogénéité du texte"²². Il s'agit des procédures linguistiques et discursives permettant la réalisation de diverses analyses sur un même corpus. En tant qu'élément discursif, la cohérence est définie comme "enchaînement d'arguments"²³. Or, H.G.Widdowson aborde le même fait dans une approche pragmatique : "la cohérence du discours est l'existence d'un rapport entre les actes illocutoires que les propositions servent à réaliser. Lorsqu'il y a cohérence, les liens propositionnels sont déduits à partir d'une interprétation des actes illocutoires"²⁴. Il existe pareillement un autre facteur de cohérence, de nature plutôt linguistique, au niveau de la signifiante. C'est la cohésion. Par une approche syntaxique on peut la définir comme l'élément qui enchâsse une phrase dans un développement textuel, "ce qui la 'soude' à ce qui se précède et à ce qui se suit"²⁵, et si l'on se place au point de vue pragmatique, on constate que la dénomination phrase remplace, dans la définition de la cohésion, l'acte illocutoire qui se trouve dans la

définition de la cohérence : "la cohésion est le rapport explicite entre les propositions exprimées par des phrases"²⁶. Il faut d'autre part remarquer que H.G.Widdowson précise les fonctions de la cohérence et celle de la cohésion en fonction de la définition du discours : "dans tous les types de discours on peut lier développement propositionnel et cohésion d'une part et développement illocutionnaire et cohérence d'autre part : tout discours peut se définir en termes de relations entre les propositions et les actes illocutionnaires"²⁷. La cohésion fonctionne, au niveau sémantico-syntactique, avec un autre composant textuel pour assurer la progression du texte. Comparée avec la progression, on voit mieux le rôle de la cohésion, inclus dans le mécanisme de la langue : "en un point donné du développement textuel, concourt à la progression ce qui ne contribue pas à la cohésion vis-à-vis de ce qui précède. Dans une phrase comme Je suis allé à Paris, réponse à la question Qu'as-tu fait hier ?, à Paris est élément de progression tandis que je et le temps du verbe sont facteurs de cohésion"²⁸. En nous faisant fort de cet exemple, nous pouvons dire que la cohésion embrasse ce qui est purement linguistique et la cohérence prend place au niveau discursif en s'incorporant tout ce qui est situationnel, socio-culturel, etc.

Les éléments les plus caractéristiques de la cohérence sont les substituts diaphoriques qui empruntent à la dynamique lexicale les concepts opératoires d'hypo-/hyperonymie et de parasynonymie. Parmi les diaphoriques, les anaphoriques sont les signes contextuels qui renvoient au déjà

dit du texte, les cataphoriques établissent une liaison avec les éléments à venir du texte. Les diaphoriques ont pour fonction d'éveiller l'attention du lecteur, d'éviter les incertitudes, de rendre le texte lisible, c'est-à-dire cohérent. Une troisième classe de diaphoriques, les exophoriques sont des "signes qui ont pour fonction d'ancrer le texte dans un environnement non-verbal"²⁹. L'existence des exophoriques dans un texte nous indique, du point de vue de la typologisation, qu'il s'agit d'un texte extraverti ayant pour rôle la transmission de l'information en fonction du système de référence. Les textes scientifiques et techniques sont de ce type par opposition aux textes introvertis qui renferment peu d'exophoriques.

Les composantes textuelles fonctionnent sur plusieurs niveaux : les anaphoriques et les cataphoriques servent, par exemple, à typologiser les textes, mais un cataphorique indique aussi la clôture du texte du fait qu'il est un "articulateur"³⁰ renvoyant à un élément situé en aval dans le texte.

Divers types de typologisation des discours scientifiques sont subordonnés à la définition adoptée. Si l'on accepte que le discours scientifique signifie "l'ensemble des textes écrits et des productions orales ayant un contenu dit scientifique, c'est-à-dire lié à la recherche, l'enrichissement et la diffusion des connaissances sur la nature et le fonctionnement du monde minéral, végétal, humain, etc."³¹, on peut typologiser ces textes écrits et productions orales à contenu scientifique, suivant la classification établie à l'aide des trois invariants du schéma

de communication, autrement dit ; émetteur, message, récepteur. Selon que l'émetteur et le récepteur sont chercheurs scientifiques, techniciens, journalistes ou étudiants, on obtient des discours scientifiques spécialisés, discours de semi-vulgarisation scientifique, discours scientifique pédagogique, etc., en fonction de la nature du support, qui peut être une revue, un compte rendu, etc.

Ce type de classification est basée sur des données extralinguistiques, socioculturelles des discours scientifiques et techniques.

Dans une perspective tout à fait différente, les facteurs pragmatiques contribuent à découvrir la stratégie de l'auteur qui veut influencer le lecteur à l'aide des modalités pragmatiques. Ce sont, en effet "des traces, qui, dans un discours, rendent compte de certains des actes de parole du scripteur"³² (émetteur). La pragmatique, théorie de la langue comme acte, intéresse l'analyse discursive dans la mesure où elle étudie les conditions de l'énonciation à partir des énoncés constatifs et performatifs³³. Dans une approche pragmatique, un texte scientifique doit être de nature constative, car la fonction d'un texte scientifique est, selon le critère pragmatique, de décrire les faits et de démontrer la validité des résultats obtenus par les chercheurs qui s'exercent dans le domaine d'activité en question.

En couplant l'opposition constatif / performatif des énoncés avec les actes de parole locutif, illocutif et perlocutif, on caractérise mieux le texte scientifique et technique: les modes d'emploi que l'on peut considérer comme

discours "techniques", sont dominés par les actes perlocutoires qui produisent "certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire"³⁴, et se rattachent aux énoncés performatifs par le fait de dire. Ainsi peut-on considérer les modes d'emploi comme "énoncés à fonction métadiscursive"³⁵, car ces textes impliquent les définitions de l'objet ou des pièces dont ils décrivent l'emploi.

Du point de vue de la production des unités discursives, l'énonciation ou "la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation"³⁶, dépend, dans une **grande mesure**, de la dimension pragmatique, car "l'analyse de l'énonciation repose sur une conception du discours comme parole en acte"³⁷.

"L'appareil formel de l'énonciation" renferme en soi des "marques" formelles. Ce sont le temps, les pronoms et les déictiques spatiales.³⁸ Le temps, comme constituant de texte a été étudié par H.Weinrich³⁹. Il a établi une classification, parallèle à celle d'E.Benveniste, selon laquelle il y a des temps commentatifs(présent, passé composé, futur) et des temps narratifs(passé simple, imparfait, plus-que-parfait, conditionnel).

Mais il est nécessaire de noter qu'H.Weinrich conçoit le temps comme "signe à récurrence obstiné", ce qui lui permet d'élaborer une typologisation textuelle selon le critère de la distribution fréquentielle des temps "verbaux" à l'intérieur d'une unité textuelle soumise à l'examen. En nous référant à l'enquête qu'il a menée sur un traité scientifique(C.Bernard, Introduction à l'étude de la mé-

decine expérimentale) et sur un texte littéraire (A. Camus, La Femme adultère), nous pouvons dire que les textes scientifiques et techniques accusent une dominance des temps commentatifs (787 temps commentatifs et 78 temps narratifs dans le premier ouvrage cité) et les textes littéraires renferment les temps narratifs (771 temps narratifs contre 39 temps commentatifs dans le récit d'A. Camus). Aussi, le temps est-il conçu comme "marque formelle de l'énonciation"⁴⁰ qui "suppose la conversion individuelle de la langue en discours"⁴¹. Il constitue, avec les pronoms personnels et les déictiques spatiales les caractères formels de l'énonciation. Bien qu'une "vérité scientifique indépendante du temps, du lieu, de l'auteur de son énonciation"⁴² simplifie beaucoup l'analyse de l'énonciation des discours scientifiques, la personne "on" ou "nous", indiquant le sujet énonciateur-auteur,⁴³ comme marque personnelle ou protagoniste de l'énonciation, peut se trouver à l'état inclusif. Dans ce cas-là le "on" ou "nous" renvoie au "je" de l'énonciation.

Par la considération du processus de l'énonciation on passe du noyau textuel, niveau immanent, aux facteurs environnants textuels. Aux composantes immanentes du texte, on peut ajouter la composante de maîtrise textuelle, qui régit le processus de l'énonciation. Il est bien évident que la compétence discursive ou la composante de maîtrise textuelle s'intègre dans la compétence de communication une fois qu'on conçoit le discours ou le texte comme message. Entourée par les facteurs complémentaires tels que la composante de maîtrise situationnelle, la composante textu-

elle constitue la compétence de communication qui englobe les "savoir et savoir-faire relatifs aux discours et aux messages en tant que séquences organisées d'énoncés (agencements et enchaînements transphrastiques; rhétorique et manifestation énonciative de l'argumentation)"⁴⁴. Donc, l'argumentation et la présupposition font l'objet de l'analyse du discours (des textes) au niveau rhétorique puisque ce type de textes où fourmillent le syllogisme et l'enthymème⁴⁵ sont construits selon les procédés de l'argumentation et la présupposition. Car le syllogisme par l'induction et l'enthymème par l'exemple sont inhérents à la compétence textuelle du sujet énonciateur-auteur qui est un scientifique. Donc "l'argumentation ou l'acte d'argumenter comme acte du langage participe au fonctionnement discursif" et sous cette optique "un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E_1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre (ou un ensemble d'autres) E_2 ".⁴⁶ On voit bien que l'argumentation présente, comme stratégie discursive, un aspect rhétorique et un aspect énonciatif auxquels on peut ajouter un aspect logique.

Finalement, dans la perspective fonctionnelle que nous adoptons et par opposition aux tendances selon lesquelles "la familiarité du domaine et l'existence d'éléments cotextuels ne sont (...) pas le propre des textes et des lecteurs scientifiques"⁴⁷ nous pensons que l'espace cotextuel qui comprend les éléments marginaux ou insérés, comme les schémas, les illustrations, etc., contribue à la cohérence textuelle.

En effet, les textes scientifiques et techniques sont caractérisés par leur fonction référentielle et les planches qui se trouvent dans l'Ecologie des algues marines qui constitue notre corpus sont des éléments exophoriques, et elles assurent la présémantisation.



NOTES

- 1) R.-L. Wagner, Essais de linguistique française, Paris, Nathan, 1980, p.136.
- 2) Cf. L. Lundquist, L'Analyse textuelle, méthode, exercices, Paris, CEDIC, 1983, pp.15-40.
- 3) Ibid., p.20.
- 4) J.-C. Beacco, M. Darot, Analyses de discours, lecture et expression, Paris, Hachette/Larousse, 1984, p.7.
- 5) R.-L. Wagner, op. cit., p.136.
- 6) Ibid., p.136.
- 7) D. Maingueneau, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Paris, Hachette, 1976, p.14.
- 8) Ibid., p.14.
- 9) Cf. pour les termes ou concepts figurant dans ce travail, B. Vardar (yönetiminde), XX. Yüzyıl Dilbilimi. Kuramcılardan Seçmeler, Ankara, T.D.K. yay., 1983.
- 10) D. Maingueneau, op. cit., p.14
- 11) J. Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, trad. fr., Paris, Larousse, 1970, p.321.
- 12) J.-C. Beacco, M. Darot, op. cit., chapitres I et II.
- 13) R. Eluerd, L'Usage de la linguistique en classe de français, critiques et perspectives, Paris, E.S.F., 1979, p.89.
- 14) H. Rück, Linguistique textuelle et enseignement du français, trad. fr., Paris, Hatier-Crédif, 1980, p.13.
- 15) J.-C. Beacco, M. Darot, Pour lire les sciences sociales: une analyse de discours. I. Approche globale des textes, multig., B.E.L.C., 1977, p.112.
- 16) R. Lafont, F. Gardès-Madray, Introduction à l'analyse textuelle, Paris, Larousse, 1976, p.10.

- 17) H. Weinrich, Le Temps, trad. fr., Paris, Seuil, 1973, p.13
- 18) F. Mariet, "Le Langage des manuels d'économie" in Etudes de linguistique appliquée, 23, 1976, p.94.
- 19) R. Galisson, D. Coste, Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976, p.94.
- 20) P. Henry, S. Moskovich, "Problèmes de l'analyse de contenu" in Langages, 11, septembre 1968, p.48.
- 21) M. Charolles, "Introduction aux problèmes de la cohérence des textes" in Langue française, 36, 1978, p.14.
- 22) G. Vigner, Lire : du texte au sens. Eléments pour un apprentissage et un enseignement de la lecture, Paris, CLE International, 1979, p.67.
- 23) J.-C. Beacco, M. Darot, Analyses de discours, lecture et expression, Paris, Hachette/Larousse, 1984, p.166.
- 24) H.G. Widdowson, Une approche communicative de l'enseignement des langues, trad. fr., Paris, Hatier-Crédif, 1981, p. 39.
- 25) Cf. F. Corblin, "Sur le rapport phrase-texte. Un exemple: l'emphase" in Le Français moderne, 79/1, 1979, p.28.
- 26) H.G. Widdowson, op. cit., p.39.
- 27) Ibid., p.40.
- 28) F. Corblin, art. cité, p.28.
- 29) G. Vigner, op. cit., p.71.
- 30) Cf. D. Lehmann, "De l'analyse des contextes à la pédagogie des textes" in Etudes de linguistique appliquée, 23, juillet-septembre, 1976.
- 31) A.-M. Löffler-Laurian, "Typologie des discours scientifiques : deux approches" in Etudes de linguistique appliquée,

54, 1983, pp. 8-9.

32) D. Lehmann (sous la dir. de), Lecture fonctionnelle de textes de spécialité, Paris, Crédif, 1980, p.25.

33) Cf. J.L. Austin, Quand dire c'est faire, trad.fr., Paris, Seuil, 1970, p.4.

34) Ibid., p.114.

35) J.-C. Beacco, M. Darot, op. cit., p.102.

36) E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, tome II, Paris, Gallimard, 1974, p.80.

37) L. Bardin, L'Analyse du contenu, Paris, P.U.F., 1977, p.171.

38) E. Benveniste, op. cit., p.80.

39) H. Weinrich, Le Temps, trad. fr., Paris, Seuil, 1973 (1964), p.36.

40) R. Eluerd, op. cit., p.85.

41) E. Benveniste, op. cit., p.81.

42) D. Maingueneau, "Embrayeurs et repérages spatio-temporels" in Le Français dans le monde 160, avril 1981, p. 23.

43) J.-C. Beacco, M. Darot, op. cit., p.76.

44) D. Coste, "Lecture et compétence de communication" in Le Français dans le monde 141, novembre-décembre 1978, p.27.

45) Aristote, La Rhétorique, trad.fr., Paris, Belles-Lettres, 1960, p.78.

46) J.C. Anscombe, O. Ducrot, L'Argumentation dans la langue, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983, p.8.

47) D. Coste, art. cité, p.32.

II

Modalités de l'analyse du discours

Il existe plusieurs modalités de l'analyse discursive conçues en fonction d'un but que l'on se fixe d'avance. On peut pourtant parler d'un point où convergent ces différentes modalités d'analyse discursive. En effet "l'analyse de discours intègre dans une même saisie mot, syntagme, énoncé, texte éventuellement, c'est-à-dire que les clivages traditionnels vocabulaire/syntaxe, mot/phrased s'effacent au profit d'une vision plus synthétique, plus fonctionnelle de la langue"¹. Et c'est à partir de cette vision synthétique et fonctionnelle qu'on a élaboré divers modèles de l'analyse du discours.

Le premier modèle de l'analyse du discours est celui de Z.S.Harris. En partant des données de l'analyse distributionnelle, il a conçu son modèle comme un prolongement de la linguistique descriptive et il a mis l'accent sur les rapports entre la "culture" et la langue².

L'objet de l'analyse du discours proposée par Z.S. Harris est de déterminer non pas "ce que le texte dit", mais plutôt "comment il le dit"³. Pour ce faire, on doit recourir à l'analyse de l'occurrence des éléments figurant dans un texte. En effet, "décrire les occurrences d'éléments dans un énoncé" est la tâche de la linguistique descriptive et dans cette perspective linguistique, "l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte n'est

faite qu'en fonction de ce texte particulier; c'est-à-dire en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de celui qui existe ailleurs dans la langue".⁴ Par ce biais, on met l'accent sur l'importance du contexte. Quant à la méthode, l'analyse du discours proposée par Z.S.Harris procède par des classes d'équivalences où l'on regroupe les éléments distributionnellement équivalents du texte. L'équivalence est le rapport existant entre deux éléments qui se trouvent dans des environnements identiques. Diverses applications ont été effectuées suivant la méthode de Z.S.Harris et sur des corpus de longueur variable.

L'analyse automatique du discours prend place à l'intersection des théories psychanalytique, idéologique et linguistique. On peut donc parler d'une formation discursive, d'une formation idéologique auxquelles se rattachent les conditions de production particulières. Quant à la place de la linguistique dans la formation discursive, on constate que "la méthode reste, pour le moment, nécessairement assez élémentaire et ne peut analyser que des textes cursifs"⁵.

A côté de l'analyse automatique du discours où l'on privilégie les fonctions discursives et idéologiques des textes, on peut parler des modalités d'analyse textuelle comme la praxématique de R.Lafont et F.Gardès-Madray. La praxématique, élaborée à partir du terme praxis qui signifie, dans cette perspective, les activités socio-culturelles, apparaît comme "linguistique de dénotation" et "les outils linguistiques concernés sont les lexèmes"⁶.

L'analyse de contenu que propose L. Bardin se caractérise, parmi les diverses modalités d'analyse dépassant le cadre phrastique, comme un "ensemble de techniques d'analyse des communications utilisant des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages"⁷ et par sa méthode elle se fait remarquer comme une synthèse de diverses analyses comme l'analyse de l'énonciation, celle de l'inférence, et celle du discours. Cette diversité des approches d'analyse dépend, dans une large mesure, du type de texte. D'où nous déduisons qu'une analyse fonctionnelle à visée déterminée suivant le type de texte sera plus efficace et nous procéderons à une analyse de prédominance lexicologique, sur un échantillon de textes scientifiques qui sont marqués par leur organisation terminologique.

NOTES

- 1) G. Vigner, Didactique fonctionnelle du français, Paris, Hachette, 1980, p.81.
- 2) Cf. Z.S. Harris, "Analyse du discours" in Langages, 13, 1969.
- 3) Art. cité, p.8.
- 4) Ibid.
- 5) D. Maingueneau, Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Paris, Hachette, 1976, p.95.
- 6) R. Lafont, F. Gardès-Madray, Introduction à l'analyse textuelle, Paris, Larousse, 1976, p.98.
- 7) L. Bardin, L'Analyse du contenu, Paris, P.U.F., 1977, p.38.

qui composent un système, rendent le terme créé linguistiquement motivé. Cet état de choses devient une des raisons qui fournissent au vocabulaire scientifique et technique une structure bien stable. Car la structure d'une langue est d'autant plus équilibrée que les items lexicaux linguistiquement motivés sont plus nombreux³.

D'autre part, il faut considérer les terminologies scientifiques et techniques comme vocabulaires thématiques⁴ dont se sert un nombre limité d'usagers. C'est pourquoi "leur diffusion dans la communauté linguistique est restreinte (archaïsmes, termes littéraires, termes techniques...)", étant donné que "les situations qui les admettent sont peu nombreuses ou peu fréquentes"⁵.

En ce qui concerne les affixes, "les vocabulaires techniques et scientifiques comportent un type de suffixe spécifique(...), il est, à lui seul, une référence à la réalité à exprimer, soit qu'il serve au classement d'une catégorie du réel, dans un ensemble plus vaste, structuré en fonction des éléments de la réalité extra-linguistique, soit qu'il porte la désignation d'un composant organique"⁶. Donc, du point de vue de la création de nouveaux termes, la néologie dérivationnelle "distribue son dynamisme créateur d'une manière autre dans les vocabulaires techniques et scientifiques que dans le vocabulaire général"⁷.

Comme le savant, le chercheur, le technicien ont besoin de créer de nouveaux termes pour dénommer les nouveaux concepts, créés par suite des progrès enregistrés dans le domaine scientifique et technique, ils s'adressent nécessairement à la néologie, c'est-à-dire à la technique

de création de nouveaux termes, surtout lorsqu'on ressent une lacune terminologique. Quand il s'agit de néologismes, items lexicaux nouvellement créés présentant un caractère terminologique, particulièrement au niveau des synthèmes terminologiques, la néologie dérivationnelle est très productive. Pour le cas de la néologie sémantique, les néologismes de nature synthématique ont une "structure sémantique de base" bien évidente, et "des déterminants de diverses sortes, de caractère adjectival, adjectif proprement dit, préposition de ou à suivies d'un nom ou même d'une combinaison préalable de noms, d'un infinitif viennent constituer la formation"⁸.

D'autre part, le constat selon lequel "un degré de civilisation avancé favorise le développement de certaines langues spéciales (langue juridique, terminologie scientifique, etc.)"⁹ donne lieu à une activité terminologique à quatre étapes: le repérage des termes faisant partie d'un domaine déterminé; l'analyse du contenu notionnel en fonction du contexte; la création néologique et la normalisation qui résulte d'une convention entre usagers en leur imposant "un même usage pour une sphère d'activité donnée"¹⁰.

Comment identifier le tout que constituent les termes appartenant à un domaine d'activité scientifique et technique ? Il existe des niveaux de langue dans le vocabulaire général et diverses organisations des items lexicaux forment les vocabulaires des niveaux de langue. En prenant en considération cette classification, "accepter que le vocabulaire, y compris ses embranchements techniques et spéciaux, constitue un tout égal et uni, est donc illusoire"¹¹. **Les** vocabulaires scientifiques et techniques ou les terminolo-

gies constituent des ensembles qui ne se coupent pas.

Les terminologies, de même que le vocabulaire général ont fonction de communication en tant qu'unité de la langue et, lorsqu'on tient compte des particularités structurelles de ces vocabulaires scientifiques et techniques, énumérées ci-dessus on constate un "degré de sociabilité maximal"¹² du point de vue des usagers.

Enfin, pour procéder à une classification entre les vocabulaires scientifiques et techniques, nous nous référons aux critères établis par J.C. Corbeil:

"a) les vocabulaires scientifiques, en général à l'usage des hommes de sciences, dont la pénétration dans la langue commune est liée à la vulgarisation de ces sciences ou provoquée par des phénomènes de mode. Exemple: le vocabulaire de la fission nucléaire, le vocabulaire de la bactériologie.

b) les vocabulaires techniques manipulés par les ingénieurs, les techniciens, les ouvriers spécialisés, les manoeuvres, dont la pénétration dans la langue commune est très variable, selon la familiarité du grand public avec les techniques en question"¹³. Exemple: vocabulaire des métiers, noms des outils, etc.

Une autre remarque portant sur les vocabulaires scientifiques et techniques concerne la tendance de ces vocabulaires vers la nominalisation. La nominalisation au niveau des synthèmes, dans notre cas, et la passivation qui "marque l'inévitabilité objective de ce qui est scientifiquement démontré"¹⁴, au niveau syntaxique, sont les caractéristiques des textes scientifiques et techniques.

A côté de ces caractéristiques, un syntème présente des différences (ainsi que des ressemblances) de fonctionnement lexico-sémantique par rapport aux monèmes uniques (Cf. infra, IV.L'Axiologie synthématique).

Finalement, on peut schématiser la caractéristique initiale des termes (syntèmes) terminologiques ; un terme est monosémique par opposition à une unité lexicale qui fait partie du vocabulaire général et qui est polysémique:¹⁵

terme(syntème) scientifique de nature monosémique:

un signifiant —————> un signifié —————> un référent

la polysémie d'un item faisant partie de la langue

commune:

un signifiant	signifié	→ a	référent	→ a
	signifié	→ b	référent	→ b
	signifié	→ c	référent	→ c

NOTES

- 1)J.-C. Corbeil, "Problématique de la synonymie en vocabulaire spécialisé" in La Banque des mots 7, 1974, p.54.
- 2)J.Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique , trad. fr., Paris, Larousse, 1970, p.310.
- 3)Cf. B.Vardar, "Toplumsal ve Dilsel Açından Yeni Sözcükler" in Dilbilim I, İstanbul, İ.Ü. Yabancı Diller Yüksek Okulu yay., 1977, p.163.
- 4)R.Galisson, Lexicologie et enseignement des langues, Paris, Hachette, 1979, p.15.
- 5)Ch. Muller, "Fréquence et statistique lexicale" in La Banque des mots 1., 1971, p.53.
- 7)Art. cité., p.52.
- 8)Ibid., p.49.
- 9)F.de Saussure, Cours de linguistique générale, éd. critique de T.De Mauro, Paris, Payot, nouveau tirage 1979 (1916), p.190
- 10)R.Dubuc, "Qu'est-ce que la terminologie ?" in La Banque des mots 13, 1977, pp.7-9.
- 11)B.Vardar, Etude lexicologique d'un champ notionnel. Le champ notionnel de la liberté en France, de 1627 à 1642 , İstanbul, İ.Ü. Edebiyat Fakültesi yay., 1969, p.58.
- 12)Ibid., p.53.
- 13)J.-C. Corbeil,art. cité, p.67.

- 14) F. Mariet, "Le Langage des manuels d'économie" in Etudes de Linguistique Appliquée 23, 1976, p. 55.
- 15) J. C. Corbeil, art. cité, p. 56.



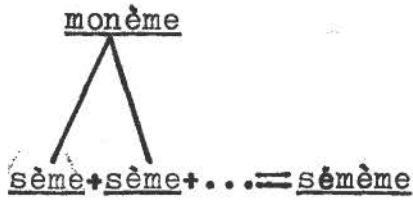
IV

La Synthématique

1.a) La définition du synthème: Un synthème est défini comme "une unité significative, formellement et sémantiquement analysable en deux ou plus de deux monèmes, mais qui, syntaxiquement entretient les mêmes relations avec les autres éléments de l'énoncé que les monèmes"¹.

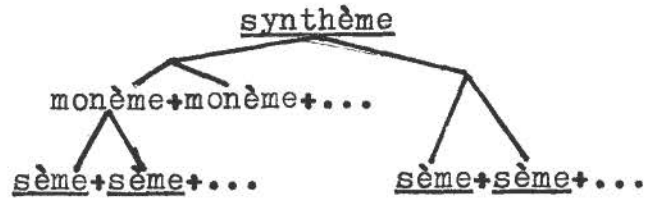
Cette définition inclut une des composantes de la définition du monème: unité significative. Le synthème et le monème s'apparentent parce qu'ils peuvent s'analyser en leurs éléments constitutifs. Mais les traits morphologiques (variantes formelles de combinaison des synthèmes) et axiologiques (les nouveaux sens et valeurs obtenus pendant la formation du synthème, en fonction du contexte) sont tout à fait différents dans le synthème et le monème. Du point de vue de l'analyse, le synthème accuse une étape introductive, celle de l'analyse des synthèmes en leurs monèmes constitutifs qui sont, au moins, au nombre de deux.

D'autre part, la nature de l'analyse présente quelques spécificités quant aux synthèmes: ils peuvent se décomposer en leurs monèmes constitutifs, avant de se soumettre, au niveau "inframématique"², placé en-deçà de l'unité monématique, à une analyse de nature sémique. L'analyse synthématique s'effectue donc en deux directions; celle où l'on réalise l'analyse en traits sémantiques, car le synthème se comporte comme un seul monème autonome, et celle où l'on analyse le synthème en ses monèmes constitutifs:



analyse sémique

analyse monématique



analyse sémique

analyse synthématique

Si l'on prend un exemple de synthème ressortissant au domaine d'écologie, le synthème ceinture d'algue³, une première analyse en des monèmes nous fournira les monèmes ceinture , algue et le monème fonctionnel amalgamé de (Cf. infra, IV.3. La Morphologie synthématique). Quant à l'analyse sémique, elle consiste à déceler les sèmes de ceinture d'algue, unité synthématique. L'analyse sémique isolée des monèmes composant le synthème ceinture d'algue (ceinture ; algue) ne constitue qu'un sous-aspect du cadre d'analyse synthématique.

IV.1.b) La Définition de la synthématique. A la lumière des remarques faites pour la définition des synthèmes, la synthématique est définie comme l'étude des synthèmes. La synthématique est considérée, avec l'axiologie (linguistique), comme l'aboutissement des recherches de l'école martinettienne. Aussi le synthème est-il né d'une conception fonctionnaliste du comportement monématique de certaines combinaisons lexicales. Les études portant sur l'identification, la morphologie et la dynamique des synthèmes, ainsi que les problèmes de sens dépendant du contexte constituent l'objet des études de la synthématique. Nous avons cherché à nous constituer un modèle, suivant le principe d'empirisme⁴, en essayant d'être simple, en évitant toute

contradiction et en essayant d'appliquer le modèle à l'ensemble des cas retenus (Cf. V. Proposition d'un modèle d'analyse synthématique).

IV.1.c) Identification: critères. Du point de vue morphologique et sémantique, un syntème est composé de deux ou plus de deux monèmes et présente les mêmes compatibilités que celles d'un monème unique⁵ dans ses relations avec les autres unités de l'énoncé. Il est possible, d'autre part, de déterminer des critères de formation synthématique que l'on peut obtenir à partir de l'observation des fonctions des syntèmes, et qui offrent le premier élément de l'identification. Nous transposerons ici ces critères d'identification en recourant à la Grammaire fonctionnelle du français:

"1) Il n'est pas possible de déterminer individuellement les monèmes qui composent le syntème"⁶. Ainsi dans le syntème Tropique du Cancer, ni Tropique ni Cancer ne peuvent être identifiés individuellement, sans que le référent change.

"2) Le syntème s'intègre à une classe de monèmes et il a exactement les mêmes compatibilités syntaxiques que les monèmes de la classe à laquelle il s'intègre"⁷.

Le syntème Ceinture d'algue, par exemple, a les mêmes compatibilités que son équivalent anglais belts (ou français étage).

En visualisant le comportement synthématique, on peut faciliter l'identification d'un syntème. Si l'on visualise les relations des constituants de zone intercotidale, on obtient le schéma suivant:

appellerons exocentriques ceux des synthèmes dont la formation accuse une transformation de classe en classe en fonction du monème de la base et nous qualifierons comme endocentriques les synthèmes formés sans transformation de classe (Cf. IV.2. La Formation des synthèmes). Dans l'exemple du synthème dérivé livret, considéré au sein du syntagme il prend le livret, l'adjonction de -(e)t au noyau livre ne peut pas changer la nature de ce noyau en fonction des éléments existants. Autrement dit, livret appartient à la même classe des monèmes "nominaux" que le noyau livre. Il s'agit ici de la dérivation endocentrique. Par contre, l'exemple du synthème benthique, terme d'écologie des algues marines, est dérivé du noyau benthos, illustrant le cas de la formation synthématique avec la transformation de "classe nominale" en "classe adjectivale". C'est un synthème exocentrique.

Dans l'exemple de marée basse qui s'oppose à marée haute, le sens de chaque monème constituant cède la place au sens du synthème formé. On peut donc avancer que cet exemple a déjà traversé le processus de figement (Cf. IV.5. b. Le Figement).

IV.1.d) Synthème et mot

Le mot en tant que terme n'est plus en vigueur dans les terminologies linguistiques. Autrement dit, il a perdu (ou n'a jamais acquis) le statut de terme. Et ceci est dû à des particularités que doit posséder chaque unité terminologique: un terme est avant tout monosémique ou monoréférentiel (Cf. supra. III. Spécificité des lexèmes terminologiques). Or, pour le cas du mot, il existe "autant de lin-

guistes, autant de définitions"⁹, et les référents que charrient ces définitions attribuent au mot une désignation particulière. Il convient de rappeler l'existence de ceux qui parlent du mot phonétique et du mot phonologique¹⁰ et J. Lyons propose la dichotomie mots phonologiques/mots orthographiques pour adopter, finalement, le terme lexème comme synonyme du mot général¹¹. C'est le manque d'un référent unique à l'intérieur du mot qu'a entraîné F. de Saussure à "chercher l'unité concrète ailleurs que dans le mot"¹². Pour désigner cette unité concrète, les terminologies de linguistique moderne ont forgé des dénominations particulières: l'école fonctionnaliste utilise le terme de monème pour désigner l'entité linguistique afin d'éviter les ambiguïtés que pourrait causer l'emploi du terme mot et le terme lexème présente un statut de terme opérationnel au sein des activités lexicologiques. Ainsi, on parle des monèmes lexicaux et des monèmes grammaticaux, les premiers faisant partie des inventaires illimités et les derniers appartenant à des inventaires limités.

Comme nous utiliserons le terme monème ou lexème au lieu de mot, nous étudierons les rapports synthème/monème (tous les deux faisant partie de la terminologie martinettienne) et synthème/syntaxme puisque monème, lexème, synthème et syntaxme sont les concepts opérationnels que nous utiliserons. Le terme mot couvre les champs d'emploi de monème, lexème et synthème, et cette imprécision quant au référent relègue mot au niveau du vocabulaire général.

IV.1.e) Synthème et monème

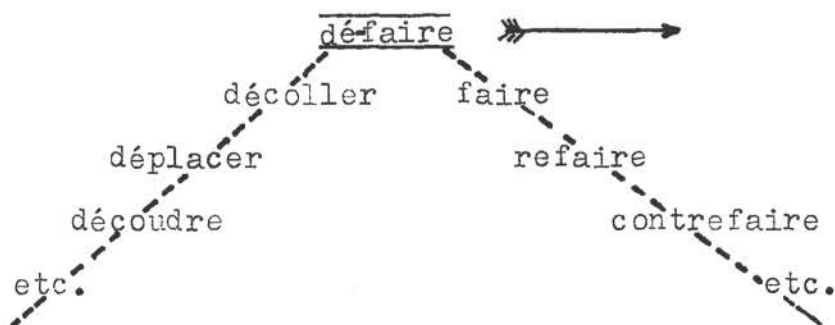
Le rapport synthème/monème est établi pour pallier

les insuffisances du concept mot. Le syntagme se comportant comme monème, les deux types d'association de monèmes doivent s'appliquer au comportement synthématique. Ce sont, en effet, les deux axes qui permettent d'expliquer le fonctionnement sémantique et la formation des synthèmes. Le fonctionnement sémantique des synthèmes "résulte de la construction ~~syntagmatique~~ de l'énoncé qui suppose nécessairement une série de choix distincts faits au moment même où l'on parle, pour communiquer telle expérience et non telle autre"¹³. Ce choix se fait naturellement par l'intermédiaire du principe de pertinence auquel le sujet parlant recourt en mettant en marche son expérience linguistique. Le deuxième type d'association concerne la formation des synthèmes. C'est "la combinaison de deux ou plus de deux unités significatives minima en une nouvelle unité qui fera l'objet d'un choix unique au cours de la construction syntagmatique de l'énoncé"¹⁴. Dans le synthème microzonation, constitué des monèmes micro- et -zonation, les conditions syntagmatiques sont les mêmes que celles des monèmes uniques comme le monème algue ou mer. Aussi, est-il possible de dire que le monème est le terme de repère dans la définition du synthème, les deux faisant partie de la terminologie de l'école martinettienne (Cf. IV.1.a) La définition du synthème).

IV.1.f) Synthème et syntagme

En partant de l'exemple d'une occurrence synthématique, visualisée dans IV.1.c) Identification: critères, on a pu voir la différence de fonctionnement entre synthème et syntagme. C'est la force centripète qui régit la combi-

raison synthématique par opposition à la combinaison syntagmatique qui est régie par la force centrifuge. La direction des vecteurs explique la dynamique synthématique, suivant laquelle le syntagme se transforme en synthème à la suite d'un processus de figement (Cf. IV.3.a) Le Figement). La distinction synthème/syntagme n'existe pas chez F. de Saussure. Mais "lorsque, dans le Cours, il s'agit d'illustrer ce qu'est un syntagme, c'est, le plus souvent, un synthème qui sort"¹⁵. C'est pourquoi nous pouvons dire que les mécanismes de la langue dont F. de Saussure se sert pour expliquer l'exemple de composé défaire¹⁶ sont aussi les mécanismes de la synthématique, mécanismes qui régissent, par l'intermédiaire des rapports associatifs et des rapports syntagmatiques, la structuration des synthèmes. Ces solidarités syntagmatiques¹⁷ se reflètent, dans l'exemple de défaire, nommé par F. de Saussure syntagme à cause de ces rapports (associatifs et syntagmatiques) qu'il renferme, de la manière suivante:



Ce schéma explique l'organisation des synthèmes au niveau lexicologique et met en évidence la nature des rapports qui servent à former le synthème à partir des composantes de base dé- et -faire. En suivant la terminologie martinettienne, on peut conclure que le synthème qui

est égal au monème en ce qui concerne ses possibilités de combinaison, s'oppose au "syntagme, combinaison qui découle de la collocation d'éléments choisis indépendamment les unes des autres"¹⁸.

Il faut aussi citer le cas des synthèmes à constituants multiples qui sont particulièrement productifs au sein des terminologies techniques (et scientifiques). R.-L. Wagner en parle à propos des exemples comme gros mammifère ou citoyen contribuable et les regroupe sous la rubrique des syntagmes. Donc "il fallait considérer le rôle que jouent ces syntagmes dans les vocabulaires techniques, les jargons de métier. A priori rien ne permet sans l'aide d'un contexte d'affirmer que gros mammifère et faux seins soient des composés. Ils sont en voie de devenir tels dans la langue des naturalistes et dans celle des modistes"¹⁹. On voit bien que dans la dernière partie de cette citation, R.-L. Wagner souligne le rôle que joue le processus de figement, ce qui met en évidence la dynamique de la synthématique dans la formation des termes nouveaux. E. Benveniste aborde le cas des synthèmes à constituants multiples, dans une perspective syntaxique et les désigne comme des synapsies²⁰. Pour lui la synapsie est importante, car "tous les vocabulaires techniques y font appel, et d'autant plus aisément qu'elle permet la spécification détaillée du désigné, et la classification des séries par leur trait distinctif. Son extrême flexibilité paradigmatique fait de la synapsie l'instrument par excellence des nomenclatures"²¹. Et si l'on répète que la synapsie d'E. Benveniste n'est pas autre chose que le synthème de l'école fonctionnaliste,

on voit aisément la place privilégiée de cette unité qui comporte plus d'un monème, parmi les activités néologiques.

Donc le même concept de synthème à constituants multiples, formé de deux ou plus de deux monèmes a été traité sous diverses désignations par les linguistes cités ci-dessus. Et nous venons de relever qu'ils mettent tous l'accent sur l'importance de ce concept pour les vocabulaires scientifiques et techniques.



NOTES

- 1) A. Martinet (sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979, p.233.
- 2) Cf. B. Vardar, "Axiologie lexicale et problèmes méthodologiques" in FDE 14, 1984.
- 3) Pour les occurrences des termes (monèmes ou synthèmes) d'écologie Cf. IX. Annexe terminographique.
- 4) L. Hjelmslev, Prolegomènes à une théorie du langage, trad. fr., Paris, Minuit, 1971, p.19.
- 5) A. Martinet, Studies in Functional Syntax - Etudes de syntaxe fonctionnelle, München, Wilhelm Fink Verlag, 1975, p.199.
- 6-7) A. Martinet, ibid., p.234.
- 8) Ibid., p.233.
- 9) B. Vardar, Etude lexicologique d'un champ notionnel. Le Champ notionnel de la liberté en France de 1627 à 1642, Istanbul, Edebiyat Fakültesi yay., 1969, p.2.
- 10) Ibid., p.2.
- 11) Cf. J. Lyons, Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique, trad. fr., Paris, Larousse, 1970, pp.149-158.
- 12) F. de Saussure, Cours de linguistique générale, éd. critique de T. De Mauro, Paris, Payot, nouveau tirage 1979 (1916), p.190.
- 13) A. Martinet, op. cit., p.199.
- 14) Ibid., p.199.
- 15) A. Martinet, "La Synthématique comme étude de l'expansion lexicale" in Dilbilim VI, 1981, p.90.
- 16) F. de Saussure, op. cit., p.178.
- 17) Ibid., p.176.

18)A.Martinet, Studies in Functional Syntax-Etudes de syntaxe fonctionnelle, München ,Wilhelm Fink Verlag, 1975, p.190.

19)R.-L.Wagner, Essais de linguistique française, Paris, Nathan, 1980, p.114.

20)E.Benveniste, Problèmes de linguistique générale, tome II, Paris, Gallimard, 1974, p.171.

21)Ibid.. p.174.



IV.2. La Formation des synthèmes

La dérivation, la confixation, la composition et les synthèmes à constituants multiples sont les divers aspects de la formation synthématique. On peut, de prime abord, établir une classification pour déterminer la part de l'étude termino-synthématique dans l'ensemble du processus de formation de nouvelles unités lexicales. En une première approche, nous pouvons classifier les synthèmes selon leur processus de formation, comme l'a fait M. Grevisse¹ pour les dérivés et pour les composés. En appliquant cette classification aux divers types que présente la structure synthématique, on obtient la grille suivante:

<u>synthèmes</u>	<u>savants</u>	<u>populaires</u>
dérivés	niveau termino-synthématique	
confixés	"	
composés	"	
à constituants multiples	"	

A la lumière des particularités signalées ci-dessus, on peut avancer que c'est le niveau termino-synthématique des synthèmes savants qui feront l'objet de notre analyse, particulièrement du point de vue de leur organisation lexicologique. Les affixes, c'est-à-dire les suffixes, les préfixes et les confixes pour les dérivés et les monèmes libérables qui fonctionnent comme monèmes uniques² dans d'autres contextes, constitueront un autre aspect de notre objet, la synthématique.

IV.2.a) La Dérivation

La dérivation a pour fonction de "remédier au manque de spécificité d'un terme (...) assez général par l'adjonction d'un autre terme, assez général lui aussi"³. Cette fonction que l'on peut étendre à tous les synthèmes, répond au principe de l'économie linguistique. Car, "tout dérivé, quel qu'il soit, traduit un besoin d'économie puisqu'il épargne de recourir à une périphrase"⁴. Donc pour éviter la périphrase, on recourt à la dérivation qui est l'adjonction d'un affixe (préfixe ou suffixe) à un radical. C'est pourquoi d'ailleurs la dérivation est aussi appelée affixation. Pendant la formation d'un dérivé, il arrive que le noyau et le dérivé n'appartiennent pas à la même classe de monèmes. Ce cas que l'on observe dans les autres formations synthématiques est ce qu'on appelle transfert⁵. Lorsqu'on place cette particularité dynamique de la dérivation sur la grille ci-dessous, on constate que l'étude dérivationnelle, au niveau des terminologies, a un champ d'utilisation bien précise dans l'ensemble de l'étude de la dérivation:

<u>dérivation</u>	<u>savante</u>	<u>populaire</u>
avec transfert	affixes + monèmes libres	
sans transfert	affixes + monèmes libres + suffixe zéro	

Comme éléments de formation synthématique, les suffixes donnent matière à l'étude des synthèmes dérivés. On peut réaliser cette étude ou bien du point de vue des rapports base-suffixe ou bien du point de vue du sens contextuel qu'acquiert le synthème dérivé. Il se peut que la base et

le dérivé soient de même classe: étage > étagement. Ce fait illustre la dérivation sans transfert. D'autre part, la base et le syntème dérivé peuvent être de classes différentes: imbibition, de classe nominale, est dérivé d'imbiber, de classe verbale. Donc il s'agit d'une dérivation avec transfert d'une classe à une autre.

Du point de vue du sens contextuel, le rapport base-suffixe détermine la valeur du suffixe en fonction de ce rapport. Autrement dit, pendant la formation dérivationnelle, au sein d'un contexte déterminé, "une valeur possible du suffixe est (...) actualisée du fait de la base à laquelle il est associé"⁶. Par exemple, le suffixe -ique dans homéciques indique l'appartenance à une espèce homogène, mais le même suffixe -ique montre la matière dans aquatique ou dans granitique (Cf. par exemple, contrée granitique).

Il est possible de classer les suffixes du point de vue du résultat de la production du syntème. Ce classement fera naître de nouvelles modalités combinatoires telles que les nominaux (noms produits), les adverbiaux (adverbes produits), les adjectivaux (adjectifs produits), les verbaux (verbes produits).

On peut coupler cette classification avec une autre, tenant compte du statut de la base dans le processus de classification: les dénominaux sont ceux des syntèmes qui ont comme base le nom; les dé-adverbiaux font partie des syntèmes à base adverbiale; les dé-adjectivaux désignent les syntèmes ayant à la base un adjectif et les dé-verbaux sont des syntèmes à base verbale. C'est ainsi que la classification de l'école martinettienne établit la dyna-

mique de la production synthématique en dix classes, du point de vue des suffixes: 7

- 1) les nominaux dénominaux $N > N$; (synthèmes endocentriques)
- 2) les nominaux dé-adjectivaux $Adj > N$; (synthèmes exocentriques)
- 3) les nominaux déverbaux $V > N$; (synthèmes exocentriques)
- 4) les adjectivaux dénominaux $N > Adj$; (synthèmes exocentriques)
- 5) les adjectivaux déverbaux $V > Adj$; (synthèmes exocentriques)
- 6) les adjectivaux déadjectivaux $Adj > Adj$; (synthèmes endocentriques)
- 7) les verbaux dénominaux $N > V$; (synthèmes exocentriques)
- 8) les verbaux dé-adjectivaux $Adj > V$; (synthèmes exocentriques)
- 9) les verbaux déverbaux $V > V$; (synthèmes endocentriques)
- 10) les adverbiaux dé-adjectivaux $Adj > Adv$; (synthèmes exocentriques)

Par souci pédagogique, on peut transformer cette liste en une grille permettant de visualiser la distribution des processus de production des synthèmes:

	dénominaux	dé-adjectivaux	déverbaux
nominaux	$N > N$	$Adj > N$	$V > V$
adjectivaux	$N > Adj$	$Adj > Adj$	$V > Adj$
verbaux	$N > V$	$Adj > V$	$V > V$
adverbiaux	-	$Adj > Adv$	-

Les adverbiaux ne se comportant guère comme base dans le processus de production il n'est pas possible de parler de dé-adverbiaux. D'où l'absence de ce groupe sur la colonne horizontale des bases. Toutefois, on peut parler sans réserve des dé-adverbiaux-déverbaux formés par le suffixe -ons (ou -on) bien qu'il s'agisse d'un cas très limité comme le dit M. Grevisse: seules les expressions à reculons, à tâtons, à califourchons⁸ illustrent ce proces-

sus de dérivation.

Aussi peut-on classifier les dérivés à caractère termino-synthématique en partant des critères indiquant la nature de la relation entre le noyau et le suffixe. Ces critères sont ceux de "désignation de rapports au procès de désignation" selon la terminologie de l'école fonctionnaliste.

Une des formes de la dérivation est la dérivation régressive. C'est la dérivation à suffixe zéro (la suppression du suffixe). Dans ce type de formation synthématique, "la création de **nom** par transfert de verbe est d'une remarquable fréquence dans les emplois techniques et argotiques"⁹. Mais toujours à l'intérieur de ce type de production de synthèmes dérivés, la suppression rend difficile l'identification de plus de deux monèmes. Dans ce cas-là, les fonctionnalistes recourent à la notion de trait de sens¹⁰. Certains dérivés sont identifiés à partir de leur valeur **sémantique** et un transfert de la classe de verbe à celle de nom se réalise comme dans les exemples: (il) mesure le temps et la mesure du temps. Il s'agit ici d'un procès; or dans Elle a mis deux mesures de farines, il s'agit plutôt de l'instrument. Donc il est possible d'obtenir divers rapports suivant des paires qui constituent des mini-contextes. De même que dans (il) mesure le temps et la mesure du temps, le rapport entre les constituants du couple (il) pioche et (la) pioche est constitué à partir des valeurs contextuelles des unités en question.

Les préfixes sont des monèmes non libérables comme les suffixes. Ils n'ont pas une autonomie monématique au

sein de la formation synthématique. Les préfixes appartiennent à deux classes de monèmes: celle des prépositions et celle des adverbes. Mais le transfert de la préposition à l'adverbe dans un syntème suscite des divergences de vue parmi les linguistes qui veulent classer les préfixes comme formants des composés et ceux qui les insèrent dans la catégorie de dérivation. Dans le syntème dérivé sub-littoral, le préfixe sub- ne présente aucune autonomie combinatoire, donc il ne s'agit pas d'un **transfert** et, par conséquent on peut classer sub-, parmi les prépositions sans hésiter. Pour le syntème sous-espèce, la même remarque est valable, alors que, dans un syntème comme entracte, la **préposition** agit comme adverbe préfixé. Ce qui est commun dans les exemples ci-dessus, c'est la nature du préfixe adverbial ou prépositionnel. Ils se comportent comme monème et confèrent ainsi au syntème dont ils font partie le statut de composé. Dans le cas de entracte, on dénombre deux monèmes libérables: entre et acte (l'amalgame qui se trouve entre ces deux composants se traduit par la chute d'e final dans entre).

Certains types de préfixes se prêtent à l'organisation structurale au niveau des syntèmes: le syntème sub-littoral est opposé à supralittoral à partir de l'organisation des préfixes sub-, supra-. Les syntèmes opposés présentent un caractère scalaire avec l'ajout du préfixe é-. On obtient finalement une série d'oppositions comportant sub-, é-, supra-; en effet, combinés avec le monème littoral, ces éléments forment la série sublittoral, élittoral, supralittoral.

Une dernière remarque, concernant les préfixes qui servent à former des synthèmes à caractère terminologique, porte sur la nature de ces synthèmes: dans ce type de synthèmes, les préfixes qui sont des monèmes non libérables présentent un caractère d'emprunt. Ainsi, le synthème intercotidal est formé à l'aide du préfixe inter- (entre), provenant du latin.

Dernièrement, on peut parler de la dérivation par affixe discontinu comme illumination (par exemple illumination sous-marine) qui est dérivé du monème unique lumière avec l'adjonction de l'affixe discontinu il- ... -(a)tion. Le composant il- forme un tout avec -(a)tion, puisque le synthème illumination n'apparaît jamais sans il-:lumina-tion. Les synthèmes produits par l'ajout de ce genre d'affixe sont dits parasynthétiques¹¹.

IV.2.b) La Confixation

Les confixes sont les affixes qui présentent le caractère de monème non libérable et un synthème confixé est formé par l'adjonction de deux confixes. Ces synthèmes sont caractérisés par le schéma monème non libérable + monème non libérable. Certains confixes qui participent à la formation synthématique confèrent à l'unité produite un caractère termino-synthématique: polymorphe (genre polymorphe) formé par les confixes, monèmes non libérables, poly- et -morphe, est un synthème confixé. Les synthèmes confixés sont particulièrement abondants dans les vocabulaires scientifiques, car la confixation "offre une des sources les plus vivantes de création lexicale"¹². Il faut, d'autre part, souligner que le principe de l'économie

linguistique, surtout l'économie syntagmatique¹³ explique le cas des confixes qui traversent un processus de transfert. C'est ainsi que "dans l'usage contemporain, du fait d'abrègement, beaucoup de confixes s'emploient comme monèmes libres"¹⁴; par exemple, cinéma qui figure dans le synthème cinématographique, a acquis le statut de monème libre à la suite du processus de formation synthématique¹⁵.

Du point de vue de la dynamique synthématique, on peut hésiter sur la nature d'un élément constituant le synthème et qui se trouve dans l'état de formation. Au cas où on a la difficulté de reconnaître s'il s'agit de monème ou de synthème et "là où on désire de se référer aussi bien à des monèmes qu'à des synthèmes, il est recommandé de parler d'un thème ou des thèmes"¹⁶.

IV.2.c) La Composition

Les unités lexicales qui participent à la composition sont les monèmes libérables conjoints. Parmi les synthèmes, les composés nécessitent le recours à la visualisation du fait de leur ressemblance avec certains syntagmes. Dans ce type de synthèmes, les monèmes libres se chargent de la fonction déterminant-déterminé et un fonctionnel comme de ou à assure la liaison entre les monèmes libres. Ce groupe de synthèmes constitue le lieu privilégié de la formation par figement et par modèle.

L'un des moyens de création des synthèmes composés se réalise donc à partir d'un modèle. Les synthèmes peuvent constituer des groupes autour d'un modèle qui explique les faits conscients et/ou inconscients du

mécanisme linguistique. En effet, "ces modèles s'imposent analogiquement au locuteur, sans même qu'il songe à s'en inspirer dans le processus de création qui fait jaillir le syntème au cours de l'acte de parole et dans l'instant même où surgit le besoin de désigner, de façon spécifique et originale, une notion dont on vient de dégager la nouveauté et l'individualité"¹⁷. Le procédé analogique établit les modèles de syntèmes. Les modèles les plus productifs, pour les syntèmes terminologiques sont les suivants:

1. nom+nom; dans ce modèle, les deux constituants sont juxtaposés: auteur-lecteur, ou bien le deuxième élément peut déterminer le premier comme dans le syntème, terme d'écologie, iodure-oxydase ou vice-versa, comme dans haut-fond, terme d'écologie.

2. nom+fonctionnel+nom; le fonctionnel peut être à ou de. Dans le Bon usage¹⁸, cette modalité de composition est formulée de la manière suivante: nom+préposition+régime. Le syntème composé degré d'humectation fait partie de ce groupe en tant que terme d'écologie des algues marines.

3. nom+coordonnant+nom; ce groupe de syntèmes a un comportement spécifique. Ils se forment à partir d'une base d'opposition contextuelle. Tels sont (les) Poids et Mesures ; (les) allées et venues ; pile ou face¹⁹.

4. nom+adjectif: l'adjectif combiné à un nom peut avoir un ordre inverse: contrée granitique ; vif ressac.

5. adjectif+adjectif > nom : exemple clair-obscur¹⁹.

6. nom+verbe ou syntagme verbal: mer diluée.

7. verbe+verbe ce groupe présente un aspect particulier. Il existe peu d'exemples qui illustrent cette structure; parmi eux figurent passe-passe (répétition du même verbe)

laissez-passer(impératif+infinitif) et va-et-vient(mômes verbaux coordonnés)¹⁹.

8. fonctionnel+nom ce type est formulé dans Le Bon usage (Cf. supra., note 18) comme préposition+régime. Le syntème sous-espèce qui fait partie de la terminologie des algues marines a cette structure.

Telles sont donc les diverses modalités de composition qui permettent de produire des "noms composés". Aussi est-il possible de regrouper sous une même rubrique les syntèmes adjectivaux composés:

1. adjectif+adjectif: les adjectifs constituants établissent ou bien un rapport de coordination, ou bien ils sont juxtaposés comme dans les syntèmes biogéographique, subaérien.

2. adjectif+élément conjoint: les éléments conjoints de diverses catégories donnent lieu à diverses formations possibles. L'élément conjoint peut être un adverbial: le syntème haut-perché¹⁹ est de ce groupe.

Les autres composés sont de nature verbale et adverbiale. Parmi les modèles des verbes composés, on trouve une relation verbe+fonctionnel. Il s'agit plutôt des verbes semi-auxiliaires comme porter sur, procéder à, etc. Ou bien on peut trouver un modèle verbe+complément, qui a traversé le processus de figement.

La forme (il) fait attention (Cf. supra., note 18) fait partie de ce groupe.

Les adverbes composés sont ceux qui ont déjà traversé le processus de figement. Ils n'ont pas une valeur terminologique.

NOTES

- 1) Cf. M. Grevisse, Le Bon usage, Paris-Gembloux, Duculot, nlle. éd. 1980, pp.93-132.
- 2) A. Martinet, Studies in Functional Syntax-Etudes de syntaxe fonctionnelle, München, Wilhelm Fink Verlag, 1975, p.199.
- 3) A. Martinet, Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, nlle éd. 1980 p.177.
- 4) R.-L. Wagner, Essais de linguistique française, Paris, Nathan, 1980, p.106.
- 5) A. Martinet, op.cit., p.139.
- 6) A. Martinet (sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979, p.238.
- 7) Ibid., p.238.
- 8) M. Grevisse, ibid., p.996.
- 9) A. Martinet, op. cit., p.239
- 10) Ibid., pp.239-240.
- 11) Ibid., p.236.
- 12) Ibid., p.244.
- 13) A. Martinet, Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, nlle. éd. 1980, pp.176-178.
- 14) A. Martinet (sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979, p.244.
- 15) Cf. L.J. Calvet, "Les sigles en français d'aujourd'hui" in Le Français dans le monde 94, 1973.
- 16) A. Martinet (sous la dir. de), La Linguistique, guide alphabétique, Paris, Denoël, 1969(1922).
- 17) A. Martinet (sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979 p.238.
- 18) M. Grevisse, op. cit., p.121.
- 19) Cf. pour ces exemples, A. Martinet, ibid., pp.245-253.

IV.3. La Morphologie synthématique

La morphologie est l'étude des variantes de signifiants des monèmes. Les variations et les contraintes qui affectent la disposition linéaire des signifiants des monèmes qui se rattachent pour former un syntème constituent l'objet d'étude de la morphologie synthématique. Ces variations que l'on appelle aussi allomorphes sous l'influence des écoles linguistiques américaines intéressent l'étude synthématique dans la mesure où elles participent à la formation d'un syntème, et, par ce biais, elles donnent accès à la dynamique synthématique. D'autre part, lorsque l'attention est portée sur les syntèmes, sur les dérivés, par exemple, on voit bien qu'un "dérivé à suffixe est toujours morphologiquement marqué par rapport à la base quand il fait couple avec elle"¹. En alléguant cette constatation de nature morphologique, nous dirons que la notion de marque qui a des reflets sur le sens permet de motiver le syntème morphologiquement, et aussi sémantiquement. La notion de marque entraîne la motivation, car, en ce qui concerne un syntème, "l'unité lexicale n'est compréhensible que pour qui connaît le sens des lexèmes de base ou des lexèmes composants (dans le cas de la motivation morphologique), et pour qui connaît le sens propre d'où sont dérivés les sens figurés (dans le cas de la motivation sémantique)"². L'unité lexicale qui est morphologiquement marquée est, par conséquent, relativement motivée, ce qui fait penser que tous les syntèmes sont motivés par rapport au(x) monème(s) unique(s) dont ils sont produits. Mais cette motivation

relative n'engage point le fonctionnement synthématique. Car il ne faut pas oublier que les synthèmes sont "des unités qui fonctionnent exactement comme les signes immotivés susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes qu'eux"³.

Pour préciser la position qu'occupe la morphologie au sein de l'analyse synthématique, il faut noter que la morphologie synthématique se trouve à l'intersection de la "morphologie syntagmatique, qui traite des variantes formelles des monèmes qui se produisent dans la syntagmatique(...) et de la morphologie lexicale, qui traite de celles qui se présentent en composition et en dérivation"⁴.

Comme on l'a indiqué ci-dessus, la morphologie synthématique n'entraîne pas de coupures avec la dimension sémantique. Bien au contraire, on peut établir les liens partant du parallélisme existant entre les motivations morphologique et sémantique sans pourtant oublier que "seules ressortissent à la morphologie les variations du signifiant qui ne correspondent pas à une différence de sens"⁵.

D'autre part, le synchrétisme est le cas où s'instaure un lien entre les niveaux morphologique et lexical: en partant du constat selon lequel "il arrive que le signifiant d'un monème revête la même forme que celui d'un autre monème en combinaison avec certaines unités significatives"⁶, A. Martinet définit le synchrétisme comme indifférenciation formelle d'un même monème. Lorsqu'on parle, par exemple, d'un "déverbal non marqué morphologiquement"⁷, on recourt, ipso facto, à la notion de fonction ou de trait de sens (Cf. supra. , IV.2. La Formation des synthèmes) pour ex-

plier ce cas de syntrétisme. En effet, il existe le syncrétisme entre (il) mesure le temps et la mesure du temps, car les signifiants mesure dans les deux exemples ont des signifiants différents l'un de l'autre; il s'agit donc d'une indifférenciation formelle.

A ces généralités qui remontent au niveau de la langue, on peut ajouter les fonctionnements morphologiques du genre et du monème "pluriel" du français, une langue. Le genre et le monème "pluriel" affectent les synthèmes comme ils affectent les monèmes. En outre, les variations formelles dues à la combinaison des monèmes qui constituent un synthème font partie intégrante de la morphologie synthématique.

Enfin, nous citerons la démarche de l'école fonctionnaliste que nous adoptons pour regrouper ci-dessous les faits d'ordre morphologique des synthèmes:

"1) l'étude des variantes de formes des monèmes qui entrent dans la composition du synthème et du conditionnement possible de cette variation dans le procès de synthématisation;

2) l'étude des variantes de forme des synthèmes selon les contextes où ils apparaissent: pluriel des noms, féminin des adjectifs"⁸.

Les variantes peuvent affecter la base ou les affixes. Les variantes de base sont déterminées à partir de la base qui se trouve à l'état de monème libre dans le synthème: é-tage dans étagement, ou bien la base subit une modification de forme; la base mer se trouve modifiée formellement dans le synthème marine (Cf. algues marines). Ou bien encore, dans

certain synthèmes, la base ne correspond pas à un monème libre comme dans le synthème boréal, il se peut que la base ait déjà acquis le statut de synthème: sténodynamique, dans macrosténodynamique.

Le synthème produit peut révéler un étymon latin(ou grec), parmi les synthèmes faisant partie des vocabulaires terminologiques. Ce fait est fréquent dans les termes d'écologie aussi: eau ← aquatique.

Quant à la variation des affixes, un problème méthodologique se dégage, surtout lorsqu'il s'agit de la combinaison de deux éléments affixaux comme dans l'exemple ;

assimilation ← assimilatoire

Du point de vue des préfixes, la terminologie synthématique est particulièrement riche d'exemples. Les préfixes comme anté-, sub- ou anti- sont, parmi les préfixes, ceux qui produisent le plus fréquemment des unités terminologiques. Dans les limites de notre annexe terminographique, le monème préfixal sous- se montre avec sa variante sub-. Autrement dit, dans les synthèmes sub-aérien(ne) et dans sous-marin(e), sub- et sous- sont deux variantes. Il faut, d'autre part, souligner que c'est le contexte qui est déterminant dans le choix de ces préfixes.

Les autres problèmes qui relèvent de la morphologie synthématique surgissent dans la confixation et dans la composition. Le signe orthographique de trait d'union se révèle comme une variante formelle, particulièrement dans les synthèmes qui se trouvent à l'état de figement.

Nous intégrerons l'analyse des variantes morphologiques dans notre modèle d'analyse synthématique dans la mesure où elle contribue à cette analyse et c'est pourquoi

certaines faits de la morpho(no)logie générale qui sont non pertinents pour cette analyse resteront en dehors des limites que nous nous fixons, tels que les variantes phonologiques, les faits d'accord, etc.

Il faut, par contre, citer le cas de l'amalgame qui aide à saisir le fonctionnement et la formation synthématiques. En tenant compte de l'aspect signifiant des monèmes, A.Martinet rattache l'amalgame à une tendance vue dans le signifiant qui se manifeste "selon le contexte, sous des formes variables"⁹. Dans une approche purement formelle, "l'amalgame est la coalescence(enchevêtrement)indissoluble de deux ou plusieurs signifiants"¹⁰. Nous pouvons dire qu'au cas où il devient impossible de déterminer la joncture entre deux signifiants, on se trouve devant un amalgame qui "n'a d'application qu'en syntagmatique"¹¹. Dans le monème des, par exemple, se trouvent amalgamés les monèmes de et les. Ce fonctionnel se trouve dans les synthèmes composés tels que ceinture des laminariées.

Voici les facteurs morphologiques qui peuvent être explicatifs dans l'analyse synthématique en se combinant avec les comportements axiologiques que nous étudierons dans le chapitre suivant.

NOTES

- 1) R.-L. Wagner, Essais de linguistique française, Paris, Nathan, 1980, p.105.
- 2) A. Martinet (sous la dir. de), La Linguistique, guide alphabétique, Paris, Denoël, 1972(1969), p.191.
- 3) A. Martinet, Studies in Functional Syntax-Etudes de syntaxe fonctionnelle, München, Wilhelm Fink Verlag, 1975, p.186.
- 4) A. Martinet (sous la dir. de), La Linguistique, guide alphabétique, Paris, Denoël, 1972(1969), p.191.
- 5) M. Mahmoudian, Pour enseigner le français, présentation fonctionnelle de la langue, Paris, P.U.F., 1976, p.104.
- 6) A. Martinet, ibid., p.260.
- 7) R.-L. Wagner, op. cit., p.106.
- 8) A. Martinet (sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979, pp.253-254.
- 9) A. Martinet, Eléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, nlle. éd., 1980, p.102.
- 10) M. Mahmoudian, op. cit., p.100.
- 11) A. Martinet, Studies in Functional Syntax-Etudes de syntaxe fonctionnelle, München, Wilhelm Fink Verlag, 1975, p.199.

IV.4.L'Axiologie synthématique

Comme le comportement des synthèmes est analogue à celui des monèmes ou des lexèmes, l'axiologie synthématique prend place sur "la dimension lexicale de l'axiologie ou l'axiologie lexicale"¹. Notons par ailleurs que l'axiologie synthématique constitue le volet le plus important de notre analyse portant sur les synthèmes et dont le but est de dégager l'organisation lexicale. Dans notre analyse, nous réservons une place à l'axiologie et non pas seulement à la sémantique synthématique car nous nous attarderons sur les synthèmes d'une "langue déterminée", le français en l'occurrence. Donc l'organisation ou la structure lexicale d'une part et l'axiologie lexicale d'autre part s'intègrent dans l'analyse synthématique, la première comme matière et la deuxième comme outil méthodologique. La structure lexicale, comme toute structure linguistique, implique la valeur si bien qu'en effet "qui dit valeur, dit structure"². La valeur d'un monème ou d'un synthème est la participation de cette unité au sens d'une phrase, et cette participation se dégage par l'opposition du monème en question aux autres monèmes de la phrase. Les concepts structure, valeur et opposition régissent toute étude de lexicologie structurale, qu'il s'agisse des synthèmes ou des monèmes. Pour communiquer l'expérience que l'on a du monde extérieur, le locuteur ou l'émetteur se sert, comme moyen linguistique, de l'unité lexicale, qui, "saisie aussi bien au niveau de la valeur qu'à celui des traits référentiels qu'il comporte, doit être envisagée au double point de vue syntagmatique et paradigmatic"³, et l'étude lexicologique a pour objet,

l'analyse de cette valeur saisie et celle des traits référentiels.

Du point de vue de l'usage des synthèmes terminologiques l'approche axiologique sert à établir l'homogénéité des usages puisqu'un synthème terminologique est monoréférentiel.

Au sein de la synthématique, l'étude axiologique des oppositions privatives (par contraste aux oppositions équipollentes), instaurées entre deux synthèmes ou un synthème et la base, à partir d'un élément formel tel que -esse⁴ permet d'élaborer le fonctionnement axiologique des constituants des synthèmes dans une langue: "sans doute y a-t-il, dans chaque langue, un vocabulaire de base où l'on peut penser que tous les usagers s'accordent à attribuer la même valeur à chaque terme. Mais dès qu'on pousse l'enquête un peu loin et avec quelque exigence, on s'aperçoit combien est limité le domaine lexical où l'accord est véritablement général"⁵. Du point de vue terminologique, une voie se dessine d'elle-même en ce qui concerne la pédagogie du français comme langue de spécialité. Pour un enseignement qui vise à dépasser "le domaine lexical où l'accord est véritablement général" (domaine qualifié par les méthodologues comme tronc commun⁶ et qui précède dans la pédagogie d'une langue de spécialité le Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique)⁷, la structuration axiologique des éléments qui forment les synthèmes est la préoccupation centrale de la lexicologie appliquée. C'est ainsi qu'on parle de "dérivation lexicale" comme "la description des régularités observables dans la grammaire du mot, pris comme niveau

d'analyse autonome"⁸. Bien sûr les régularités en question se trouvent également dans les signifiés des constituants de synthèmes.

Surtout, pour les unités lexicales qui font partie intégrante d'une taxinomie (et, par conséquent, présentant le statut de terme scientifique -et/ou technique-) l'opposition synthème produit/monème de base présente des régularités d'ordre morphologique et axiologique en fonction de "la perception que nous avons du monde", c'est-à-dire de notre expérience linguistique. Si l'on prend l'exemple de l'élément -esse, cité plus haut, "les rapports de tigre et tigresse sont fondés aussi bien en linguistique qu'en réalité; ceux de tigre à lion paraissent ressortir plutôt à la zoologie qu'à la linguistique. Mais, à côté des rapports biologiques entre tigre et lion, il y a place pour une opposition tigre / lion de type purement linguistique"⁹.

Il existe donc des relations entre "champs linguistiques" et "la réalité extralinguistique"¹⁰.

L'analyse lexicologique par "champs" est, méthodologiquement parlant, "un appareil descriptif et explicatif, empirico-déductif et objectivable ou reproductible"¹¹ à laquelle convient la démarche d'analyse que nous avons choisie au départ (Cf. O.Introduction). Le champ étant considéré, d'autre part, "comme la plus pertinente incarnation de la notion de structure dans le domaine lexicologique"¹², nous allons nous orienter à établir les champs sous-jacents à la terminologie d'écologie. Comme nous opérons, au niveau des synthèmes, avec la notion de champ morpho-sémantique (ou axiologique), cette notion occupe une place pri-

vilégiée, car elle nous sert à établir un premier rapport selon la constitution des synthèmes. Ainsi, les champs dérivationnels¹³ (suffixaux ou préfixaux) s'intègrent dans cet ensemble que l'on appelle champ morpho-sémantique. Cette première structuration en partant des traits morphologiques des constituants de synthèmes peut être soutenue par l'établissement des champs notionnels. Le champ notionnel est "un ensemble signifié vu par le biais d'un signifiant global, ensemble organisé et hiérarchisé dont les éléments se délimitent réciproquement, comme ils sont délimités, de leur côté, par les éléments périphériques d'autres champs"¹⁴.

Les unités lexicales appartenant aux vocabulaires scientifiques et techniques sont, comme on l'a indiqué, monosémiques. C'est pourquoi, le sens contextuel n'affecte pas beaucoup les termes scientifiques et techniques. Autrement dit, "tout mot est lié à son contexte dont il tire son sens; ce sens contextuel peut se confondre avec le sens de base dans les mots techniques du type 'sulfate de soude' ou 'encéphalite' dont l'aire contextuelle est étroitement délimitée"¹⁵. Le contexte favorise, en effet, la constitution des champs, car les relations établies sont "pertinentes", dans la mesure où elles se placent dans un contexte. De plus, "souvent on ne comprendra pas parfaitement la signification d'un terme si l'on ne connaît pas les séries auxquelles il appartient"¹⁶.

Donc le concept de champ ou de micro(/macro)structure (≡ système) résulte des "rapports d'antonymie, de synonymie, d'hypo- ou hyperonymie, d'association plus ou moins étroite", obtenus au moyen "des procédures de l'analyse componentiel-

le et avec la prise en considération des traits constants et variables, au sein d'un espace conceptuel donné"¹⁷. Deux ou plus de deux unités lexicales qui entretiennent de telles relations, deviennent correlées. Ce sont "des termes en corrélation de sens ou en opposition(ils entretiennent entre eux des rapports de parenté sémantique, hors de la chaîne -sur l'axe paradigmatique-)"¹⁸. Et deux unités lexicales sont dites cooccurrentes, lorsqu'elles coexistent simultanément dans un même énoncé. Comparés aux correlés, "les cooccurrents sont des termes en contraste(entretenant entre eux des rapports de contiguïté ou de voisinage dans la chaîne -sur l'axe syntagmatique-)"¹⁹. Ces termes appartiennent au "niveau supérieur de l'analyse linguistique" et contribuent à la découverte de la structure spécifique que présente tout état de langue"²⁰. Les relations existent entre les unités correlées ou cooccurrentes qui deviennent synonymes, antonymes, hyperonymes (termes génériques) ou hyponymes (termes spécifiques) suivant la nature de ces relations et ces rapports sont établis à partir d'un dénominateur commun²¹ qui est, en effet, un sème, unité minimale de sens.

NOTES

- 1) B.Vardar, "Axiologie lexicale et problèmes méthodologiques" in FDE, 14, 1984, p.105.
- 2) Ibid., p.105.
- 3) Ibid., p.107.
- 4) A.Martinet, La Linguistique synchronique, Paris, P.U.F., 1974(1965), p.195.
- 5) A.Martinet, "Une langue et le monde" in Dilbilim V, İstanbul, İ.Ü.Yabancı Diller Yüksek Okulu yay., 1980, p.9.
- 6) M.-T.Gaultier, "Quand le professeur de français doit jouer à l'apprenti sorcier..." in Le Français dans le monde, 61, 1968, pp.20-26.
- 7) Cf. G.Vigner, Didactique fonctionnelle du français, Paris, Hachette, 1980, pp.14-21.
- 8) P.Lerat, "La Dérivation lexicale" in Le Français dans le monde, 188, 1984, p.111.
- 9) A.Martinet, op. cit., p.195.
- 10) B.Vardar, art. cité., p.109.
- 11) Ibid., p.109.
- 12) B.Vardar, "Remarques sur le concept de 'champ' en lexicologie" in FDE, 11, p.78.
- 13) G.Mounin, Clefs pour la sémantique, Paris, Seghers, 1975, (1972), p.133.
- 14) B.Vardar, Etude lexicologique d'un champ notionnel. Le champ notionnel de la liberté en France de 1627 à 1642, İstanbul, İ.Ü.Edebiyat Fakültesi yay., 1969, p.49.
- 15) P.Guiraud, La Sémantique, Paris, P.U.F., 1972 (1955), p.31.

- 16)D.Lehmann(sous la dir. de), Lecture fonctionnelle de textes de spécialité, Paris, Crédif-Didier, 1980, p.21.
- 17)B.Vardar, "Axiologie lexicale et problèmes méthodologiques" in FDE , 14, 1984, p.109.
- 18)R.Galisson, Lexicologie et enseignement des langues, Paris, Hachette, 1979, p.185.
- 19)Ibid., p.185.
- 20)Cf. B.Vardar, Structure fondamentale du vocabulaire social et politique en France, de 1815 à 1830, İstanbul, İ.Ü. Edebiyat Fakültesi yay., 1973, p.1.
- 21)R.Galisson, op. cit., p.186.
-

IV.5. La Dynamique synthématique

Dans la Grammaire fonctionnelle du français, on rattache à la dynamique synthématique les faits suivants: combinaisons des différents procédés, synthèmes à expansions (constituans) multiples, retour au monème, abrégement, réduction à des polysèmes, sigles et faits de néologie. Nous insérons le figement parmi les faits qui accusent la dynamique synthématique. Car le figement couvre tout ce qui est dynamique au niveau de la synchronie: le figement met en relief le processus de l'activité néologique, en mobilisant les mécanismes du français à travers les étapes successives.

IV.5.a) Le Modèle

Le modèle sert, comme dans IV.2.c) La Composition, à montrer les possibilités ou les contraintes de combinaison de monèmes pour produire un synthème. En effet, les notions de modèle et celle de figement sont largement tributaires l'une de l'autre, puisque "le modèle naît de la masse des figements d'un même type"¹.

Les modèles permettent de former un synthème en combinant "des éléments qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus former des syntagmes nouveaux"². Il faut, d'autre part, souligner qu'il existe d'autres structures que le synthème et le syntagme, portant des traits formels semblables. Le syllème est proche du synthème en apparence et il est caractérisé par un noyau déterminable, un fonctionnel qui le rattache au reste de l'énoncé et le noyau, qui peut être monème ou synthème, entraîne ses modalités.

IV.5.b) Le Figement

Le figement est une des sources de la création des synthèmes. C'est un processus qui a, dans son point de départ, un syntagme et, par réutilisation, ce syntagme se transforme en synthème tout en se figeant. Comme le synthème possède les mêmes traits qu'un monème unique, on le définit dans la Grammaire fonctionnelle du français en tenant compte de son rôle en tant que signe. Dans cette perspective, "le figement est le processus selon lequel le syntagme au moyen duquel on a désigné un objet, un phénomène ou un procès particulier a acquis, du fait de son réemploi en référence à ce même type d'objet, de phénomène ou de procès, le statut de synthème"³. Le figement concerne d'avantage les composés comme jeune fille ou les formes semi-auxiliaires comme avoir l'air⁴. Dans le cas des composés, c'est le comportement du monème déterminant par rapport au monème déterminé qui modifie le figement. Les deux unités terminologiques du domaine d'écologie, marée haute et marée basse ont, de ce point de vue, franchi le processus de figement. Par contre, dans le micro-système constitué par l'opposition des synthèmes mode battu / mode calme, le statut du synthème mode battu provoque des réticences à cause de l'occurrence mode semi-battu. Car le déterminant battu est déterminé individuellement par un autre monème déterminant semi-, ce qui transgresse une des règles de la formation synthématique. On peut donc se demander si l'on se trouve devant un cas de figement qui n'est pas encore tout à fait accompli. Ce constat n'affecte pourtant pas le micro-système établi par l'opposition de degré mode calme ; mode

semi-battu ; mode battu.

IV.5.c) Transformation du synthème en syntagme

La transformation du synthème en syntagme est le processus diamétralement opposé à celui de figement. Si l'on prend l'exemple mode-battu / mode semi-battu, au cas où ces deux synthèmes renvoient au même référent, tout emploi du synthème mode semi-battu le transforme en syntagme au profit du synthème mode battu, car le déterminant battu est déterminé individuellement par semi-.

Le figement et la transformation du synthème en syntagme sont les deux aspects de toute création synthématique. Nous les avons intégrés dans la dynamique synthématique, car "il est fréquent que la dynamique synthématique soit mise à contribution pour éliminer certains emprunts"⁵.

NOTES

- 1)A.Martinet(sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979, p.252.
- 2)A.Martinet, "La Synthématique comme étude de l'expansion lexicale" in Dilbilim VI, İstanbul, İ.Ü. Yabancı Diller Yüksek Okulu yay., 1981, p.93.
- 3)A.Martinet, op.cit., p.252.
- 4)Pour ces exemples, Cf., entre autres, A.Martinet, art. cité, pp.84-98.
- 5)A.Martinet, art. cité., p.93.



V. Proposition d'un modèle d'analyse synthématique

Comme démarche d'analyse portant sur les unités termino-synthématiques, nous adopterons une grille à trois niveaux: dans l'identification qui constitue le premier niveau, nous étudierons les modalités de formation de l'unité synthématique soumise à l'examen, ainsi que son comportement. Selon les constituants, le syntème produit est appelé dérivationnel, confixé, composé ou syntème à constituants multiples, très fréquent au niveau des termes scientifiques et techniques. Suivant son comportement, le syntème est dit endocentrique s'il ne s'agit pas de transformation de classe entre le noyau et le syntème produit. Au cas où une transformation de classe se réalise, on désigne le syntème produit comme exocentrique.

Au deuxième niveau, morphologique, nous procéderons à l'analyse des variantes de formes qui n'affectent pas le sens. Dans cette optique, l'amalgame est considéré comme le lieu privilégié de l'analyse morphologique.

Au dernier niveau que nous réservons à l'étude lexico-axiologique, nous allons essayer de dégager les valeurs contextuelles des syntèmes en fonction du modèle de la lexicologie structurale.

Ces trois niveaux de l'analyse synthématique peuvent être regroupés de la manière suivante sur un tableau synoptique:

I. Identification: a) 1. syntèmes affixaux: syntèmes préfixaux, syntèmes suffixaux.

2. syntèmes confixaux.

3. synthèmes composés

4. synthèmes à constituants multiples

b) 1. synthèmes endocentriques

2. synthèmes exocentriques

II. Morphologie: a) synthème amalgamé

b) le monème "pluriel"

c) le genre, etc.

III. Axiologie: a) champs terminologiques (champs suffixaux, préfixaux, etc.).

b) relations sémantiques (à base contextuelle) entre les synthèmes: synonymie, antonymie, hyperonymie-hyponymie, polysémie).

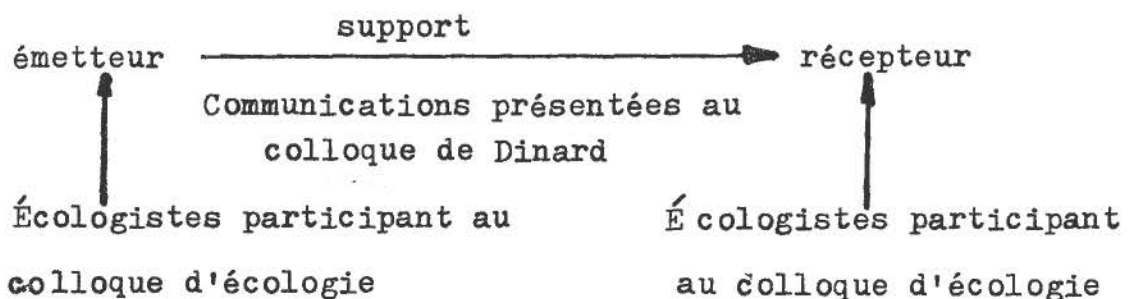
c) champs lexico-axiologiques.

VI. Présentation du corpus

Notre corpus est constitué des textes de communications, présentées par les écologistes pendant le colloque tenu à Dinard (France) en 1957, et réunis sous le titre d'Écologie des algues marines. Ce livre comporte 23 communications regroupées en huit parties: 1) Zone des marées et répartition verticale ; 2) Répartition géographique et générale ; 3) Morphologie et écologie ; 4) Vases salées et mangroves ; 5) Physiologie et écologie ; 6) Utilisation ; 7) Protection ; 8) Technique.

Les motifs qui nous ont orienté à choisir ce livre comme corpus découlent, en effet, de la prise en considération des divers facteurs méthodologiques et/ou pédagogiques.

Méthodologiquement parlant, nous avons choisi ce livre dans lequel se trouve rassemblés divers articles d'écologie parce qu'il répond au principe d'authenticité. Il ne s'agit pas de textes composés par un souci pédagogique, mais rédigés pour assurer la transmission de l'information entre les écologistes. On peut donc typologiser ces textes comme scientifiques suivant les critères établis dans I. Objet de l'analyse du discours: énoncé, texte ou discours ?. Dans ce cas-là nous obtenons le schéma suivant:



Aussi les 23 articles qui constituent le corpus de ce travail répondent-ils aux critères portant sur la constitution du corpus: "ils assurent la représentativité du corpus" et on y trouve "l'acceptabilité et la fécondité" inhérentes aux textes pédagogiques.

Enfin, l'intertextualité qui se dégage des 23 communications en question assure l'isotopie, "la continuité sémantique à travers"¹ ces textes et constitue un échantillon du discours d'écologie. Une autre particularité de ces textes provient du fait qu'ils présentent à la fois un aspect oral et un aspect écrit. Comme textes de communications, ils présentent un aspect oral, mais en tant que textes élaborés pour être présentés à un colloque, ils s'approchent de l'écrit. Nous nous trouvons donc en présence de textes mixtes. Les discussions qui font suite à chaque communication fonctionnent comme paratexte. Notons que les paratextes "sont matériellement distingués du texte principal et dont ni la teneur ni le regroupement ne peuvent s'interpréter en dehors de leurs relations avec le texte principal"².

Nous allons maintenant présenter les 23 articles prenant place dans l'Écologie des algues marines en utilisant les chiffres romains et les chiffres arabes pour faciliter le repérage des termes qui figurent dans notre annexe terminographique. Autrement dit, les chiffres romains qui se trouvent annexés aux termes renvoient à l'article où le terme apparaît, et les chiffres arabes correspondent à la pagination du livre. Selon cet ordre, les articles répartis en huit groupes dans le livre sont:

L'Introduction(que nous avons codée par l'abréviation Intr.);

I)Distribution verticale de la végétation algale marine spécialement en Scandinavie ;

II)Sur la microzonation dans l'exolittoral adriatique;

III)Les problèmes de l'étagement des peuplements d'algues marines ;

IV)Répartition des algues "françaises" dans les eaux suédoises, marines et saumâtres ;

V)Observations écologiques sur les algues du Maroc atlantique ;

VI)Pelvetia canaliculata, examinée de proche en proche de la Manche au Portugal ;

VII)Répartition de quelques algues communes dans la région de Concarneau ;

VIII)Les conditions écologiques favorables aux Chrysophycées marines benthiques ;

IX)Laurencia Pinnatifida(Huds)Lam. Sa position bionomique, son association sur les côtes du Massif Armoricaïn ;

X)Remarques sur la flore des corps flottants dans le bassin d'Arcachon (Gironde) ;

XI)Recherches sur Chondrus Crispus(L.)Stackh et quelques-unes de ses soi-disant variétés;

XII)Association algales des peuplements de Palétuviers d'Amérique;

XIII)Les sociétés des Algues des salés et des mangroves;

XIV)Considérations sur la flore algale de la péninsule de Sinaï ;

XV) Observations sur une Entéromorphe des prés salés et de la Gironde et sur sa propriété de donner des proliférations;

XVI) Sur la flore algale des moulins à marées de la Rance;

XVII) La résistance des algues marines à la lumière;

XVIII) Etudes écologiques et physiologiques de quelques algues de la mer Baltique ;

XIX) L'iode et les grandes algues brunes marines ;

XX) L'écologie d'Hormosira Banksii ;

XXI) Sur la culture de quelques algues sur les fonds de sable ou de vase au Japon ;

XXII) Sur l'appauvrissement progressif de la flore d'algues marines des côtés du Cotentin ;

XXIII) Quelques remarques sur la photographie sous-marine en couleurs des communautés algales.

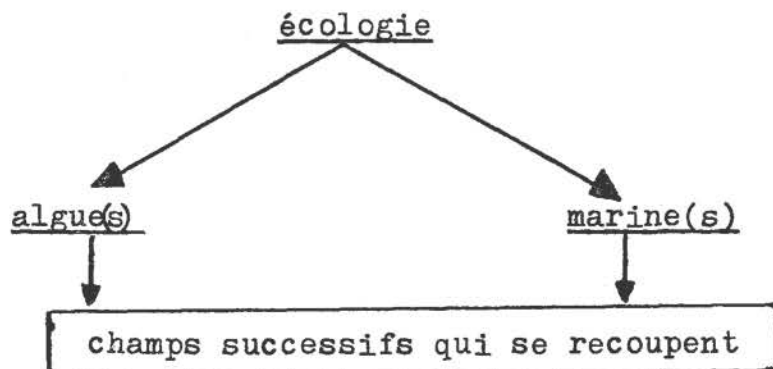
NOTES

- 1) B. Pottier, cité par M.-B. Vittoz Canuto, Si vous aviez votre jeu de mots à dire, Paris, Nizet, 1983, p. 31.
- 2) J.-C. Beacco, M. Darot, Analyses de discours, lecture et expression, Paris, Hachette-Larousse, 1984, p. 59.



VII. Analyse synthématique : applications

En partant de la distribution thématique des synthèmes terminologiques qui figurent dans l'écologie des algues marines, nous prendrons deux termes-pivots, les monèmes uniques algue et marine et procéderons à l'étude de leur combinaison synthématique pour les rattacher par l'intermédiaire des champs lexicaux et champs morphologiques ou champs terminologiques, à la macro-structure termino-synthématique. Pour établir les micro-structures constituées autour de ces termes, nous allons nous servir du concept de champ notionnel. Ainsi, nous essaierons d'établir, par des séries paradigmatiques, un mouvement bijectif entre le sens et la signification des termes que nous aurons étudiés. On peut schématiser la démarche que nous adoptons de la manière suivante:



Il faut préciser qu'à côté des champs sémantiques, constitués entre les unités terminologiques suivant les

relations de synonymie, d'antonymie et d'hypo- / hyperonymie, les champs morphologiques, champs suffixaux, préfixaux pour les dérivés, champs constitués à partir d'un même confixe pour les synthèmes confixaux, et les champs organisés autour d'un même monème de base pour les synthèmes composés ou pour les synthèmes à constituants multiples font l'objet de notre analyse termino-synthématique.

Aussi, faut-il indiquer que l'analyse étymologique, au sens où l'entend P. Guiraud et qui est "au service de la synchronie" nous aidera à établir les champs lexico-morphologiques puisque dans cette approche, "c'est bien une définition des structures sémiques des mots qui est en cause"¹. Si l'on tient compte, d'autre part, que les unités synthématiques sont linguistiquement motivées, l'analyse étymologique qui prend l'objet dans une perspective synchronico-dynamique du point de vue méthodologique est d'autant plus efficace qu'elle "repose" les problèmes auxquels nous devons nous affronter non pas seulement en termes de synchronie et de diachronie, mais du point de vue de la motivation et de l'arbitraire². Finalement, cette approche nous permettra de voir comment "s'organisent les structures(...) qui engendrent l'ensemble du lexique à partir d'un-petit nombre de règles de dérivation"³.

Il est aussi nécessaire de préciser que les monèmes qui participent à l'organisation synthématique, soit en tant que base, soit-en tant que déterminant, constituent également l'objet de notre analyse.

Pour entamer les analyses portant sur les termes écologiques nous avons repéré deux monèmes uniques ayant statut terminologique. L'un de ces termes est algue, monème unique entrant dans diverses combinaisons synthématiques en ce qui concerne les termes d'écologie et, l'autre terme que l'on peut considérer comme pivot, figurant par ailleurs dans le titre, est le synthème marin.

Le terme algue joue le rôle de base dans la formation des synthèmes composés tels que algue(s) rouge(s), algue(s) verte(s) et algue brune.

Ces synthèmes composés peuvent être regroupés dans un même champ morphologique à partir de la structure de base : algue + adj.

1. Du point de vue "identification" ; a) les diverses occurrences de ces synthèmes composés n'accusent pas un changement dans leur structure interne : nom(algue) + adjectif. Dans la combinaison algues rouges sublittorales, par exemple, le déterminant sublittoral(e) qui est aussi un synthème, affecte non pas seulement algue, mais l'ensemble algue rouge :

algues rouges ← → sublittorales

b) Selon leur comportement synthématique, on peut identifier ces trois synthèmes terminologiques comme endo-centriques, car il ne s'agit pas de changement de nature par rapport au comportement monématique du terme de base. Algue brune, par exemple, a le même comportement que le noyau algue.

2. Du point de vue morphologique, il ne s'agit pas de variante de signifiant. Ni dans algues rouges, ni dans algues vertes ni dans algue brune l'ordre des signifiants ne présente un trait morphologique pertinent. Ces synthèmes étant formés de nom+ adj., les deux éléments composant le synthème reçoivent la marque du monème pluriel, et le genre féminin qui "appartient (...) exclusivement, à la morphologie"⁴ se trouve présent dans le déterminant d'algue.

3. Axiologiquement parlant, le synthème algue rouge est le terme superordonné par rapport à Callophyllis marginifracta et par rapport à Botryoglossum Farlowinaum. Il est donc possible d'établir le rapport suivant:

algue rouge ⊃ Callophyllis marginifracta

algue rouge ⊃ Botryoglossum Farlowinaum

Dans une approche inverse, Callophyllis marginifracta et Botryoglossum Farlowinaum auxquels on peut ajouter Phycodrys rubens et Polyneura Hilliae, sont co-hyponymes par rapport à algue rouge. D'autre part, Gracilaria secundata flagellifera ou algue rouge libre est l'hyponyme d'algue rouge :

algue rouge ⊃ Callophyllis marginifracta

" " ⊃ Botryoglossum Farlowinaum

" " ⊃ Phycodrys rubens

" " ⊃ Polyneura Hilliae

" " ⊃ algue rouge libre ≡ Gracilaria secundata flagellifera

De la même manière, algue brune est le terme superordonné par rapport à Dictyota dichotoma:

algue brune \supset Dictyota dichotoma

et Enteromorpha est l'hyponyme d'algue verte :

algue verte \supset Enteromorpha

Cette structuration linguistique reflète exactement la structuration extralinguistique par l'intermédiaire des unités termino-synthématiques. C'est pourquoi il s'agit d'une structuration constituée à partir de la connaissance scientifique dans le domaine d'écologie présentant des parallélismes avec le mécanisme linguistique.

Algue rouge libre est effectivement un syntème quoique le déterminant libre fasse penser à un syntagme. Mais ce déterminant se rapporte à l'ensemble du syntème algue rouge et non pas seulement au noyau algue. L'ensemble illustre le cas des syntèmes à constituants multiples, formations qui sont "en particulier dans les vocabulaires techniques -, dominées avant tout par le souci de donner d'un objet une désignation non ambiguë, univoque, aussi descriptible que possible de l'objet et frisant même la définition"⁵. Donc algue rouge libre est un syntème et présente les mêmes traits que ceux du syntème: algue rouge. Dans la visualisation, rouge et libre déterminent le terme de base algue individuellement:



mais l'unité que détermine rouge, c'est-à-dire algue n'est pas le même référent que celui que détermine libre; algue rouge et algue rouge libre ne désignent pas le même référent.

Si l'on reprend le déterminant sublittoral(e) cité dans I.a) Identification, et qui se rapporte au syntème algue rouge, on voit que c'est un syntème, et que, cela étant, il donne matière à l'analyse synthématique à trois niveaux conformément à notre modèle (identification, morphologie et axiologie).

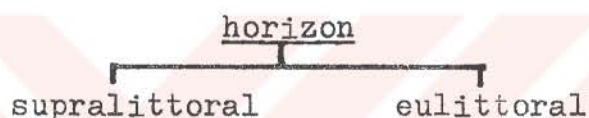
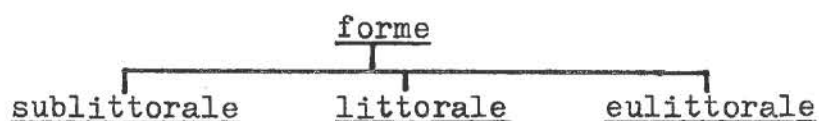
1. Identification. a) c'est un syntème dérivé à partir du préfixe sub- et du suffixe -al(e) qui se rapportent au noyau -littor-.

b) s'agissant à la fois de l'adjonction de suffixe et de préfixe au noyau, on se trouve devant le cas de formation parasynthétique⁶. Sublittorale est un syntème endocentrique.

2. Du point de vue morphologique, sublittoral(e) est couplé du monème féminin (F). Les deux variantes morphologiques de sublittoral(e) avec ou sans trait d'union figurent dans le corpus. Ainsi, l'un des intervenants utilise le trait d'union, trait morphologique, en expliquant le "taux respiratoire de Chondrus de la zone supra-littorale"⁷.

3. Axiologiquement parlant, le syntème sublittoral(e) est dans un rapport d'opposition avec supralittoral en passant par littoral. Contextuellement parlant, l'opposition se trouve entre littoral(e) et sublittoral(e) qui se rat-

tachent au noyau forme dans les synthèmes formes littorales et formes sublittorales. De l'autre côté, il s'agit des occurrences horizon supralittoral opposé à horizon eulittoral. On se trouve devant deux micro-systèmes dont l'invariant est littoral et on peut schématiser ces deux micro-aires de la manière suivante:



Avec les diverses combinaisons, s'établissent diverses oppositions dont fait partie (sub-)littoral (Cf. également Annexe terminographique ; littoral, espace, espèce).

D'autre part, on peut regrouper les occurrences synthématiques qui présentent la structure nom+adjectif dans un champ terminologique. Cette microstructure terminologique (morphologique) réunira donc les synthèmes de la formation algue+adjectif.

En plus d'algue rouge, algue verte et algue brune, les synthèmes algue calcaire, algues corralinacées, algues endolithes, algues filamenteuses, algues fixées (/ algues non fixées) , algue girondine, algues infralittorales, algue libre, algues marines, algue massive, algues pluricellulaires, algues sublittorales (/algues

infralittorales), algues supérieures épilithiques, algues toxiques, algues tropicales font partie de la microstructure constituée à partir de algue+adjectif. On peut donc analyser ces synthèmes comme ci-dessous:

1. Identification. a) ces synthèmes présentent la même structure de synthème composé, c'est-à-dire ; nom(algue)+adjectif et l'invariant des synthèmes de cette microstructure est algue.

b) les synthèmes de cette série sont de caractère endocentrique: ils fonctionnent en tant que nom, tout comme leur base algue. Autrement dit, le comportement monématique du noyau algue n'est pas changé dans ces synthèmes.

2. Du point de vue morphologique, le monème pluriel s'attache aux deux éléments formateurs ; le "déterminant" et le "déterminé". La marque du féminin (F) se trouve matériellement présente dans algues filamenteuses, algues fixées, algue girondine, algues infralittorales, algues marines, algue massive, algues sublittorales, algues tropicales.

3. Axiologiquement parlant, le microsystème terminosynthématique algue+adj. comprend des sous-relations contextuelles. Le synthème algue fixée est contextuellement opposé à algue libre ou algues non fixées. Algue sublittorale est l'équivalent de l'occurrence algue infralittorale. On obtient donc les relations suivantes:

algue fixée / algue libre (= algue non fixée)

algue sublittorale = algue infralittorale

Les déterminants endolithes et épilithiques qui sont en principe opposées, se combinent, en effet, avec deux noyaux de statut différent : algue et algue supérieure. C'est pourquoi on ne peut pas parler d'opposition entre les synthèmes algues endolithes et algues supérieures épilithiques (Cf. IX. Annexe terminographique). Les deux synthèmes en question constituent un champ notionnel.

Algue brune, algue rouge et algue verte reflètent une classification des espèces algales suivant leur couleur. Algue calcaire, algues corralinacées, algues filamenteuses, algues pluricellulaires forment un groupe de synthèmes selon les traits biologiques et, par conséquent, extralinguistiques.

Dans le rapport algue sublittorale = algue infralittorale, ces deux synthèmes dont les déterminants indiquent la position spatiale par rapport à littoral, constituent avec les synthèmes algue marine, algue girondine et algue tropicale un autre champ notionnel.

Toujours au sein de la même structure établie par la composition algue+adj., le synthème algues nains se rattache à la combinaison algue marine rabougrie. Nain et rabougri(e) marquent dans ces synthèmes la forme biologique algale. Algue marine rabougrie est synthème du fait des mêmes raisons citées pour algue rouge libre (Cf. supra, note 5).

Finalement, dans le regroupement et l'organisation interne des synthèmes algue+adjectif, la situation et

les connaissances scientifiques, par conséquent extralinguistiques, sont aussi décisives que le mécanisme linguistique.

Si l'on reprend les synthèmes algues endolithes et algues supérieures épilithiques, le dernier est un synthème à constituants multiples tout comme algue rouge libre.

En visualisant le synthème algues supérieures épilithiques, on obtient le schéma suivant:



Chaque nouvelle combinaison des déterminants se fait à partir du noyau algues, dans ce synthème. En ce qui concerne les synthèmes à composantes multiples, l'ajout du nouveau **déterminant** à la base ou à un des déterminants se réalise par étapes successives. On peut ajouter à l'exemple ci-dessus qui illustre la combinaison des déterminants au noyau, celui d'algue rouge sublittorale:



D'autre part, considérés seuls, endolithes et épilithiques aussi sont des synthèmes, et on peut les soumettre à l'analyse synthématique.

1. Du point de vue de l'identification, a) ce sont des synthèmes confixés, constitués par la combinaison d'endo- "dans" et -lithe "pierre" pour endolithe, d'épi- "sur" et -lithique "pierre" pour épilithique.

b) Comme synthème, ces termes confixés font partie de la classe des adjectifs.

2. Morphologiquement, on peut dire que -lithe et -lithique sont deux variantes formelles du monème pierre. Ils apparaissent comme variantes combinatoires. Le suffixe -ique est employé à la suite du déterminant supérieur dans algues supérieures épilithiques. Le genre féminin (F) relevant de la base algue ne provoque pas de changements au niveau du signifiant dans les déterminants épilithe et épilithique(s).

3. L'opposition des confixes endo- et -épi se reflète au niveau axiologique, dans les synthèmes algues endolithes et algues supérieures épilithiques. Cette opposition dans / sur présente un caractère contextuel.

Les synthèmes qui sont regroupés autour de la structure de base algue+adjectif constituent donc une micro-aire terminologique et certains des synthèmes qui présentent la formation algue+adjectif forment, à partir des relations d'équivalence, c'est-à-dire de synonymie, et d'opposition, d'antonymie, d'hypo- / hyperonymie, des micro-champs sémantiques tels que l'opposition endolithe / épilithique.

Dans un autre champ termino-synthématique, constitué par le terme algue toujours, monème unique qui fonctionne comme noyau, on peut regrouper les synthèmes de formation :

algue+fonctionnel (de)+nom. Les synthèmes de ce micro-champ ont pour fonction de localiser algue dans sa position spatiale: algues de grottes, algue de Saint-Christoloy, algues de surface, algue de la zone intercotidale, algue de la zone sublittorale, algue du niveau de basse mer sont les synthèmes de cette ministructure. On peut donc réaliser une analyse synthématique portant sur les occurrences faisant partie de ce microchamp:

1. Identification. a) cet ensemble est formé des synthèmes composés; algue+de+nom.

b) Les synthèmes de ce groupe sont endocentriques. Car l'action mutuelle des éléments constituants qui participent à la composition ne suscite aucun changement dans les rapports extérieurs de ces synthèmes.

2. La particularité morphologique se caractérise par une régularité, c'est-à-dire il n'existe pas de variante formelle en ce qui concerne ces synthèmes. Toutefois il est à remarquer que le noyau se trouve au pluriel au cas où le déterminant ne prend pas l'article défini, comme, par exemple, dans algues de grottes, algues de surface et algue de Saint-Christoloy. Le noyau algue est au singulier dans le cas de déterminants à article défini: algue de la zone intercotidale, algue de la zone sublittorale. Dans le synthème algue du niveau de basse mer, le fonctionnel de se trouve amalgamé avec l'article défini. L'occurrence du déterminant sub-littoral(e) apparaît, ici, avec le signe morphologique de trait d'union alors que dans algue sublittorale on ne voit pas cette marque

formelle.

3. Du point de vue axiologique, ces synthèmes désignent des espèces d'algue selon une classification spatiale, aussi bien suivant la localisation géographique (grotte, contrée, Saint-Christoloy) que selon les critères établis par les écologistes: zone sub-littorale, zone intercotidale. Comme algues sublittorales est la forme elliptique d'algue de la zone sublittorale, ce dernier entretient les mêmes relations sémantiques que le synthème algues sublittorales et i.e. pour algues intercotidales (Cf. supra., algue sublittorale). La relation d'homonymie apparaît dans algues de grottes qui est terme synthématique superordonné par rapport à Rhodochorton Rothii et Sphacelaria britannica:

algues de grottes ⊃ Rhodochorton Rothii
" " ⊃ Sphacelaria britannica

De même, Ulva lobata, Cladophora trichotoma et Porphyra perforata sont co-hyponymes par rapport à algues de surface :

algues de surface ⊃ Ulva lobata
" " ⊃ Cladophora trichotoma
" " ⊃ Porphyra perforata

Une autre occurrence synthématique du microchamp constitué autour de la combinaison algue+fonctionnel+nom est algue à thalle pluristratifié. Le fonctionnel à désigne l'espèce algale selon le thalle, "l'appareil vé-

gétatif" d'algue. Lorsqu'on analyse ce synthème ;

1. Identification. a) C'est un synthème composé de algue+fonctionnel (à) + thalle + déterminant. La combinaison thalle pluristratifié est un synthème, car l'un des composants, le déterminant pluri- qui se rapporte à stratifié "casse" le synthème thalle stratifié, c'est-à-dire le transforme en syntagme. On peut visualiser ce cas de la manière suivante:



Finalement, algue à thalle pluristratifié est un synthème à composants multiples, qui se réfère à un dénotatum unique.

2. Dans son aspect morphologique, le composant thalle de ce synthème étant un appareil unique pour une algue, par opposition au comportement syntagmatique suivant lequel thalle peut apparaître avec le signe pluriel au sein de ce synthème, le composant thalle ne prend jamais de trait morphologique du monème pluriel.

3. Quant à son comportement axiologique, ce synthème fait partie des thallophytes avec le synthème thalle d'algue. Le terme thallophytes ne figure pas dans le corpus. C'est pourquoi, nous allons procéder à l'analyse lexico-synthématique de la micro-aire constituée par thalle et thallophytes, à la suite de l'étude des champs dont l'invariant est algue (Cf. infra., p. 109).

Le champ terminologique (morphologique) où sont réunis les termes désignant les espèces algales donne matière à une restructuration suivant le comportement sémantique des constituants.

Comme genre d'algues, il existe des synthèmes dont le déterminant a pour fonction d'indiquer les coordonnées spatiales des algues. Ainsi sont les synthèmes algue infralittoral (\equiv algue sublittoral) / algue littoral / algue supralittoral, de formation algue+adjectif. Ils constituent une microstructure selon leurs référents qui vivent "à la zone de contact entre la terre et la mer" (Cf. Le Petit Robert), dans une perspective extralinguistique. Les synthèmes algues endolithes / algues supérieures épilithiques localisent les espèces algales suivant que leurs référents vivent dans ou sur les pierres.

Les occurrences de algue de zone intercotidale et algue de la zone sub-littorale s'intègrent dans le microchamp terminologique: algue+de+nom. En situant une espèce algale spatialement, le synthème algue girondine, de statut algue+adjectif, a pour déterminant l'adjectival dénominal (Cf. supra., p.54), dérivé d'un nom propre: Gironde. Elle a un équivalent dans le microsystème terminologique algue+de+nom propre. C'est le synthème algue de Saint-Christoloy.

Les synthèmes algues filamenteuses et algue pluricellulaire servent à classer les espèces algales selon leurs particularités botaniques comme algue à thalle pluristratifié. Les synthèmes algues fixées / algues non fixées (\equiv algue libre), qui appartiennent au microchamp terminologique algue+adjectif désignent les espèces algales :

selon leur mode de vie.

Pour la détermination des genres algales selon la couleur, on a trois grandes catégories (algues rouges, algues vertes, algue brune) à l'intérieur desquelles se trouvent des synthèmes qui se réfèrent à des espèces: "algues rouges eulittorales, algues vertes de haute lumière. Ces classifications aboutissent aux dénominations individuelles en forme de synthèmes latins: Enteromorpha pour algues vertes, Gracilaria secundata flagellifera, pour algue rouge libre, Dictyota dichotoma pour algue brune. Dans la combinaison algue+de+nom, algues de grottes est dans une relation d'hyperonymie avec Rhodochorton Rothii et Sphacelaria britannica qui sont co-hyponymes par rapport au premier. Et les synthèmes Ulvia lobata, Porphyra perforata et Cladophora trichotoma sont les co-hyponymes des algues de surface.

Donc les occurrences synthématiques quant aux termes écologiques présentent certaines régularités sémasiologiques selon la désignation d'espèces en fonction de la localisation spatiale, des particularités biologiques, du mode de vie, etc. Dans une approche générale, l'axiologie synthématique des termes de formation nom+de+algue, il est possible d'établir des sous-systèmes selon les traits que comporte le noyau. En dehors du microsystème constitué par les synthèmes association d'algue, société d'algue, les synthèmes ceinture d'algue, gisement d'algue font partie d'un autre microchamp de la "distribution verticale de la végétation algale marine"⁸.

Le terme algue, monème unique, fait partie d'une autre série de synthèmes composés de nom+fonctionnel+algue et constitue, par ce biais, une microstructure terminologique. Dans ce groupe, algue se comporte en tant que déterminant. Les synthèmes qui figurent dans ce groupe et qui se trouvent dans l'écologie des algues marines sont: ceinture d(algue), association d'algues, revêtement d'algues, société d'algues, disque d'algue, gazon d'algue, auxquels on peut ajouter le synthème à constituants multiples sociétés d'algues des marais salés.

Lorsqu'on procède à l'analyse synthématique portant sur les synthèmes de cette micro-aire terminologique ;

1. Dans l'identification. a) les synthèmes de ce groupe sont formés à partir de nom+fonctionnel+nom, en l'occurrence nom+de+algue.

b) Du point de vue de leur comportement monématique, ces synthèmes composés font partie de la classe nominale tout comme le noyau algue. C'est pourquoi ces synthèmes sont de caractère endocentriques.

2. L'analyse morphologique des synthèmes de ce groupe présente un aspect régulier. Le pluriel affecte certaines combinaisons synthématiques dans cette série, surtout dans les occurrences où algue est au pluriel en tant que déterminant. Les noyaux de ces synthèmes sont société(s) et association.

Il ne s'agit pas de cas d'amalgame et l'ordre des éléments n'amène pas de variations au niveau signifiant. Mais pour le cas de sociétés d'algues et sociétés algales,

algue et algale sont variantes formelles, dépendant du choix du "sujet énonciateur".

3. La valeur axiologique du syntème ceinture d'algue est établie en fonction de son corrélat anglais belt et avec les occurrences de ceinture, qui est la forme elliptique de ceinture d'algue; on se trouve devant une variante formelle, dépendant du libre choix du locuteur, c'est-à-dire du sujet énonciateur. D'autre part, ceinture d'algue ou ceinture est le synonyme contextuel du monème unique horizon. Car ceinture et horizon "paraissent signifier la même chose, c'est-à-dire ultimes unités d'étagement des organismes marins"⁹. Ceinture et horizon constituent donc un champ notionnel avec les termes étagement et organismes marins. Et, à la suite d'une discussion à fonction métalinguistique, faite pendant le colloque tenu à Dinard en 1957, on a accepté que le terme zone était non identique à ceinture, ce qui donne le schéma suivant:

ceinture ≡ horizon

ceinture ≠ zone

Une autre équivalence existe, au sein du microchamp terminologique constitué par nom+de+algue, entre les syntèmes association d'algues (algale) et société d'algues (algale). Ces deux termes dont les emplois sont souvent neutralisés contextuellement apparaissent comme co-hyponymes par rapport au syntème communauté(s) algale(s). Le syntème population algale, qui présente une formation nom+algale est le terme générique, tout comme communauté

algale par rapport à société algale (d'algues) et association algale (d'algues). Car les noyaux association et société constituent des synthèmes avec les dénominations indiquant les espèces et les genres, ce qui n'est pas le cas pour les monèmes uniques population et communauté. C'est ainsi qu'on parle des "relations entre le milieu et la population algale" mais aussi, de la société de phanérogames ou d'association générale à Myxophycées.

Pour l'emploi des termes société et association, on voit bien que les occurrences des synthèmes dont ces deux termes constituent le noyau, ne sont pas soutenus par "la synonymie syntagmatique"¹⁰ des définitions, autrement dit, il ne s'agit point d'une définition contextuelle.

Enfin on peut intégrer dans un même champ notionnel les synthèmes gazon d'algues, gisement d'algues et revêtement d'algues auxquels on peut ajouter frange (supra-littorale) d'algue. Les synthèmes disque d'algue et métabolisme d'algue font partie, avec le synthème thalle d'algue du même champ notionnel: ces synthèmes indiquent la particularité biologique des algues.

A côté des synthèmes où algue se trouve dans l'état de noyau, soit dans l'état de déterminant, existent aussi des synthèmes dans lesquels algue se comporte déjà comme synthème dérivé. Le terme algal est un synthème dérivé à partir du noyau algue, monème unique, et entre dans diverses combinaisons synthématiques. Lorsqu'on analyse ce synthème:

1. Identification. a) C'est un synthème dérivé de la base

nominale algue par l'adjonction du suffixe -al(e) qui transforme le syntème produit en adjectif. Il s'agit donc d'un adjectival dénominal (Cf. supra., p.54).

b) s'agissant de la transformation de la classe de nom en adjectif, c'est un syntème exocentrique.

2. L'aspect morphologique du syntème dérivé algal(e) se caractérise par la chute de la dernière partie de la base algue alg-al(e). Mais ce n'est pas un trait morphologique, puisque alg- n'est qu'une variante de la forme d'algue.

3. Comme invariant de certains syntèmes, algal(e) donne matière à l'étude axiologique au sein de ces syntèmes. Ce sont: association algale, communauté(s) algale(s), flore algale, végétation algale (avec sa variante morphologique végétation d'algue), végétation algale associée, population algale. On obtient ainsi un microchamp terminologique des syntèmes dont l'invariant est le déterminant algal(e). On peut procéder à une analyse synthématique portant sur les occurrences de cette micro-aire:

1. Identification. a) ces syntèmes composés accusent la formation nom+adjectif (algale).

b) Ce sont les syntèmes endocentriques, car ils appartiennent à la même classe que le monème noyau.

Il faut aussi souligner que le déterminant algal(e) est un adjectif de "relation" (ou relationnel)¹¹ dans ces syntèmes, car il ne se comporte pas en tant que "prédicat appositif", il a la valeur épithétique comme déterminant.

2. Dans ce groupe de synthèmes, le déterminant algal(e) est affecté par l'existence du genre féminin (F) et le déterminant algale est apparu avec le pluriel. L'ordre des composants ne présente pas un cas particulier du point de vue morphologique.

3. Du point de vue de l'analyse axiologique, le syntème flore algale est l'équivalent de végétation algale.

D'autre part, les synthèmes association algale, société algale ont, comme variante morphologique, association d'algues, société d'algues et ils montrent les mêmes relations sémantiques que les deux derniers. Population algale ne présente pas cette variation au sein de notre contexte (Cf. supra., analyse synthématique du microchamp terminologique nom+de+algue). Le syntème flore algale qui est sémantiquement et morphologiquement équivalent de végétation algale fait partie de la classe d'équivalence constituée par les synthèmes société algale, association algale, communauté algale et population algale.

D'autre part, le monème de base algue se comporte comme noyau du syntème dérivé algologique dans l'écologie des algues marines. En tant que déterminant adjectival, algologique fait partie des combinaisons comme recherches algologiques, centres algologiques ou bassin(s) à flore algologique. On peut analyser algologique de la manière suivante:

1. Identification. a) C'est un syntème formé du noyau alg(ue) et du suffixe -logique. Il s'agit donc d'un

synthème dérivé.

b) la base nominale du synthème algologique, c'est-à-dire algue est transformée dans le synthème en adjectif par l'adjonction du suffixe -logique qui "sert à former des adjectifs (relatifs à une science)"¹².

2. La particularité morphologique du noyau alg(o)- est, en effet, un des aspects de la dynamique synthématique (Cf. supra., IV.5. La Dynamique synthématique). On peut voir dans alg(o)- une variante confixale du monème algue, ou plutôt, dans une approche inverse "on trouve dans les confixes, des variantes de monèmes libres"¹³. Dans cette perspective, il est possible de considérer algologique comme un synthème confixal, et par suite de ce constat, l'analyse du synthème algologique de formation confixale change du tout au tout, sinon pour la morphologie et pour l'axiologie, au moins pour l'identification:

1. Identification. a) algologique est un synthème confixé au cas où l'on considère algue comme variante de monème libre du confixe alg(o)-. Donc alg(o)- et -logique sont les confixes qui servent à produire le synthème algologique.

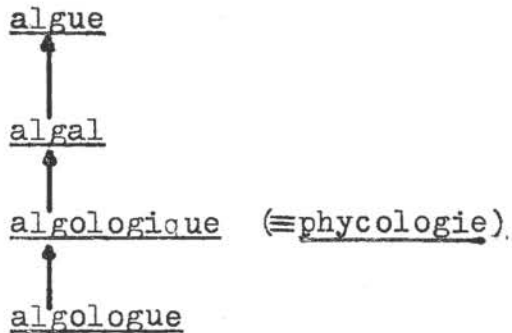
b) En partant du point de vue selon lequel alg(o)- est une variante de monème libre, on peut dire que algologique est de nature adjectivale, tandis que algue fait partie de la classe nominale. Donc s'agissant de la transformation de classe nominale en classe adjectivale, c'est un synthème adjectival dénominal, et par conséquent, c'est un synthème exocentrique.

2. Confixé ou dérivé , ce syntème présente les mêmes traits morphologiques. Lorsqu'on voit dans ce syntème un processus de confixation, alg(o)- et algue deviennent deux variantes combinatoires.

3. Le suffixe -logique indique, sémantiquement, tout ce qui est relatif à une activité scientifique. C'est pourquoi on peut expliquer les compatibilités synthématiques du déterminant algologique au sein de ses compatibilités possibles. En effet, il se rapporte à un noyau indiquant une activité comme dans les syntèmes recherches algologiques ou centres algologiques. Dans bassin à flore algologique, on peut identifier flore algologique comme syntème, suivant la compatibilité des constituants. Ce syntème se comporte en tant que déterminant dans l'ensemble bassin à flore algologique qu'on hésite pour identifier comme syntème. Car le constituant bassin peut être déterminé individuellement, par le déterminant profond par exemple : bassin profond à flore algologique . Cet ajout de déterminant au noyau "casse" le syntème, ou le transforme en syntagme. Finalement, c'est en fonction de la dynamique synthématique qu'on peut décider si le déterminant profond est de mise dans un ensemble comme celui-ci, qui est en voie d'acquérir le statut de syntème faisant partie de la terminologie écologique.

Par une approche onomasiologique, on peut chercher la dénomination terminologique de l'étude des algues. A travers les séries paradigmatiques, on trouve donc le terme phycologie qui ne figure pas dans notre corpus.

A la lumière des divers microchamps terminologiques (ou morphologiques) établis, dont l'invariant est algue ou ses dérivés, on peut schématiser le champ affixal du terme algue de la manière suivante:



(niveau contextuel) (niveau linguistique)

Dans les occurrences des synthèmes algue à thalle pluristratifié et thalle d'algue, le terme thalle qui signifie "appareil végétatif" d'algue, entre dans le champ notionnel d'algue et se prête à l'analyse terminologique en tant qu'invariant du champ dérivationnel; thalle - thallophytes. L'analyse terminologique de thalle se fait remarquer par le fait qu'il s'agit d'un mouvement de passage entre le niveau contextuel et le niveau linguistique: le terme thalle se comporte en tant que base dans le synthème thallophytes qui est dérivé de l'adjonction du suffixe -phyte, forme savante, suffixale de "plante", au noyau thalle. Donc du point de vue de:

1. L'identification. a) c'est un synthème dérivé, de nature suffixale ; nom + suffixe (thalle et -phyte en l'occurrence) et il fait partie des synthèmes nominaux-dénotationaux : $N > N$, car, il ne s'agit pas de transformation

de classe entre la base thalle qui est un nom et le syntème produit thallophytes qui est nom aussi. C'est pourquoi on est ; b) en présence d'un syntème endocentrique.

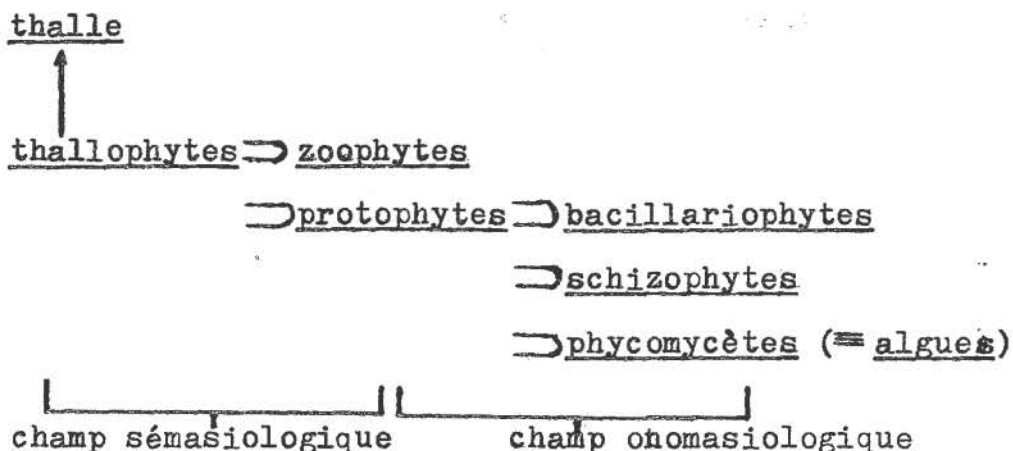
2. Le comportement morphologique du syntème thallophyte présente un aspect commun des termes botaniques indiquant le genre : ils apparaissent régulièrement avec le monème pluriel.

Deuxièmement, thallophytes est un syntème amalgamé. Car la base thalle change de forme dans sa combinaison avec le suffixe -phyte. L'amalgame s'explique par le changement du e final en o (thallo-) .

3. Du point de vue axiologique, par l'intermédiaire du suffixe -phyte et à partir du syntème thallophytes, s'établit un microchamp suffixal constitué par les syntèmes ; zoophytes, protophytes. Ainsi on quitte le niveau axiologique pour procéder à l'établissement des champs sémantiques qui prennent place au niveau de la langue : le champ sémasiologique des thallophytes \supset zoophytes .

" \supset protophytes

implique des sous-champs onomasiologiques au sein des cohyponymes zoophytes et protophytes ; c'est-à-dire protophytes nous renvoie sémantiquement à bacillariophytes, à schizophytes et à phycomycètes. L'ensemble de ces syntèmes concourt à la configuration du microchamp terminologique de thalle :



Algue entre dans ce champ sémasio-onomasiologique de thalle par une relation d'équivalence avec le syntème phycomycètes.

L'établissement du même champ selon les traits de sens pertinents, particulièrement du point de vue du contexte montre clairement qu'on procède à l'étude d'un champ de nature plutôt logique: le sème noyau (ou nucléaire) est, dans le cas présent, "plante", forme populaire du suffixe -phyte. Le trait sémique pertinent de thallophyte sera, relativement au terme thalle, "appareil végétatif". Ce que nous devons retenir de thallophyte ce sont donc les sèmes: "plante" + "appareil végétatif". De la même manière, l'analyse sémique de zoophytes fournira les traits de sens "plante" + "aspect analogique" + "animal".

Pour le cas des protophytes, on recourt à l'axiologie, c'est-à-dire à la valeur contextuelle, pour choisir entre les sèmes "organisme unicellulaire" et "cellules un peu différenciées". Dans le cas qui nous occupe, c'est le trait de sens "cellules un peu différenciées" qui de-

vient le sème pertinent. Ainsi protophytes s'analyse en des traits "végétal" + "cellules un peu différenciées".

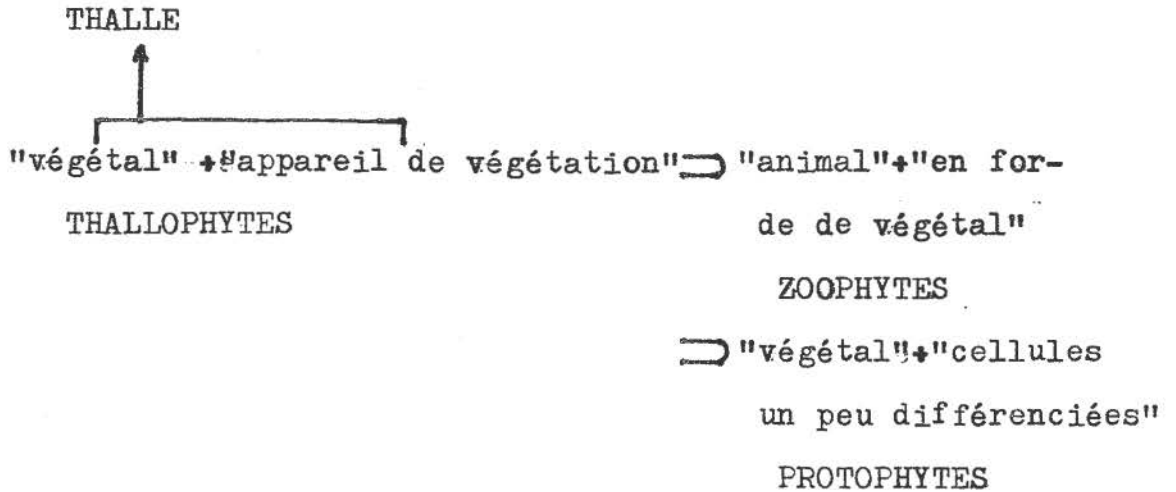
En poursuivant l'analyse, on entre dans le sous-champ sémasiologique de protophytes. Le syntème bacillariophytes nous donne, comme sème contextuellement pertinent "en forme de baguette" à partir du constituant bacillario-.

Les traits sémantiques que nous retenons du syntème bacillariophytes sont donc "végétal" + "en forme de baguette". Le syntème schizophytes comporte, comme sème contextuel, "fendre" qui se rejoint au sème nucléaire "végétal".

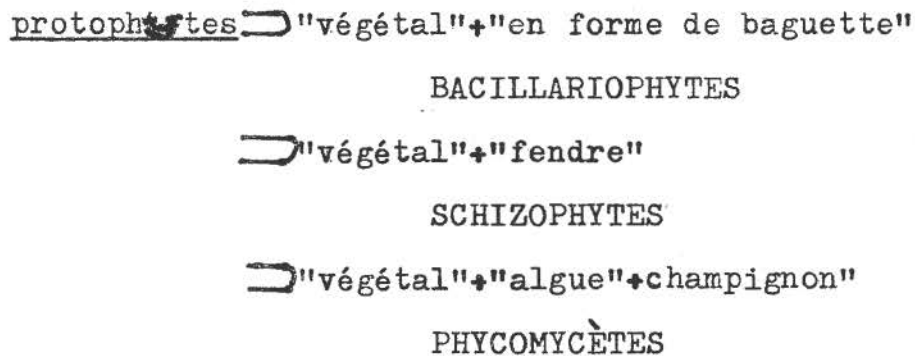
Quant au syntème phycomycètes, il montre d'abord un aspect morphologique particulier. Contrairement aux autres syntèmes qui constituent le champ terminologique de thalle, le constituant -phyte qui charrie le sème nucléaire "végétal", ne figure pas matériellement dans ce syntème. Du point de vue de l'analyse componentielle, phycomycètes offrent les traits sémantiques "algue" + "champignons". Donc le sème de base "végétal" est contenu dans phyco-; "végétal" + "algue" .

En transposant ces traits de sens sur le schéma initial que nous avons élaboré relativement au champ terminologique de thalle, on obtient l'agencement sémantique suivant:

"appareil de végétation"



Comme les derniers traits de sens dénotent l'espèce des protophytes, on peut poursuivre l'analyse des sèmes parmi les co-hyponymes de protophytes. Dans ce cas-là, on obtiendra respectivement, pour bacillariophytes, schizophytes et phycomycètes (\equiv algues), les traits de sens suivants:



Cette classification fournit des éléments de comparaison entre la formation synthématique des unités constituant le champ de thalle et la classification extralinguistique des botanistes. Calqués sur le classement botanique, les synthèmes savants, de nature terminologique

présentent du point de vue de l'identification et de la morphologie, une régularité beaucoup plus évidente que les items lexicaux du vocabulaire commun. A comparer les analyses portant sur "la dénomination des animaux domestiques"¹⁴, cette évidence saute aux yeux.

Cet aspect morphologiquement régulier des unités termino-synthématiques sera d'une aide considérable, et particulièrement l'analyse des traits sémiques des unités termino-synthématiques contribuera à la saisie de la dynamique synthématique de la part des apprenants.

Un autre champ synthématique de nature termino-axiologique, "tenant compte à la fois du fonctionnement et de la dynamique des unités saisies à travers leur traits"¹⁵ se trouve constitué entre les synthèmes confixés chlorophycées (\equiv algues vertes), cyanophycées (\equiv algues bleues), myxophycées, phéophycées (\equiv laminaria digitata), rhodophycées (\equiv Bostrychia \equiv Catenella \equiv Caloglossa). Une analyse synthématique fournira les éléments suivants:

1. Identification. a) ce sont les synthèmes confixés, et le confixe qui fonctionne comme invariant est -phycées (\equiv algue) .

b) Comme les confixes ne font pas partie d'une classe quelconque, de celle des nominaux, des adjectivaux, etc., on ne peut pas parler de synthèmes confixés exo-/endocentriques. Dans le cas présent, il convient pourtant d'indiquer qu'ils font partie de la classe nominale.

2. En ce qui concerne la morphologie du Chlorophycées, la composante chloro- est la variante du monème chlore.

En effet, "on trouve dans les confixés, des variantes de monèmes libres , par ex. : herbi-, variante confixale du monème herbe- , vermi-, variante confixale du monème ver"¹⁶. Les autres composantes de ces confixes n'ont, en français qu'un comportement confixal.

3. Dans une approche axiologique, on comprend, à partir du confixe -phycée qui est équivalent de algue, qu'on est encore dans la micro-aire constituée sur la base du terme-pivot algue. Le syntème myxophycées, dont la première unité confixale myxo- qui signifie "morve", mis à part, les autres syntèmes de ce champ se conforment à un regroupement suivant le comportement sémantique du premier confixe. Ils permettent de classer ces syntèmes selon leur couleur (Cf. supra., analyse synthématique du terme algue, pp.86-98) Les syntèmes de ce groupe entretiennent des rapports d'équivalence étant donné la fonction des confixes qui se trouvent en première position: chlorophycées avec algues vertes, cyanophycées avec algues bleues (cyano-=bleu), phéophycées avec algues brunes (phéo-=brune), rhodophycées avec algues rouges (rhodo-=rose). Comme on l'a vu dans l'analyse synthématique du champ notionnel constitué à partir du terme-pivot algue, ces dénominations des espèces comprennent celles des sous-espèces, ce qui se traduit en lexicologie par la relation d'hyperonymie/hyponymie. Cette relation lexicologique nous permet d'élaborer le schéma suivant :

algues vertes ≡ chlorophycées ⊃ Enteromorpha

algues bleues ≡ cyanophycées

algues brunes ≡ phéophycées ⊃ Dictyota dichotoma

algues rouges ≡ rhodophycées ⊃ Collophyllis marginifructa

⊃ Botryoglossum farlowinaum

etc.,

En ce qui concerne l'enseignement terminologique de l'écologie, l'établissement d'un champ terminologique tel que nous l'avons esquissé permettra à l'apprenant non seulement de motiver les items synthématiques selon le fonctionnement sémantique de l'une des confixes constituants (la fonction sémantico-axiologique du premier confixe des synthèmes de ce champ est d'indiquer l'espèce algale suivant la couleur), mais aussi de voir les rapports lexico-axiologiques (rapports d'équivalence, ceux d'hyponymie/hyperonymie) que présentent les espèces et les sous-espèces algales faisant partie de ce champ.

Toujours à l'intérieur du champ notionnel algue, les synthèmes cocooides et rhizoïdes ont fonction de classer les algues suivant le mode de vie algale:

1. Du point de vue de l'identification; a) ce sont des confixés produits par la combinaison des monèmes non libérables. Par exemple ; rhizo- et -oïdes. Ce ne sont pas des synthèmes hybrides, puisqu'ils ont été empruntés à la même langue (le grec, en l'occurrence).

2. L'étude morphologique de ces synthèmes peut porter sur l'amalgame qui se concrétise par la chute d'un @ se

trouvant à l'intérieur de ces deux confixes : rhizo- ;
-oides > rhizoïdes.

3. L'analyse axiologique de coccoïdes, nous permet de l'opposer contextuellement à filamenteuses et parenchymateux. Car, "les formes benthiques" des "Chrysophycées marines (...)" sont fixées et alors coccoïdes, filamenteuses ou parenchymateuses sont fixées aussi (Cf. Écologie des algues marines, p.91). Ainsi, le confixe coccoïdes qui décèle le trait de sens "parasite" + "semblable à", constitue une série d'oppositions avec le syntème filamenteuse "filaments" et avec parenchymateuse "parenchyme" qui signifie dans ce contexte "tissu cellulaire, spongieux et mou des feuilles, des jeunes tiges, etc.," (Cf. Le Petit Robert). Cette série d'oppositions peut avoir comme trait sémantique commun "membre" que l'on peut déduire des constituants "filament" et "parenchyme". Et le confixe rhizoïde fait partie de cette série par les éléments constituants "racine" + "semblable à".

Nous nous sommes ainsi attardé sur le champ dérivationnel d'algue (Cf. supra., p.109) dont fait partie algologie. Il existe aussi, dans les limites de notre corpus, l'occurrence de l'item synthématique, cytologique, qui est produit à partir du syntème cytologie. Ce dernier s'analyse en des traits "étude" + "cellule vivante" et algologie, forme de base du syntème algologie, fournit, dans l'analyse, les traits suivants:

algologie = "étude" + "algue"

Donc ces deux unités synthématiques constituent simplement un champ dérivationnel à partir du suffixe -ique.

Nous sommes parti de l'idée que deux termes-pivots impliquaient des rapports de sens et de forme, en ce qui concerne notre étude et ils constituaient par ce biais des champs de diverses modalités combinatoires se rapportant suivant une perspective notionnelle à un terme qui englobait les deux premiers.

Le terme algue, en tant que l'un des termes-pivots, fait partie de divers champs. L'autre terme-pivot, marin(e) se rapporte d'abord au noyau mer qui n'est pas très riche, toujours au sein de notre contexte, du point de vue des faits terminologiques qu'il représente.

Le monème unique mer se comporte comme monème de base dans les combinaisons synthématiques (et/ou syntagmatiques). Deux synthèmes à constituants multiples dont la base est le monème unique mer sont en opposition dans notre corpus : basses mers de mortes eaux / basses mers de vives eaux se trouvent opposés, mais il s'agit, en effet, d'une opposition qui prend place au niveau de la langue à cause de l'opposition existant entre les déterminants vif(vive)/mort(e).

Une autre occurrence de monème unique figurant dans un synthème est pleine mer. C'est un synthème qui apparaît dans des synthèmes tels que moments de pleines mers et par cet emploi on indique que la mer " atteint son niveau le plus haut pendant la marée " (Cf. Le Petit Robert). Lorsqu'on analyse le synthème pleine mer :

1. Identification. a) c'est un syntème composé de adjectif+nom. En effet, ce syntème apparaît comme une variante du modèle nom+adjectif.

b) ce syntème est de nature endocentrique. Car le mot de base, mer fait partie de la classe des noms et le composé prouit pleine mer fait partie de la classe nominale.

2. Morphologiquement parlant, le syntème pleine mer se montre comme une variante du syllème " la mer est pleine" qui s'oppose au syllème "la mer est basse". On peut donc dire qu'on se trouve au commencement d'un processus de figement.

3. Dans une approche axiologique, le syntème pleine mer n'offre pas beaucoup d'éléments. Et on peut rattacher cet état de choses au fait qu'on se trouve en présence d'un figement.

Le syntème dérivé marin produit des syntèmes en se combinant avec des noms. On retient dans ce champ terminologique dont l'invariant est le syntème marin(e) les composés suivants: Chrysophycées marins, organismes marins et végétation marine (/ végétation littorale). Soumis à l'analyse synthématique, ces syntèmes donnent les éléments suivants:

1. Identification. a) ce sont des syntèmes composés de nom+adjectif (marin).

b) en ce qui concerne ces syntèmes, il s'agit plutôt des combinaisons endocentriques. Ils se comportent en tant que nom tout comme la base Chrysophycées, organismes

ou végétation.

2. Le syntème marin qui est produit du monème mer a déjà subi une transformation au niveau du signifiant. Mais il ne s'agit pas de variante. D'autre part, marin, qui est déterminant dans les syntèmes en question prend le monème féminin (F), dans la composition végétation marine. Le terme Chrysophycées étant toujours au pluriel, marin prend le pluriel en tant que déterminant.

3. Axiologiquement parlant, les occurrences synthématiques de marin ne sont pas dans une relation sémantique dense. Seulement végétation marine s'oppose à végétation littorale à l'intérieur de notre corpus.

A revenir aux structures morphologiques, le groupe de syntèmes confixés à partir de l'élément confixal -phyte constitue une micro-aire confixale à travers les syntèmes halophytes, litophytes, protophyte, gametophytes et sporophytes. En effet, ce groupe de syntèmes s'apparente au champ terminologique du terme thallophytes. Les syntèmes que nous venons d'énumérer, comportent donc le trait de sens "plante" (= -phyte), le terme halophyte nous renvoie à un milieu qui contient le sel, car le confixe halo- décèle le sème "sel" ; le syntème litophytes indique une manière de vivre sur les pierres, puisque le confixe litho- renferme le sème "pierre". Nous avons déjà étudié l'item termino-synthématique protophyte. Quant à gametophytes et sporophytes, des constituants de ces deux syntèmes, le confixe commun -phyte, a pour fonction sémantique, d'indiquer une modalité de vie, "plante", et les

premiers éléments confixaux gameto- et sporo- indiquent l'appareil végétal.

Nous avons établi le champ terminologique de thallophytes en dépassant le niveau axiologique et en adoptant comme niveau d'analyse le niveau de la langue. Maintenant, nous pouvons déterminer la configuration générale du champ terminosynthématique dont l'invariant est un confixe savant, -phyte.

Le champ suffixal de -phytes est marqué par la présence des termes zoophytes, protophytes, thallophytes, bacillariophytes, schizophytes d'une part et halophytes, litophytes, gametophytes et sporophytes d'autre part. De même que bacillariophytes et schizophytes constituent un sous-champ ressortissant au synthème superordonné protophytes, halophytes et litophytes se rapprochent, car le premier thème (Cf. supra., p. 58), a pour fonction d'indiquer le "milieu" tout comme dans gametophytes et sporophytes le premier élément montre "élément anatomique". On peut donc procéder à un regroupement des sous-champs suivant la fonction sémantique du premier thème composant. Dans cette perspective, au trait sémantique "élément anatomique" ou "appareil anatomique" vont se rattacher les synthèmes thallophytes, gametophytes, sporophytes et le trait sémantique "aspect" réunira les synthèmes zoophytes, bacillariophytes ; enfin les synthèmes halophytes, litophytes vont se rassembler sous le dénominateur sémantique commun "milieu". Ce qu'on peut inférer de ces divers essais de regroupement, c'est qu'un terme scientifique et tech-

nique fournit autant d'éléments de conceptualisation dans des champs qu'une unité lexicale faisant partie du lexique général.

Le terme de base que nous avons déterminé du point de vue notionnel est, conformément à notre schéma d'analyse, établi à la page 86, le terme d'écologie. Il faut noter, de prime abord, que les occurrences synthématiques de ce terme révèlent, tout comme le terme d'écologie, une fréquence relativement basse, dans les limites de notre corpus. Ceci peut s'expliquer par le fait que le terme d'écologie se comporte comme les unités disponibles du vocabulaire général, c'est-à-dire, il existe virtuellement, dans des champs sémantiques, bien qu'il en ait absent matériellement. Parmi les occurrences concrètes d'écologie, la modalité dérivée, écologique et celle des formes composées ; nom + écologique sont réparties sous forme de synthèmes. Les composés figurant dans l'Ecologie des algues marines ayant comme invariant le déterminant adjectival écologique sont comportement écologique, facteurs écologiques, formes écologiques, optima écologique, société écologique.

Le synthème dérivé écologique, composé de l'item terminologique écologie et du suffixe -logique présente dans l'analyse synthématique les mêmes caractéristiques que le synthème algologique (voir l'étude synthématique de algologique , supra., pp. 107-109) en ce qui concerne :

1. L'identification. a) c'est un syntème dérivé de nom(écologie) + algue ;

b) La base nominale écologie se transforme en classe adjectivale par suite de l'ajout du suffixe -logique. Ainsi l'item terminologique écologique fait partie des syntèmes exocentriques. Écologique est un syntème adjectival-dénominal : N > Adj.

2. Les faits morphologiques du syntème écologique se font remarquer par la chute de la voyelle finale dans le monème de base étymologique, c'est-à-dire dans écologie. Le genre féminin (F) n'affecte pas ce syntème en raison des particularités structurelles du suffixe -logique, signalées à propos de l'étude de l'occurrence algologique.

3. L'étude axiologique du syntème écologique, qui se trouve encore dans un processus de figement, risque de présenter des lacunes du fait du statut lexématique de la base écologie : on peut dire que le terme d'écologie dont l'apparition date, selon Le Petit Robert, de 1904, présente un statut de néologisme.

Dans cette perspective dynamique, une parenté de sens et de forme (sémasio-onomasiologique) s'établit entre écologie et un autre néologisme, écosystème. Le syntème écosystème est effectivement un néologisme, car son apparition est attestée vers 1969. L'équivalence termino-synthématique ;

écologie = écosystème

met en cause les valeurs sémantiques des suffixes -logie et -système. L'apparition du monème système suscite des difficultés d'identification, car système qui est monème libre, unique, se comporte en tant que confixe, tout comme le composant éco- (<écologique). Ces deux constituants présentent le même statut ou pour mieux dire, ils ne fonctionnent ni comme déterminant, ni comme déterminé, mais dans le contexte synthématique écosystème, ils perdent leur nature de monème libre. C'est pourquoi on peut les identifier comme thèmes (Cf. supra., p.58).

Le thème éco- que l'on peut considérer comme variante synthématique de l'écologie en ce qui concerne la forme, permet d'engendrer de nouveaux néologismes, tel que le syntème néologique écocide. Cette unité synthématique dont la première attestation date de 1972, présente, du point de vue de l'analyse étymologique (cf. supra., p.87) des caractéristiques combinatoires, quant au statut des confixes composants. Si l'on accepte que écocide est produit au terme d'un processus de figement, relativement aux modèles déjà existants tels que homicide, patricide, matricide, fratricide, insecticide, etc., seul le trait de sens "qui tue" entre en ligne de compte et neutralise les éléments de sens "personne" (par exemple, homicide "personne" + "qui tue un homme") et "animal" (par exemple, insecticide "qui tue" + "un petit animal" + "invertébré" + etc.). A la lumière de ces observations,

écocide, syntème nominal, implique les traits de sens suivants:

écocide "qui tue" ("détruit") + "la fleur et la faune"

Le composés comportant l'invariant adjectival commun écologique dénotent plutôt les travaux menés par les écologistes. Ainsi optima écologique dont le déterminé optima présente la variante de forme optimum suivant qu'il se trouve affecté par le monème de pluriel (optima) ou du singulier (optimum). Ce syntème dénote les conditions écologiquement les plus favorables et c'est un terme opératoire exactement comme les autres occurrences facteurs écologiques, formes écologiques, etc.

Nous sommes parti de l'analyse des termes-pivots du contexte constitué par l'Écologie des algues marines et nous en avons relevé trois : écologie, algue et marine. En parcourant ces items terminologiques, il a été possible de constituer des champs sémasiologiques et/ou onomasiologiques constitués de syntèmes. Vu le statut particulier du domaine écologique à l'intersection de la botanique, de la zoologie, de la géographie et de la chimie, on peut dire, qu'à part les néologismes tels que écosystème, écocide, la terminologie (synthématique) de l'écologie est un mélange de ces terminologies adaptées aux exigences du domaine écologique.

Dans cette perspective, les synthèmes empruntés à la chimie sont les plus formels (pyruvate à 3x10 molécule gramme), et illustrent le cas des synthèmes à constituants multiples (acide pyruvique bidistillé), se prêtent, tout comme les autres termes empruntés à un domaine commun, à des regroupements sous des champs notionnels.

Parmi les occurrences synthématiques de flore qui fonctionne comme noyau à l'intérieur de ces synthèmes, flore algale et flore algologique se font remarquer comme deux variantes morphologiques. Donc l'opposition entre les suffixes ; -al(e) / -logique est contextuellement neutralisée dans ces synthèmes.

D'autre part, l'analyse sémique de flore et faune présente un rapport spécifique à partir des traits de sens "animal" / "végétal". On peut schématiser ce rapport de la manière suivante:



La flore et la faune est un syllemme emportant les termes flore et faune, dans la terminologie écologique; flore établit des champs termino-synthématiques au sein de notre corpus et sert de base dans la série des synthèmes dérivationnels ;

flore ← ————— ← florule ← ————— ← floristique

Nous avons identifié la flore et la faune comme syllemme, car la modalité "article défini" rattache ce syntagme au reste de l'énoncé. (Cf. supra., p.75).

Donc, c'est la force centrifuge qui régit

le comportement de ce syntagme. C'est pourquoi nous le qualifierons de syllemme

Nous avons cherché, à travers ces analyses synthématiques, à tracer les configurations générales qu'en-globe le macrochamp notionnel d'algue. En multipliant ces macrochamps, on peut embrasser l'organisation terminologique du macrochamp notionnel d'écologie.

Comme notre but est d'illustrer le modèle d'analyse synthématique que nous nous sommes proposé d'atteindre, nous nous sommes contenté de donner l'exemple du macrochamp notionnel d'algue.

NOTES

- 1) P. Guiraud, La Sémantique, Paris, P.U.F., 1972(1955), p.109.
- 2) Cf. ibid., p.111.
- 3) Ibid., p.115.
- 4) A. Martinet (sous la dir. de), Grammaire fonctionnelle du français, Paris, Crédif-Didier, 1979, p.12.
- 5) A. Martinet, op. cit., p.263, et Cf. aussi supra., p.47.
- 6) A. Martinet, op. cit. p.236 et M. Grevisse, op. cit., p.132.
- 7) Cf. infra, IX. Annexe terminographique.
- 8) Cf. Le Petit Robert.
- 9) Écologie des algues marines, Paris, CNRS, 1959, p.38.
- 10) G. Mounin, Clefs pour la sémantique, Paris, Seghers, 1975(1972), pp, 111-112.
- 11) A. Martinet, op. cit., p.75.
- 12) Cf. Le Petit Robert.
- 13) A. Martinet, op. cit., p.239.
- 14) Cf. G. Mounin, op. cit., pp. 130-164.
- 15) B. Vardar "Axiologie lexicale et problèmes méthodologiques" in FDE 14, 1984, p.109.
- 16) A. Martinet, op. cit., p. 259.

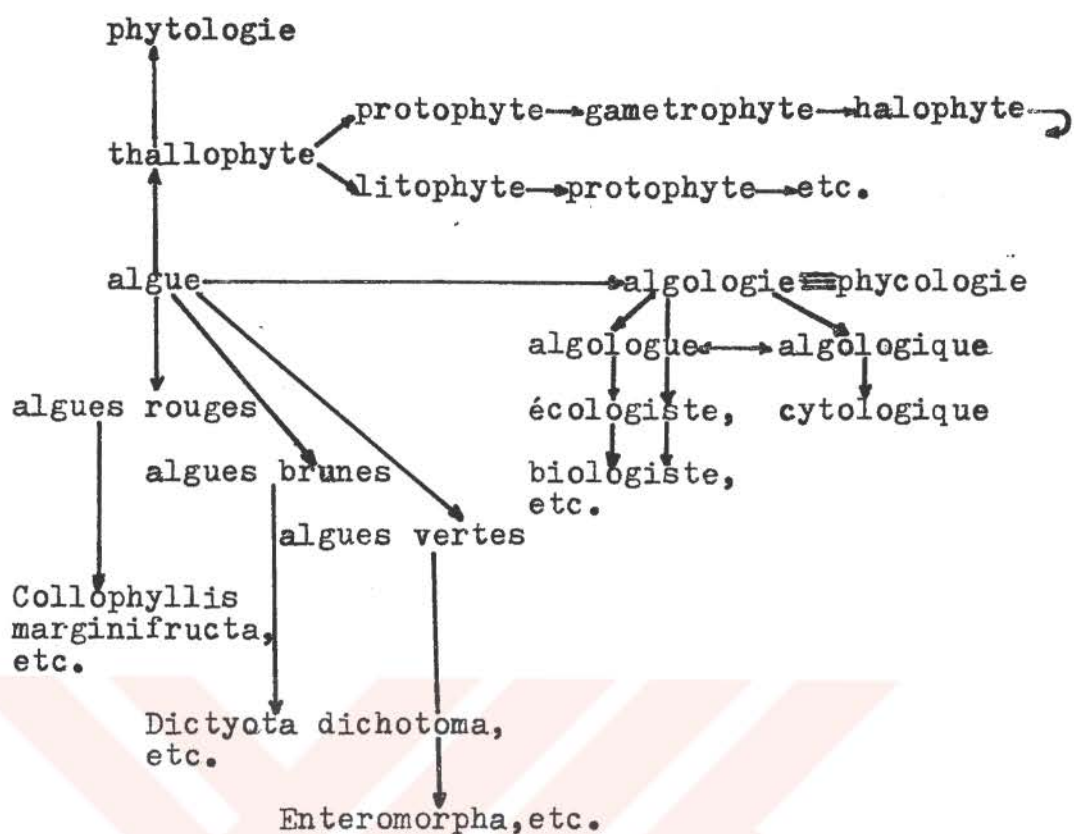
VIII. CONCLUSION

Conformément aux objectifs que l'on s'est fixé au début de cette étude portant sur l'enseignement de la langue scientifique et technique dans un cursus d'études françaises, il apparaît possible de répartir les conséquences tirées de notre essai d'analyse terminosynthématique, en deux directions, sans méconnaître pourtant qu'il ne s'agit point de cloisons étanches en la matière. Dans cette perspective, les conséquences d'ordre linguistique, intéressant le mécanisme de fonctionnement du français aux niveaux synthématique et textuel, formeront le contour général de cette conclusion. Et les conséquences d'ordre pédagogique en constitueront l'autre volet.

Nous sommes parti de l'idée que l'analyse du discours peut porter sur un aspect déterminé de son objet, c'est-à-dire sur le texte, conçu comme unité concrète, réalisation individuelle de la production transphrastique ou bien elle peut avoir comme objet d'analyse le discours, ensemble de textes soumis à une analyse au niveau conceptuel. Que l'on opère sur le texte ou le discours, nous avons vu que ces modalités de l'énoncé présentent certaines particularités suivant leur type. Dans la perspective où nous nous sommes placé, la caractéristique

la plus évidente de notre corpus qui est constitué de textes scientifiques de l'écologie est son organisation terminologique.

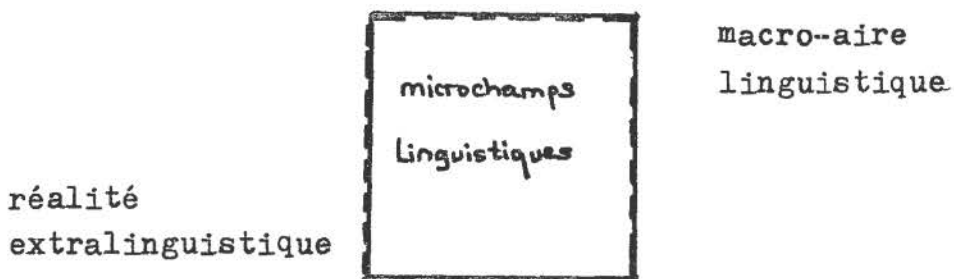
Nous avons également constaté que la formation de nouveaux synthèmes relève d'un néologisme savante (Cf. supra., IV.2. La Formation des synthèmes) et ceci facilite non pas seulement l'apprentissage des termes co-occurrents au niveau contextuel, mais aussi l'acquisition des unités corrélées qui prennent place sur la dimension paradigmatique. Car, les synthèmes présentent certaines régularités dans leur fonctionnement sémantique. C'est ainsi qu'on peut expliquer la façon dont s'est établi le champ terminologique de algue, à partir du fonctionnement sémantique des suffixes obtenu à la suite de l'analyse étymologique, au sens où l'entend P. Guiraud (Cf. supra., p.87). Un champ suffixal s'établit, en ce qui concerne algue, par l'ajout des suffixes -logie, -logique et -logue qui ont respectivement la fonction de désigner les sciences, de former des adjectifs et de désigner les savants. Une fois qu'on dépasse le niveau contextuel, on obtient la série algologie, algologique et algologue. Cette série de termes de même famille que l'on a établie en partant du contexte, est susceptible de permettre à l'enseignant d'enrichir la compétence terminologique des apprenants par l'intermédiaire des séries de corrélés, au niveau paradigmatique. Ayant accepté que la visualisation est un outil pédagogique efficace, nous nous proposons de représenter le champ linguistique de algue de la manière suivante:



Sur ce schéma du champ linguistique d'algue que nous avons établi suivant le contexte, l'absence de relations de synonymie et d'antonymie se fait remarquer. L'équivalence algologie ≡ phycologie ne figure pas dans le contexte. Donc la recherche de telles équivalences, et surtout celles d'hyperonymie / hyponymie sera la tâche d'une classe de français qui se ferme en la langue scientifique et technique.

On voit, par ailleurs, que les catégories extralinguistiques et les champs linguistiques se couvrent dans la majorité des cas et cet état de choses peut s'expliquer par la prédominance de la fonction métalinguistique des textes scientifiques. En effet, cette fonction métalinguistique se concrétise particulièrement dans les parties

où se trouvent les synonymies syntagmatiques selon l'expression de G.Mounin (Cf. supra., p.104), c'est-à-dire dans les définitions. La coïncidence des champs linguistique et extralinguistique n'est pas sans raison puisqu'on se trouve en présence de synthèmes "savants" (Cf. supra., IV.2. La Formation des synthèmes, pp.51-60). Les synthèmes savants sont motivés par rapport aux unités lexicales immotivées du vocabulaire général. D'où nous concluons que la macro-aire que constituent les sous-champs linguistiques et les classements extralinguistiques des denotata élaborées par les écologistes ont un degré de correspondance élevé. Et ce fait a pour cause que la manière de concevoir la réalité extralinguistique tend, dans le domaine scientifique, à l'uniformité, d'une communauté linguistique à une autre. C'est pourquoi d'ailleurs le cas d'emprunt est le plus fréquent au sein des terminologies, d'une langue à une autre. En montrant par pointillé les contours de la réalité extralinguistique, nous avons schématisé la coïncidence des champs linguistiques et de la réalité extralinguistique au sein d'une langue, de la manière suivante:



Finalement, la conceptualisation des champs linguistiques par souci pédagogique est aussi un aspect complémentaire de la compétence lexicale que doit pos-

séder un locuteur. Il est bien évident que la compétence lexicale est la constituante essentielle de la langue scientifique et technique, non pas seulement de la compétence de lecture, mais aussi de la compétence de production des textes.



IX. Annexe terminographique



AÉROCYSTE X,115

ABSORPTION XIX,221,225

absorption+de+nom

absorption de l'élément XIX,221

absorption de l'iode XIX,221

absorption de l'iodure XIX,227

nom+de+absorption

mécanisme de l'absorption XIX,221

AGAR X,221

ALGAL

nom+algal

association algale XIII,146 (v. association d'algues
I,20)

communauté(s) algale(s) I,20

flore algale X,109;XII,145;XIV,167;XVI,183

population(s) algale(s) Intr.,11;X,115;XX,240

végétation algale I,16 (v. végétation d'algues XII,
149)

ALGOLOGIQUE (nom+algologique)

bassin à flore algologique XIV,167

centres algologiques XIV,174

recherches algologiques XIV,167

revue algologique VI,72;XIV,167

ALGOLOGUE Intr.,11;I,16;III,37,38;XIX,167

ALGUE

algue+à+nom

algues à thalle pluristratifié XVII,194

algue+de+nom

algues de grottes IV,48 → Rhodochorton Rothii,

Sphaeralaria britannica IV,48

algue de Saint-Christoloy XV,178

algues de surface XVII,196 → Ulv Lobata, Cladophora
trichotoma, Porphyra perforata
XII,196

algue de la zone intercotidale XVII,191

algue de la zone sub-littorale XVII,191

algue du niveau de basse mer XVII,191

algue+adj.

Algue brune VII,194 → Dictyota dichotoma

algue calcaire V,57

algues corallinacées XXI,258

algues endolithes II,30

algues filamenteuses I,19

algues fixées IV,51 (/ algues non fixées IV,51)

algue girondine XV,178

algues infralittorales V,63 (v. algues sublittorales)

algues intercotidales XVIII,215

algue libre IV,51

algues marines → algues marines rabougries IV,51
(→algues nains)

algue massive XX,246

algues non fixées IV,51 (/algues fixées IV,51)

algues pluricellulaires IV,48

Algues rouges XI,121,125;XIII,159;XVII,192,195 →
Callophyllis marginifructa, Botryoglos-
sum farlowinaum, Phycodry rubens, Poly-
neura Hilliae

algue rouge libre → Gracilaria secundata flagellifera
XIII,163

algues rouges sublittorales XI,125;XVII,192,195

- algues sublittorales XVII,191 (v. algues infralittorales)
- algues supérieures épilithiques II,30
- algues toxiques XIX,219
- algues tropicales XIV,169
- Algue(s) verte(s) XVII,192;XX,245 → Enteromorpha I,21
- algues vertes de haute lumière XVII,192
- nom+de+algue
- association d'algues I,20 (= association algale)
- ceinture d'algue I,20 (≡ belts [anglais]=étage I,17)
- disque d'algue XIX,222
- éclaircissement d'algue XVI,187
- frange (supralittorale) d'algues XX,246
- gazon d'algues XX,236
- gisement d'Algues VII,Planche I,77
- métabolisme d'algues XX,231
- revêtement d'algues VII,81
- sociétés d'algues XIII,153
- sociétés d'algues des marais salés XIII,153
- végétation d'algues XII,149

AMIDON

- amidon soluble XIX,222
- bleuissement d'amidon XIX,222

ANFRACTUOSITÉ XVI,186

ANNÉLIDES X,111

ANSE

- anses abritées XIII,150
- anses vaseuses saumâtres XVI,186

APOGÉOTROPIQUES

racines aériennes apogéotropiques XII, 144

ARCHIPEL

archipel adriatique oriental moyen II,32

ARCTRIQUE

Océan glacial arctrique IV,48

ASSIMILATION

activité d'assimilation XX,240

courbe d'assimilation XX,237

taux d'assimilation XX,240

valeurs d'assimilation XX,239

ASSIMILATOIRE

balance assimilatoire XX,240 (≡ balance d'assimilation
XX,246)

ASSOCIATION

association+à+nom

association à Avicenna XII,145

association à Bostrychia XII,146

association à Catenella-Caloglossa-Bostrychia XIII,160

association à Furcellaria fastigiata IV,146

association à Gleocapsa montana XIII,158

association à Laurencia pinnatifida IX,101,107

association à Paletuvier noir XII,144

association à Phormidium Corium XIII,157

association à Phycodrys sinuosa IV,146

association+de+nom

association à Cyanophycées épilithes en eau douce II,36

association+adj.

association algale XII,146

ASSOCIÉ

associé du Palétuvier XII,146

BAIE

baie de Douarnenez VII,75;IX,101,102,105

BELTS(anglais) v. ceinture d'algue et étage

BENTHIQUE —————> BENTHOS VIII,93

BIOCÉNOSE

biocénose des fonds marins XXIII,273

études biocénoses XXIII,276

BIOGÉOGRAPHIQUE

frontières biogéographiques VI,69

BIONOMIQUE XXII,267

classement bionomique III,38

unité bionomique II,26

BIOS

bios septentrional VI,68

BIOTOPE VIII,92

biotopes à Chrysophycées benthiques VIII,94,95

BLOC SOLIDE XX,234

BRIOVÉRIEN(S)

schistes briovériens XXI,265

BYSSUS DRU —————> moules VII,78

CALCIQUE

horizon de nature calcique II,35

CALCIUM

calcium libre XVIII,214

CAP (Figuier) VI,72

[CARRAGÉEN

carragéen kappa X,121

carragéen lambda X,121]

CAPILLAIRE → tube capillaire VII,87

CEINTURE

ceinture+à+nom (de genre ou d'espèce)

ceinture à Balanus balanoides I,17

ceinture à Lithothamnion Lenormandii I,17

ceinture à Verrucaria maura I,17

ceinture+de+nom (de genre ou d'espèce)

ceinture d'algue (≡ belts) I,17,20; V,57; XX,245

ceinture de sable XIV,172

ceinture d'Himanthalia VIII,80

Ceinture d'Ulothrix zonata IV,49

ceinture+des+nom d'espèce

ceinture des Chrysophycées VIII,92

ceinture des Fucacées VIII,92; XIII,153

ceinture des Laminaires I,17 ceinture des Laminaria

I,49 ceinture des La-

minaricées XIII,153

ceinture des Rhodophycées XIII,153

CELLULE

cellule+à+nom d'espèce

cellules à Rhizo~~ides~~ descendants XV,180

cellule+du+nom d'espèce

cellule du thalle XV,177,179

cellule+adj.

cellules algales XVIII,214 = cellules des algues XIX,219

cellule distale XV,179

cellule initiale XV,177

cellules monosiphonées XVII,194

cellule photoélectrique XVII,193

cellules vésiculaires XIV,171

cellules zooporangiales XIV,177

nom+des+cellule

alignement des cellules XV,178

CHLORIQUE

subdivision chlorique XIX,228

CHLOROPHYCÉES \Rightarrow Enteromorpha XIII,154

\Rightarrow Lola XIII,154

\Rightarrow Rhizoclonium XIII,154

\Rightarrow Vaucheria XIII,154

\Rightarrow Linchina pygmaea V,62

CHLOROPHYLLIEN(NE)

réduction chlorophyllienne XVIII,194

contenu chlorophyllien XVIII,194

CHONDRUS CRISPUS aequalis X,126

CHROMATIQUE

adaptation chromatique XVII,192

adaptation chromatique fonctionnelle / adaptation
chromatique physique XVII,192

CHROMATOPHORE XV,99

CHROMATOPHORIQUE

méthode chromatophorique XIX,220

CHRYSOPHYCÉES

chrysophycées filamenteuses VIII,93

chrysophycées saumâtres VIII,93

chrysophycée marine VIII,91

CILIAIRE

couronne ciliaire VII,87

COCCOIDES VIII,92

coccolides filamenteuses VIII,91

coccolides parenchymateuses VIII,

COLONIE(S)

colonies animales XII,148

colonies stolonifères XII,151

colonie+de+nom

colonies d'invertébrés XII,149

COLONISATION (v. recolonisation)

colonisation dominante XII,146

colonisation par Bostrychia XII,146

CONCENTRATION

pouvoir de concentration des algues XIX,215

solution de thiocyanate de potassium à la concentration
de 1×10^{-3} molécule-gramme XIX,223

concentration millimolaire XIX,226

CONCEPTACLE(S)

conceptacles fertiles XX,239

conceptacles chez Fosliella sp. XXI,258

CONDITION

conditions optimales XX,239

conditions supra-optimales XX,239

CONTÉE GRANITIQUE Intr., 11

CORALLINACÉES

algues corallinacées XXI,257

CORRALINES XXI,257

COTE

côte+adj.

- côtes chinoises (= côtes de Chine) XXI,250
côte dalmate II,34
côtes japonaises (= côtes de Japon) XXI,250
côtes marécageuses XIII,155
côtes méditerranéennes II,33
côtes rocheuses XIII,153,154;XX,231
côte rocheuses abritée I,17
côte rocheuse démantelée Intr., 11
côtes rocheuses ordinaires XIII,161
- côte+de+nom
- côte de Corée XXI,250
côte de la Manche XXI,265
- COUSSINET
- coussinet isolé IV,53;V,60
- CRAIES SUBVERTICALES VIII,92
- CRIQUE (—————> anse —————> baie)
- crique+adj.
- crique abritée XII,150
- nom+de+crique
- bords des criques XIII,160
parois des criques XIII,156
rives des criques XIII, 156,159
- CRISTALLISOIRS
- laboratoires cristallisoirs VIII,91
- CRUSTACÉS ⊃ Caprella,
- ⊃ Jassa X,111
- CRUSTACÉS CIRRIPEDES IV,52 ⊃ Balanus improvisus
 ⊃ Balanus crenatus)
- CRYPTOGAMES VI,65

CULTURE

culture de Pophyra XXI,250

culture de Pophyra temera XXI,251

CYANOPHYCÉES ENDOLITHES II,34

CYANOPHYCÉES LITOPHITIQUES II,30

CYTOLOGIE

physiologie cytologique XVII,194

CYTOPLASME

cytoplasme des algues marines XVII,195

DEGRÉ D'HUMECTATION II,25

DESSICATION VI,65

dessication+adj.

dessication aérienne XX,243

dessication modérée XX,246 /

dessication poussée XX,246

dessication sévère XX,240

nom+de+dessication

degré de dessication XX,240

intolérance de dessication XX,246(/tolérance de des-
sication XX,246)

marche de dessication XX,231

vitesse de dessication XX,236

DIASTASE

diastase → iodure-oxydase XIX,220

DIATOMÉE

algues diatomées XXI,251

DILUÉ

eau océanique diluée XVIII,215

DILUTION XVII,191 ; XVIII,210

dilution des eaux de mer XVIII,210

DIPLOBIONTE X,122

EAU(X)

eau+ adj.

eau aérée V,58

eaux basses II,33 = basses eaux II,26

eaux basses des marées de printemps I,24

eaux calmes IX,103 (/eaux torrentueuses XVI,185)

eaux claires (≡eaux tropicales /eaux subtropicales I,16

eau concentrée XVII,196

eau dessalée II,32(/eau saumâtre IV,45,50;VII,93;

XVI,185;XVIII,205,212)

eau diluée XVII,195 (————→ eau concentrée XVII,196)

eau douce(fort alcaline et nutritive) IV,52

eaux marines stagnantes VIII,91

eaux océaniques VIII,91

eau opaque XX,246 (/ eau claire)

eau saumâtre (v. eau dessalée)

eaux stagnantes VIII,95

eaux torrentueuses (/ eaux calmes)

eaux tropicales (≡ eaux claires)

eaux subtropicales (→eaux claires)

eau superficielle XII,144 eau de surface I,19

ECADE

ecade volubilis XIII,160

ecade caespitosus XIII,160

ÉCOLOGIE

écologie des algues XIII,153

ÉCOLOGIQUE

nom+écologique

comportement écologique II,34
facteurs écologiques II,27
formes écologiques XX,242
habitat écologique VIII,206,215
optima écologique II, 26
société écologique XIII,160

ÉCOLOGIQUEMENT VII,86;XVIII,206

ÉLÉMENTS MEUBLES —————> FONDS MEUBLES

ÉLITTORAL (v. littoral)

EMBOUCHURE

embouchure de l'Elbe XIII,156
embouchure de l'Odet VII,75
embouchure de la Rance XVI,183
embouchure(s) de rivière(s) (marines) IV,50;XVI,185

ÉMERSION (/ IMMERSION) —————> EXPOSITION

émersion périodique (/émersion constante) III,40;X,115

nom+de+émersion

durée d'émersion V,57
temps d'émersion IX,106,107

EMPLACEMENT

emplacement relatif II,25 / emplacement absolu II,25

ENDOCHROMIDIÉS XV,179

ENTEROMORPHE XV,180 —————> Enteromorpha intestinalis XV,
181

ÉPIENDOLITHE II,30

ÉPILITHE (/ ENDOLITHE)

association de Cyanophycées épilithes II,35
Cyanophycées épilithes / Cyanophycées endolithes II,35

ÉPIPHYTE VIII,93,94

épiphytes des racines de palétuvier XII,147

ESPACE (v. région)

espace littoral I,15 / espace élittoral I,15

espace sublittoral I,15 / espace supralittoral I,15

ESPÈCE

espèce arborescente XIV,172

espèces associées XIII,155,160

espèce conzonaire II,28,32

espèce dominante II,25/ espèces accessoires II,25

espèce littorale (française) IV,48

espèces littorales exclusives III,45

espèces littorales facultatives III,45

espèces marines IV,49

espèces méridionales VI,67 (← espèces méridionales
d'algues et d'animaux)

espèce pérennante I,49

espèces photophiles X,115

espèces polymorphe X,121 → Chodrus chrispus X,121

espèces septentrionales IV,47;VI,65,69

ESTUAIRE

estuaires à eau saumâtre XII,143

estuaire de la Gironde VI,67

ÉTAGE

étage+adj.

étage eulittoral II,26 / étage mésolittoral II,26 /

étage supralittoral II,26

étage infralittoral = étage sublittoral II,26;III,41;

IV,46

- étage intercotidal II,33,36;IV,46
étage littoral III,41;X,115 / étage infralittoral
IV,146;X,115
étage ~~mésolittoral~~ II,26
étage sublittoral II,26 / étage supralittoral II,26
étage+nom
étages de végétation marine III,38
ÉTAGEMENT (≡zonation) III,37
étagement des peuplements benthiques III,38
étagement des peuples benthiques III,38 (benthique)
étagement des végétations terrestres III,39
EURYHALINES VIII,93
espèce euryhaline XVI,187 → Enteromorpha margina-
ta
EURYHALINITE
stneo- / euryhalinité XVIII,213
EURYTHERME / STÉNOTHERME XX,241
EXOLITTORAL II,25,26 (→ eulittoral,supralittoral)
EXONDABLE
surface lisse et exondable XVI,186
EXONDATION XVI,187
EXONDÉE
milieu saumâtre et fréquemment exondé XV,180
roche exondée V,58
FACIÈS
faciès meubles / faciès rocheux
faciès périodique de l'association générale à
Myxophycées XIII,157
FILAMENT de Chactomorpha XVIII,213
FILAMENTEUSE (forme benthique) VIII,91

FLAQUE+à+nom

flaque à marée XVII,195

flaques à Chlorophycées IV,50

FLORE

flore algale (v. algue)

flore algale des printemps XVI,185=flore algale printanière XVI,185

flore algologique XIV,167

flore épiphytique XII,151

FLORE+de+nom

flore d'algues marines XII,146;XXII,267

FLORE+et+nom (sylleme)

(la) flore et la faune XVIII,205

FLORISTIQUE

composition floristique VIII,94;XIV,171

recherches floristiques III,41

FLORULE+de+nom d'espèce

florule de Chrysophycées benthiques VIII,93

florule de (quelques) moulins à marées XVI,183

FLOTTAISON

ligne de flottaison X,109

FLOTTANT

masses flottantes molles XII,148

FLUX (/ REFLUX)

flux et reflux de la marée Intr.,11;XIII,153

FORMATION VÉGÉTALE XIV,171

FORMES+de+nom d'espèce

formes d'homéciques (→ homécie)

[FONDS MEUBLES

- fonds meubles infralittoraux IV,52
- fonds meubles littoraux IV,52
- fonds meubles marins IV,52
- fonds meubles saumâtres IV,52]

FOURRÉ+adj.

fourrés denses XII,145

FOURRÉ +à+nom d'espèce

fourré à Rhizophora XII,146,149

FOURRÉ+de+nom d'espèce

fourrés de palétuviers XII,148

fourré de palétuvier rouge XII,150

FRANGE (—→ algue)

FRONDE+de+nom d'espèce

fronde de Bostrychia montagnei XII,148

fronde des Delesseria sanguinea XVIII,211

fronde de l'Enteromorpha intestinalis XV,177,179

FRUCTIFICATION

fructification hivernale VI,71

FRUCTIFIÉ(S)

pieds fructifiés VI,70

FUCACÉE(S) LIMICOLES XII,159,161

fucacées d'Atlantique II,33

Fucacée Pelvetia canaliculata

FUCOIDE+de+nom

fucoïde de marais salés XII,161

fucoïde libre des marais XIII,161

GÉOTROPIQUE

GERMINATION

- germination précoce des graines XII,144

GISEMENT+de+algue(nom d'espèce)

gisement d'Algues VII, Planche II

gisement de Dictyota dichotoma VII, Planche II

GRANULITE VII,76

HALOPHILE(S)

phanérogames halophiles VIII,94,95

HERBIER(S)

"herbiers" de Thalassia et Cymodocea XII,150

HEMISPHERE

hemisphere austral XIII,163/hémisphere boréal XIII,161

HÉTÉROCIQUE (/ HOMÉCIQUE)

horizon hétérocique II,28 (v. horizon)

HOMÉCIE

formes d'homécies II,32

HOMÉCIQUE

horizon homécique II,28(/horizon hétérocique II,28)

HORIZON+de+nom d'espèce

horizon de Cystoseria spicata II,25

horizon de Cystoseria mediterranea et spicata II,27

horizon de Fucus virsoides II,27

horizon de Lithophyllum incrustans II,27

horizon de Ralfsia verrucosa II,27

HORIZON+adj.

horizon eulittoral / horizon supralittoral (v.algue)

horizons eurydynamiques II,27

horizons euryphotiques II,28

horizons euryzonaux II,26,28

horizon hétérocique (v.hétérocique) /

horizon homécique (v. homécie)

horizons macrodynamiques II,27,30
horizons macrosténodynamiques II,30
horizons macrosténophotiques II,28,30
horizons mésodynamiques II,27
horizons microdynamiques II,27
horizons microphotique II,32
horizons microsténophotiques II,28
horizons sténodynamiques II,27
horizons sténozонаux II,26,27
horizons vicariants II,26,28

HYPODIEUX

acide hypodieux XIX,220

HYPOTONIE

résistance à hypotonie XVIII,215

hypotonie des algues XVIII,215

HYPOTONIQUE

tolérance hypotonique XVIII,210

ILLUMINATION

illumination sous-marine I,20

IMBIBITION

pouvoir d'imbibition VIII,92

IMMERGÉ VIII,81

IMMERSION XX,240

profondeur d'immersion XX,239

IMPLANTATION VI,69 → transplantation

INCRUSTANTES

mélobésiées incrustantes VII,78

INDENTATION VII,80

INFRALITTORAL (v. algue, fonds meubles, étage)

INTERCOTIDAL —————> COTIDAL

nom+intercotidal

algues intercotidales XVIII,215

étage intercotidal II,36

flaques intercotidales V,63

portion intercotidale XII,146

roches intercotidaux IV,53

végétation intercotidale XII,146

IODE XIX,220

iode radio-actif XIX,221,223

iode moléculaire XIX,221,226

IODÉ

acides amino iodés XIX,227

IODURE XIX,220

iodure acidifié XIX,226

iodure de potassium XIX,221,222,226,227

iodure-oxydase XIX,220

nom+de+iodure

captation d'iodure XIX,226

forme d'iodure XIX,220

IODURÉ

eau de mer ioduré XIX,227

ION+de+nom

ions de l'eau XVIII,215

ION+adj.

ions isolés XVII,210,211

ion potassium XVIII,213,214

nom+en+ion

teneur en ion XVIII,215

ISOBATHES

isobathes de 20 m. et de 50 m. VII,76,83

JONCIFORME XIII,159

LÉTHALE

dose limite létale XVII,198

dose marginale létale XVII,194

LITHOPHYTES

horizon des cyanophycées lithophytes III,26,27

horizons lithophytes supralittoraux II,31

LITTORAL (/élittoral I,15,16) ; (/sublittoral / supralit-
toral)

(exolittoral/eulittoral/mésolittoral II,29)

nom+littoral

espace littoral I,15

ligne littoral I,17

plantes sublittorales XI,125

région littorale I,16

surface littorale I,15

LOCALITE ABRITÉE I,15,18 / LOCALITE EXPOSÉE I,15,18

MACRO-

horizon macrosténodynamique II,30 (v.horizon)

horizon macrosténophotique II,30 (v. horizon)

MANTEAU des frondes pendantes XII,146

MARAIS+à+nom

marais à palétuvier XVIII,153

MARAIS+ adj.

marais bas XIII, 156 /

marais élevés XIII,159

marais inférieurs XIII,157

marais salés III,40

MARE

mare littorale VIII,93

mare permanente VIII,94

mare saumâtre XVI,184

MARÉCAGEUX

bois marécageux XII,145

régions marécageuses XIII,156

MARÉE (≡ retour de la mer)

marée+de+nom

marée de printemps I,15

marée+adj.

marée basse VII,76 ; IX,102 /

marée haute XII,144

préposition+marée

sans marée I,18,19

nom+à+marée

côte à marée X,109,116

nom+de+marée

rythme sans marée I,19

MARIN

Chrysophycées marins VIII,91

organismes marins XIV,167

végétation marine Intr., 11(/végétation littorale

Intr., 11)

MER

mer+adj.

mer diluée VIII,195

mer ouverte VIII,93

adj.+mer

pleine mer VII,81

MER (dans les synthèmes à constituants multiples)

basses mers de mortes eaux /

basses mers de vives eaux IX,104

mers à forte marée /

mers à marée peu sensible III,38

MICASCHISTE VII,76

MICROCRYOSCOPIE XVIII,213

MICROCURIE(S)

microcuries d'I¹²¹ XIX,222

MICRODYNAMIQUE II,31,32

MICROÉCOLOGIE

microécologie dans l'espace VII,87

microécologie dans le temps VII,87

MICROORGANISME(S) VIII,93

MICROPHOTIQUE

horizon microphotique II,32

MICROSURPLOMB

endroits microsoplombs II,27,30

MICROZONATION II,25

MI-MARÉE V,57

MODE BATTU / MODE CALME IX,102

mode semi-battu VII,78

MUCILAGINEUSE VII,92,93

MYXOPHYCÉES Lyngbya, Oscillatoria XII,145

myxophycées gélatineuse XIII,158

NÉBULOSITÉ

régions qui ont une faible nébulosité XII,143

NERVURE X,115

NIVEAU+adj.

niveau cotidal V,58

niveau moyen des basse eaux I,30

niveau supérieur des basses mers de vives eaux IX,104/

niveau supérieur des basses mers de mortes eaux IX,104

niveau+des)+nom

niveau des marais XIII,155

OSMOTIQUE

augmentation osmotique XVII,198

pression osmotique XVIII,213,214

régulation osmotique XVIII,214

résistance osmotique XVII,191;XVIII,212,215

valeur osmotique XVIII,215

volume osmotique XVII,195

OSMOTIQUEMENT

climat osmotiquement dur XVIII,208

OXDATION

oxydation de l'iodure XIX,222

PALÉTUVIERS) Penicillus, Cymopholia

PALÉTUVIER(S)+adj.

palétuvier blanc XII,146

palétuviers noirs XII,145

nom+de+palétuvier

associé de palétuvier XII,147

bordures de palétuvier XII,147

racines du palétuvier XII,147

- PARENCHYMATEUSE(S) —————> formes benthiques
- PARTHÉNOGÉNÉTIQUEMENT I,24
- PÉLAGOSITE → sel de calcium II,32
- PEUPLEMENT des végétaux benthiques III,37
- PHANÉROGAMIQUE —————> Phanérogames halophiles III,37
- sociétés phanérogamiques XIII,156
- végétation phanérogamique XIII,153,156,158
- PHÉOPHYCÉES
- phéophycées marines Laminaria digitata XIX,220
- PHOTOSYNTÈSE XVII,192;XIX,226
- PHOTOSYNTHÉTIQUE
- nom+photosynthétique
- activité photosynthétique XVII,192
- oxygène photosynthétique XIX,226
- possibilité photosynthétique XVII,192
- taux photosynthétique XI,125
- PHYTOGÉOGRAPHE III,39
- PIEDS DE PETITE TAILLE VI,70
- pieds fructifiés VI,70
- PLANOCYTHE d'Enteromorphe XXI,254
- PLANTES SUBLITTORALES XI,125 (v. sublittoral)
- PLASMATIQUE —————> PROTOPLASMATIQUE
- adaptation plasmatique IV,55
- résistance plasmatique XVII,191,193
- PLASMOLYSABLE XVIII,195
- PLASMOLYSE XVII,193,194
- PNEUMATOPHORES
- racines aériennes pneumatophores XII,144
- pneumatophores d'*Avicenna marina* XIII,157

POLYMORPHE

genre polymorphe XV,177

PROTISTOLOGUES VIII,93

PROTOPHYTES VIII,92

PROTOPLASMIQUE

résistance protoplasmique des algues marines XVII,198

PYRÉNOÏDE XV,179

PYRUVATE

pyruvate de sodium XIX,225

pyruvate à 3×10^{-3} molécule-gramme XIX,222

PYRUVIQUE

acide pyruvique bidistillé XIX,222

RACINES AÉRIENNES / RACINES ÉCHASSES XII,145

racines aériennes apogéotropiques XII,144

racines aériennes pneumatophores XII,144

RADICULES (gonflées) XII,144

RAMEAUX filiformes XV,178

RAMULES filiformes XV,178

RÉCEPTACLE latéral X,115

RÉCOLONISATION \longrightarrow colonisation

récolonisation des surfaces rocheuses XVII,276

RÉGION

région+à+nom

régions à sol (...) poreux XII,144

région+adj.

région élittrale I,16,17

régions humides XIII,156

région littorale I,15,18

régions marécageuses XIII,158

- région supralittorale I,18
- régions tropicales / régions subtropicales XII,143
- RENTRANT VI,74
- RÉSPIRATION
 - période de respiration XI,124
- RESPIRATOIRE
 - taux respiratoire XI,124
 - coefficient respiratoire XI,124
- REVÊTEMENT
 - revêtement d'Himantalia VII,83
 - revêtement spécial des Floridées IX,101
- RHIZOÏDES XV,177
 - rhizoïdes descendants XV,179
- RHODOPHYCÉES → Bostrychia, Catenella, Calogrossa
 - rhodophycées sciaphiles XVI,187
 - rhodophycées sublittorales XX,245
- ROCHE(S)
 - roches plates IX,107
 - roches madréporiques XIV,167
- ROCHER(S)
 - rochers en boule VII,79
 - rochers en monadnock VII,79
- ROCHEUSES
 - parois rocheuses VII,77
- SALÉ → desallure
 - lacs salés XII,144
- SALINITÉ XXI,251
 - salinité variable VIII,93

salinité+de+nom

salinité du sol XII,144

salinité de la mer XVIII,207

nom+de+salinité

baisse de salinité XVIII,205

basses concentration de salinité XVIII,207

degrés de salinité XVIII,206

différence de salinité XVIII,205

diminution de salinité XVIII,205

eaux de basse salinité XVIII,206 (eau à basse salinité XXI,251)

effet de salinité XI,125

solutions de salinité XVIII,206,213

SCIAPHILE IV,55

végétation sciaphile vertes XVII,198 ⇒ Rhodochorton purpurenum, Catenella repens, Bostrychia scorpioides

mousses sciaphiles vertes XVII,198

SCIAPHILIE IV,55

SEUIL d'éclairement IX,107

SOCIÉTÉ(S)

société+à+nom d'espèce

société à Bostrychia-Caloglosa-Catenella XIII,157

société à Enteromorpha clathrata XIII,160

société à Fucacées limicoles XIII,160

sociétés+de+algue (nom d'espèce)

sociétés d'algues de marais salés XIII,154

société de mangroves XIII,154

société de phanérogames XIII,154 (=sociétés phanérogamiques XIII,160)

société+adj.

sociétés algales XIII,154 (sociétés d'algues XVIII,153)

sociétés phanérogamiques XIII,160

SOLUTION(S)

solution+de+nom

solution d'amidon XIX,226

solution thiocyanate de potassium XIX,223

solution+adj.

solution alcoolique XIX,227

solution environnante XVIII,215

solutions isotoniques XVIII,214

SOLVANT

solvant de l'iode XIX,227

SPORE → SPOROPHYTE XXI,256

SPORIFÈRE XXI,259

STATION(S) MEUBLE(S) IV,47

stations (relativement) abritées I,34

stations battues II,34

stations calmes II,33

stations meubles infralittorales IV,49

SUBAÉRIEN

position subaérienne VIII,93

vie sub-aérienne XVI,186

SUBLITTORAL (v.littoral)

SUBMERSION CONSTANTE III,40;X,115

SUPRALITTORAL (v. horizon supralittoral)

SURPLOMB

surplomb et grottes II,28,32

TAUX RESPIRATOIRE

taux respiratoire de Chondrus de la zone sub-littorale XI,125

taux respiratoire des formes littorales et sublittorales XI,121

TENEUR

teneur en iode XVIII,215

teneur en iode des algues brunes XIX,220,221

teneur en potassium XVIII,215

TÉTRASPORANGE XI,123

TÉTRASPOROCYSTES XVI,185

THALLE D'ALGUE(S) XVII,193

THIOCYANATE XIX,225

THIOSULFATE

thiosulfate de sodium XIX,225

TRANSPLANTATION(S) VI,65 → IMPLANTATION VI,69

VÉGÉTATION D'ALGUES (=végétation algale) v. algue

X.RÉSUMÉ EN TURC

Özet

BİLİMSEL VE UYGULAYIMSAL SÖYLEM ÇÖZÜMLEMESİ

Uygulamalı sözlükbilim denemesi

Bu çalışmada, bir öğretim izlencesinde yer alan bilimsel ve uygulayimsal Fransızca üstüne bir söylem çözümülemesi, özellikle de sözlükbilimsel bir çalışma amaçlanmıştır.

Gerek öğretim gerekse betimleme açısından söylem birimlerinin bağlamsal değerlerini göz önünde bulundurarak, çalışmamızda, bilimsel ve uygulayimsal metinlerde yer alan terim nitelikli birleşkebirimleri incelemeyi amaçladık. İki ya da daha çok anlambirimden oluşan, tek gödergeli ve dağılımsal nitelikleriyle de anlambirime yaklaşan birleşkebirim, A.Martinet ve İşlevsel Dilbilim Okulu'nun geliştirdiği, dilsel düzenlenim açısından yeni bir sınıf oluşturmayan birimlerdir.

Çalışmamızda terim nitelikli birleşkebirimleri uygulamalı sözlükbilim açısından incelemek ereğiyle, deniz yosunlarının çevrebilimi üstüne, 1957'de Dinard'da (Fransa) gerçekleştirilen bir toplu çalışmanın oluşturduğu metinleri bütünce olarak seçtik.

Bir metin örgüsünün çözümlenmesinde, sunduğu yapı-

sal nitelikli ögleri irdeleyerek bilimsel ve uygulamalı sal özellikli metinlerin en belirgin yönünü terimbilimsel yapılarının oluşturduğu düşüncesini benimsedik. Böylece bütünsel bir söylem çözümlemesi yerine belirli bir amaca yönelik bir çözümleme örneği seçtik: Bilimsel söylem örneği olarak seçtiğimiz Écologie des algues marines (Deniz Yosunları Çevrebilimi) başlıklı, Dinard'da gerçekleştirilen toplu çalışmanın metinlerini kapsayan yapıtta yer alan anlambirimlerin ve özellikle de birleşkebirimlerin sözlükbilimsel düzenlenişini, bilimsel ve uygulamalı Fransızca'nın öğretimine yönelik amaçlar doğrultusunda çözümlemeye çalıştık. Bunun için de birleşkebirimleri üç düzeyde ele alan bir örnek oluşturmayı denedik:

1. Birleşkebirimlerin tanımlandığı birinci düzey ;
2. Biçimbilimsel yapıların incelendiği ikinci düzey;
3. Birleşkebirimleri, içinde yer aldıkları bağlama göre çözümleyen sözlüksel değerbilim düzeyi.

Uygulama bölümünde, çalışmamızın odak noktasını oluşturan terim nitelikli birleşkebirimlerin kavramsal açıdan belirgin olanları üstünde durarak bir çözümleme örneği gerçekleştirmeyi denedik.

Bu örneğe göre, incelememizde izleksel açıdan temel bir görevi olan écologique (çevrebilimsel) terimi, l.a) türev nitelikli bir birleşkebirim olarak tanımlanabilir. Ele aldığımız bu örnek, écologie (çevrebilim) terimine sıfat yapım eki; -ique sonunun getirilmesiyle türetilmiştir.

b) Dağılımsal özellikleri açısından, temel sözcük

écologie (çevrebilim) ad sınıfına bağlanırken, écologique (çevrebilimsel) birleşkebirimi sıfat sınıfındandır. Böylece, écologique terimi sözlükbilimsel oluşum sürecinde, temel sözcükle aynı sınıftan olmayan bir birleşkebirim olarak karşımıza çıkar.

2.Ecologique birleşkebirimi, biçimbilimsel açıdan -ique son ekini alırken, temel sözcük écologie (çevrebilim) son ünlüsünün düşmesiyle belirginleşir.

3.Değerbilim yönüyle, écologique birleşkebirimi, conditions élimatiques (iklim koşulları), conditions hydrographiques (çevre sularına ilişkin koşullar), vb. birleşkebirimleriyle bir kavram alanı oluşturur. Ecosystème birleşkebirimi, écologie terimiyle eşanlamlı yeni türetilmiş bir birleşkebirim olarak karşımıza çıkar.

Bütüncemizde yer alan anlambirim ve özellikle de birleşkebirimlerin, çalışmamızın terimsel sözlük eki bölümünde, metin içi bağlamlarına gönderme yaptık.

Ulaştığımız dilbilimsel ve eğitimbilimsel nitelikli sonuçlar, terimsel sözlükbilim düzeyinde, gerek anlambirimlerin, gerekse birleşkebirim nitelikli terimlerin oluşturduğu sözlüksel altalanların, çevrebilimcilerin göndermeler üstüne yaptıkları sınıflandırmalarla büyük ölçüde örtüştüğünü, bu durumun da bilimsel ve uygulamalı metinlerin öğretiminin kendine özgü yanını oluşturduğunu gösterdi.

XI. BIBLIOGRAPHIE

- Actes, 5^{ème} Colloque international de linguistique fonctionnelle (Ioannina, 10-15 juillet 1978), Paris, 1979.
- ANSCOMBRE, J.-C., O. DUCROT, L'Argumentation dans la langue,
Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983.
- ARISTOTE, La Rhétorique, trad. fr., Paris,
Belles-Lettres, 1960.
- AUSTIN, J.L., Quand dire c'est faire, trad. fr.,
Paris, Seuil, 1970.
- BARDIN, L., L'Analyse du contenu, Paris, P.U.F.,
1977.
- BEACCO, J.-C., M. DAROT, Pour lire les sciences sociales:
Une analyse de discours. I. Approche
globale des textes, multig., Paris,
BELC, 1979.
- " " " " Analyse du discours, lecture et
expression, Paris, Hachette-La-
rousse, 1984.
- BENVENISTE, E., Problèmes de linguistique générale,
tome II, Paris, Gallimard, 1974.
- CALVET, L.J., "Les sigles en français d'aujourd'hui" in Le Français dans le
monde, 94, 1979.
- CHAROLLES, M., "Introduction aux problèmes de la
cohérence des textes" in Langue

- française, 38, mai 1978.
- CORBEIL, J.-C., "Problématique de la synonymie en vocabulaire spécialisé" in La Banque des mots 7, 1974.
- CORBLIN, F., "Sur le rapport phrase-texte. Un exemple: l'emphase" in Le Français moderne 79/1, 1979.
- CORNEILLE, J.-P., La Linguistique structurale, sa portée, ses limites, Paris, Larousse, 1976.
- COSTE, D., "Lecture et compétence de communication" in Le Français dans le monde 141, 1979.
- DUBUC, R., "Qu'est-ce que la terminologie ?" in La Banque des mots 13, 1977.
- Écologie des algues marines, Paris, CNRS, 1959.
- ELUERD, R., L'Usage de la linguistique en classe de français, critiques et perspectives, Paris, E.S.F., 1979.
- GALISSON, R., Lexicologie et enseignement des langues, Paris, Hachette, 1979.
- GALISSON, R., D. COSTE, Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976.
- GAULTIER, M.-T., "Quand le professeur de français doit jouer à l'apprenti sorcier..." in Le Français dans le monde 61, décembre 1968.
- GREVISSE, M., Le Bon usage, Paris, Gembloux-Du-

- GUILBERT, L., culot, nouvelle édition 1980
"La Néologie scientifique et technique" in La Banque des mots 1, 1971.
- GUIRAUD, P., La Sémantique, Paris, P.U.F., 1972,
HARRIS, Z.S., "Analyse du discours" in Langages
13, 1969.
- HENRY.P, S.MOSCOVICI,S., "Problèmes de l'analyse du contenu"
in Langages 11, septembre 1968.
- HJELMSLEV, L., Prolégomènes à une théorie du
langages, trad. fr., Paris, Minuit,
1971.
- LAFONT, R., F.GARDES-MADRAY Introduction à l'analyse textu-
elle, Paris, Larousse, 1976.
- LEHMANN, D., "De l'analyse des contextes à la
pédagogie des textes" in Etudes de
linguistique appliquée 23, 1976
" " (sous la dir. de) Lecture fonction-
nelle de textes de spécialité, Pa-
ris, Crédif-Didier, 1980.
- LERAT, P., "La Dérivation lexicale" in Le
Français dans le monde, 188, 1984.
- LOFFLER-LAURIAN, A.-M., "Typologie des discours scientifiques
deux approches" in Etudes de lin-
guistique appliquée 23, 1983.
- LUNDQUIST, L., L'Analyse textuelle, méthode, exer-
cices, Paris, CEDIC, 1983.
- LYONS, J., Linguistique générale, Introduction
à la linguistique théorique,

- MAHMOUDIAN, M., trad. fr., Paris, Larousse, 1970,
(sous la dir. de) Pour enseigner
le français, présentation fonc-
tionnelle de la langue, Paris,
P.U.F., 1976.
- MAINGUENEAU, D., Initiation aux méthodes de l'ana-
lysé du discours, Paris, Hachette,
1976.
"Embrayeur et repérages spatio-
temporelles" in Le Français dans
le monde, 160, avril 1981.
- MARIET, F., "Le Langage dans les manuels d'é-
conomie" in Etudes de linguistique
appliquée 23, Paris, Hachette, 1976.
- MARTINET, A., (sous la dir. de) La Linguistique.
Guide alphabétique, Paris, Denoël,
nouvelle édition 1972 (1969).
- " " La Linguistique synchronique, Paris,
P.U.F., nouvelle édition 1974 (1965).
- " " Studies in Functional Syntax-Etudes
de syntaxe fontionnelle, München,
Wilhelm Fink Verlag, 1975.
- " " (sous la dir. de) Grammaire fonction-
nelle du français, Paris, Crédif-
Didier, 1979.
- " " Eléments de linguistique générale,
Paris, Armand Colin, 1980(1960).
- " " "Une Langue et le monde" in Dilbilim
V, 1980.

- " " "La Synthématique comme étude de l'expansion lexicale" in Dilbilim VI, 1981.
- " " "Pour une approche empirico-déductive en linguistique" in Linguistique et sémiologie fonctionnelles, İstanbul, İ.Ü. Yabancı Diller Yüksek Okulu yay., 1981.
- MOUNIN, G., Clefs pour la sémantique, Paris, Seghers, 1975.
- MULLER, Ch., "Fréquence et statistique lexicale" in Le Français moderne 1, 1978.
- REY, A., et alii Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Société du Nouveau Littré, nouvelle éd., 1979.
- RÜCK, H., Linguistique textuelle et enseignement des langues, Paris, Hatier-Crédif, 1980.
- SAUSSURE, F. de, Cours de linguistique générale, édition critique de T. De Mauro, Paris, Payot, 1979 (1916).
- VARDAR, B., Etude lexicologique d'un champ notionnel. Le Champ notionnel de la liberté en France, de 1627 à 1642, İstanbul, İ.Ü. Edebiyat Fakültesi yay., 1969.
- " " Structure fondamentale du vocabulaire social et politique en France

- de 1815 à 1830, İstanbul, İ.Ü.Edebiyat Fakültesi yay., 1973.
- " " "Toplumsal ve Dilsel Açından Yeni Sözcükler" in Dilbilim I, 1977.
- " " "İşlevsel Dilbilimde Temel İlkeler ve Yeni Yönelişler" in Dilbilim IV,1979.
- " " Dilbilimin Temel Kavram ve İlkeleri , Ankara, T.D.K. yay.,1983.
- " " (sous la dir. de) XX.Yüzyıl Dilbilimi. Kuramcılardan Seçmeler, Ankara, T.D.K. yay., 1983.
- " " "Remarques sur le concept de 'champ' en linguistique" in FDE 11,1983.
- " " "Axiologie lexicale et problèmes méthodologiques" in FDE 14, 1984.
- VIGNER, G., Lire:du texte au sens, Paris, CLE International, 1979.
- " " Didactique fonctionnelle du français, Paris, Hachette, 1980.
- VITTOZ-CANUTO,M.-B., Si vous aviez votre jeu de mots à dire, Paris, Nizet, 1983.
- WAGNER,R-L., Essais de linguistique française, Paris, Nathan, 1980.
- WEINRICH, H., Le Temps, trad. fr., Paris, Seuil, 1973.
- WIDDOWSON, H.G., Une approche communicative de l'enseignement des langues, trad. fr., Paris, Hatier-Crédif, 1981.
-